La Liberté et le Patriote

Vol. 45— ST-BONIFACE, VENDREDI 6 FEVRIER 1959 PRIX: SEPT CENTS



Le concile sera convoqué par encyclique ou par consistoire spécial; La recherche des torts exclue — un seul but: unité de l'Eglise


Le Pape Jean XXIII

CITE DU VATICAN — C'est au cours d'un consistoire convoqué spécialement à cette fin, en avril ou en mai, que Jean XXIII annoncerait officiellement la convocation du prochain concile oecuménique. Il se pourrait aussi que cette annonce soit donnée dans une encyclique. Pie IX, pour le concile du Vatican de 1869, publia une encyclique et convoqua un consistoire en juin 1867.

C'est la forme d'un consistoire secret extraordinaire, a-t-on appris, qu'a pris la réunion au cours de laquelle Jean XXIII, à l'issue de la cérémonie qui s'est déroulée à St-Paul-hors-les-Murs, le dimanche 25 janvier, a annoncé aux cardinaux son intention de convoquer un concile oecuménique.

Dix-huit cardinaux étaient réunis autour du Pape, dans l'appartement de l'abbé de St-Paul, lorsque le préfet des cérémonies apostoliques, Mgr Enrico Dante, proclama l'"extra omnes". Tous les dignitaires ecclésiastiques et laïques qui étaient présents sortirent à l'exception des cardinaux. La porte de la salle fut fermée, comme pour les consistoires secrets et deux gardes suisses la surveillèrent pendant la demi-heure que dura la réunion du Pape avec les cardinaux.

On pense que le Souverain Pontife a exposé aux membres du Sacré Collège les raisons qui l'ont poussé à convoquer le concile et à les entretenir des fruits qu'il espérait en obtenir. Etant donné le caractère de cette réunion, on croit que l'allocution du Pape ne sera pas publiée.

La date à laquelle on semblerait songer pour la convocation du concile se placerait au début de 1962. Cela en raison du fait que l'Eglise célébrera cette année le 19e centenaire de la venue à Rome de saint Pierre. Il y a un siècle, Pie IX célébra solennellement le 18e centenaire de cet événement. On pense que la première encyclique de Jean XXIII, dont la publication semblerait ne plus devoir tarder, apportera de plus amples précisions sur le concile.

☆ ☆ ☆

CITE DU VATICAN — "Nous ne ferons pas un procès historique, nous ne chercherons pas à voir qui avait raison et qui avait tort. Les responsabilités sont partagées, nous dirons seulement réunissons-nous, finissons-en avec les discussions". Ainsi s'est exprimé le Pape en parlant du problème de l'unité de l'Eglise qui sera abordé au prochain concile oecuménique.

Ces paroles ont été prononcées par Jean XXIII dans une allocution que le Pape a adressée aux curés de Rome, au cours de la visite qu'il a faite au couvent des Passionnistes, attenant à l'église des Saints Jean et Paul où se déroulent des exercices spirituels pour le clergé de la Ville éternelle.

Le Pape a laissé entendre qu'il ne se dissimulait pas les difficultés qui s'opposent à la réalisation de l'unité de l'Eglise, car il sera extrêmement difficile de faire revenir l'harmonie et l'esprit de conciliation entre les diverses églises qui, a-t-il dit, séparées depuis trop longtemps, sont en butte à des dissensions intérieures.

C'est pourquoi, après avoir relevé qu'il est indéniable que l'Eglise catholique après la séparation s'est faite plus forte et plus unie que jamais, ce qui veut dire qu'elle possède la vérité, il a répété que l'on dira seulement aux frères séparés: "Réunissons-nous".

Par ailleurs, le Pape a engagé les curés à prier et faire prier aussi bien pour la réussite du concile que pour le succès du synode romain et de la réforme du code de droit canon.

☆ ☆ ☆

Les membres de droit du prochain Concile sont au nombre de plus de 1,600, dans l'état actuel de l'Eglise. Voici la répartition des patriarches, archevêques, évêques, abbés et prélats nullius à travers le monde: en Europe, plus de 600, dont près de la moitié en Italie; au Moyen-Orient (y compris l'Egypte), environ 80; en Extrême-Orient (du Pakistan au Japon), 240, dont une centaine en Chine, et 63 en Inde. Parmi eux, plus de 100 sont des Asiatiques; mais parmi les 30 Chinois, seuls pourront venir les quelques-uns qui sont en exil. Notons que dans les pays où la hiérarchie n'est pas encore érigée (Viet-Nam, Corée, Indonésie et Thaïlande), on compte 17 vicaires apostoliques asiatiques. En Afrique, 139, dont 10 évêques noirs (les 12 autres évêques noirs, trois vicaires apostoliques et neuf évêques auxiliaires, de même que les deux exarques de rite éthiopien ne sont pas membres de droit). Aux Etats-Unis et au Canada près de 200; en Amérique latine, environ 370; en Australie et en Nouvelle-Zélande, 30; 53 archevêques et évêques se trouvent actuellement derrière le rideau de fer en Europe. Quinze d'entre eux se trouvent détenus en déportation. Dans quelle mesure les autres pourraient-ils venir au Concile? Les patriarches, archevêques et évêques catholiques des divers rites orientaux sont actuellement au nombre d'environ 70.

☆ ☆ ☆

CITE DU VATICAN — Depuis près de trois mois que Sa Sainteté Jean XXIII gouverne l'Eglise, la chronique a peine à suivre la multitude d'activités et les démarches variées du nouveau Pontife. Il y a celles qui sont publiques, et dont la presse se fait largement l'écho; il y a toutes les autres, dont la part la plus importante consiste dans les audiences privées accordées chaque matin par le Pape à ses principaux collaborateurs de la Cu-

(Suite à la huitième page)

Le système d'interprétation simultanée a fonctionné à merveille au Parlement

OTTAWA — Après un début hésitant, le nouveau système d'interprétation simultanée du Parlement a fait ses preuves.

L'équipe des sept interprètes, qui passe par des difficultés que ne connaissent pas des assemblées internationales comme les Nations unies, est parvenue à accomplir sa tâche durant ces 12 premiers jours de séance de la nouvelle session parlementaire, sans avoir suscité aucune plainte.

"Ils étaient tous un peu nerveux au début, mais ils ont repris confiance petit à petit", révèle M. Herriot Mayer, d'Ottawa, chef des interprètes et traducteurs des débats.

L'adoption du système d'interprétation simultanée, depuis le 15 janvier, a fait augmenter le nombre des interpellations en français pendant la période de questions qui a suivi le discours du trône. D'après M. Paul Frenette, chef de la section française des rapports sur les débats, le nombre des discours en français n'a cependant pas augmenté beaucoup.

Quelque temps encore

"D'ici deux ou trois semaines, on verra si le sytème d'interprétation augmentera véritablement le nombre des interpellations en français", a déclaré M. Frenette.

"Si oui, nous aurons besoin d'augmenter notre personnel pour la version française du Hansard."

Au cours des dernières années deux à quatre pour cent seulement des discours prononcés aux Communes l'étaient en français. En règle générale toutes les discussions sur la législation se font en anglais.

Avec le nouveau système, l'interprétation se fait immédiatement dans l'une et l'autre langue par des interprètes logés chacun dans une cabine au fond de la chambre, en face du pupitre de l'orateur.

Dans chaque équipe, l'un interprète pendant que l'autre ajuste le volume du son.

Les bruits étrangers

Jusqu'ici, la grosse question a été d'éliminer les bruits étrangers. D'après certains députés, on entendait des bruits, tels que conversations murmurées dans les écouteurs.

"Si les interprètes entendent clairement ce qui se dit, on peut être assuré d'une bonne traduction", dit M. Mayer.

Quant à M. Frenette, il trouve l'interprétation "excellente".

Les députés les plus difficiles à comprendre sont, aux dires des experts, M. J.-O. Gour, député libéral de Russel, qui parle de la gorge de façon saccadée; le député CCF de Port Arthur, M. Douglas Fisher, dont le débit est très rapide; le député libéral de Hull, M. Alexis Caron, qui parle également très vite.

Les interprètes

Le seul interprète qui traduit indifféremment dans les deux langues, c'est-à-dire de l'anglais au français et du français à l'anglais, est M. Raymond Robichaud, d'Ottawa, dont le père, M. D.-T. Robichaud, avait organisé le bureau de traduction parlementaire en 1934. C'est lui qui avait servi d'interprète lors du procès de Kurt Meyer, commandant allemand de blindés, jugé après la guerre.

L'équipe des interprètes compte deux femmes, Mlle Margot Ouimet, de Montréal, et Mme Valérie Sylt, du Luxembourg. Outre M. Robichaud, les autres interprètes masculins sont MM. Raymond Aupy, français d'origine, Anthony Martin, d'origine anglaise, Ernest Plante et Maurice Roy, tous deux d'Ottawa.

L'adresse en réponse au discours du Trône adoptée

OTTAWA (La Presse) — L'adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée le 30 janvier aux Communes, après les dix jours habituels de débat.

Le vote a été de 176 à 6, les libéraux votant avec le gouvernement. L'adresse est une formalité où l'on remercie le gouverneur général d'avoir daigné venir lire le discours du Trône et les libéraux n'y voyaient pas un vote de confiance envers le gouvernement. Le CCF s'est cependant opposé, après avoir tenté, en fin d'après-midi, d'inscrire un nouvel amendement dans lequel on réclamait la création d'un comité d'enquête sur l'ingérence américaine dans les affaires de compagnies canadiennes. Le président de la Chambre, l'hon. R. Michener, a déclaré l'amendement hors d'ordre. Le débat durait depuis l'ouverture de la session, le 15 janvier. La Chambre a siégé de nouveau le lundi 2 février à 2 h. 30.

La semaine prochaine

L'hon. Howard Green, ministre des Travaux publics et leader ministériel, a noté que le 2 février sera "la journée des députés". En effet, les six lundis et les deux jeudis qui suivent le jour de l'approbation d'une adresse en réponse au discours du Trône sont consacrés aux travaux émanant des députés.

Tous les autres jours de séance sont consacrés aux travaux du gouvernement. Toutefois, pendant toute la session, de 5 à 6 h. de l'après-midi les mardis et vendredis, la Chambre aborde l'étude des bills privés et publics émanant des députés. Un député, donnant 48 heures d'avis, peut présenter n'importe quel bill ou résolution qui ne concerne ni levée d'impôts ni affectation de deniers publics.

Une lacune du plan fédéral inquiète les hôpitaux du pays

OTTAWA — Les hôpitaux du Canada se trouvent devant un dilemme financier des plus sérieux, selon les représentants de l'Association des Hôpitaux du Canada et de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, qui ont rencontré le ministre de la Santé et du Bien-Etre, l'hon. J. Waldo Monteith, mardi.

La délégation comprenait le Dr Gilbert Turner, vice-président honoraire de l'AHC et administrateur de l'hôpital Royal Victoria, de Montréal; le R. P. Lorenzo Danis, O.M.I., administrateur de l'AHCC, d'Ottawa; la Mère M.-Berthe Dorais, économe générale des Soeurs grises de Montréal; M. Walter Dick, président du comité de l'AHC pour la comptabilité et la statistique, de Moncton, N.-B., M. Eugène Bourassa, du conseil d'administration de l'AHC et gérant d'affaires de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et le Dr W. D. Piercey, administrateur de l'AHC, de Toronto.

Les embarras financiers des hôpitaux proviennent du fait que la loi nationale de l'assurance-hospitalisation ne reconnait pas la dépréciation sur les immeubles et les intérêts sur les dettes foncières comme une partie des frais à percevoir par les hôpitaux pour les soins donnés aux malades.

Nos institutions hospitalières ont dit qu'elles font face à des difficultés croissantes pour refinancer les obligations qui deviennent dues ou obtenir des fonds pour des réfections majeures ou de nouveaux hôpitaux.

La délégation avait déjà présenté un mémoire au premier ministre et au ministre de la Santé et du Bien-Etre au mois de juin 1958. Les associations des hôpitaux ont déclaré qu'à moins de placer les hôpitaux sur une base financière solide leur existence sera menacée.

(A l'heure actuelle, les provinces qui tiennent compte de ce problème doivent y remédier sans aide du fédéral.)

C'EST SUFIFSANT!

Dans un "Avis" qui a été publié en première page de notre journal de la semaine dernière, nous avons demandé aux correspondants de faire parvenir leurs copies plus tôt aux bureaux de la rédaction, pour éviter la congestion de copies le mercredi matin et permettre à notre personnel de prendre le temps nécessaire pour la correction des pages.

"Quant à la longueur" des chroniques d'institutions, nous avons conclu, "trois pages... suffisent".

Le compositeur a transformé "suffisent" en "suffissent". Une correction a été indiquée sur l'épreuve de la page, le temps ayant manqué pour tirer une épreuve préliminaire. La correction a été faite. Et quand le journal est sorti des presses, on a trouvé, au lieu de "suffisent" et de "suffissent", le mot curieux, "sufifsent".

Raison de plus pour nous donner le temps de faire un beau travail.

Poule aux oeufs d'or

PRINCEVILLE — M. J. Lallier, cultivateur de St-Rémi-de-Tinwick, a eu une surprise en faisant la levée de ses oeufs: il trouva un oeuf de la grosseur de 3 oeufs ordinaires et contenant 4 jaunes. La pondeuse est une poulette de six mois provenant d'un couvoir coopératif de Victoriaville.

Les visiteurs russes se demandent . . .

NEW YORK — L'honnêteté des citadins canadiens étonne les touristes en provenance de Russie, a déclaré récemment un Canadien de langue russe.

"Ils n'arrivent pas à comprendre comment le livreur peut laisser son lait à la porte des maisons sans être volé, ou comment les postes d'essence peuvent vendre de l'essence à crédit à leurs clients.

Ce sont là deux des questions qui ont été posées le plus fréquemment par les visiteurs soviétiques à notre Canadien de langue russe, qui a dressé une liste de questions de ce genre pour le profit de "Radio-Libération", de New York, organe de propagande qui diffuse en Russie.

Voici d'autres questions amusantes qui furent posées par des citoyens soviétiques visitant Montréal, Ottawa ou Toronto:

"Les Canadiens peuvent-ils vraiment manger des tomates à l'année longue?"

Et le service militaire?

"Comment le Canada peut-il avoir une armée s'il n'a pas le service militaire obligatoire?"

"Est-il vrai que les Canadiens ont l'eau chaude pendant toute l'année dans leurs maisons?"

"Les propriétaires installent-ils vraiment des réfrigérateurs et des cuisinières dans les appartements pour les locataires?"

"Pourquoi peut-on au Canada pénétrer dans un édifice public ou un poste de radio sans un permis de la police?"

"Pourquoi les gens, au Canada, ne doivent-ils pas s'enregistrer au poste de police le plus rapproché et porter sur leur personne des cartes d'identité?"

"Pourquoi tant de Canadiens qui ont de grands appartements ou de grandes maisons ne prennent-ils pas des chambreurs?"

"Est-il vrai qu'un Canadien peut sortir du pays en emportant tout l'argent qu'il veut?"

"Pourquoi y a-t-il si peu de Canadiens qui aient des serviteurs?"

Sur le plan économique

La plupart des questions posées sont de nature sérieuse. Les visiteurs russes sont très curieux d'apprendre comment fonctionne l'impôt sur le revenu au Canada et aux Etats-Unis — surtout parmi les riches. Le grand nombre de Canadiens qui sont propriétaires de leur maison impressionne les visiteurs soviétiques. Ils veulent tout savoir du système nord-américain d'achat et de construction de maison.

Et, cela va sans dire, leur curiosité est aiguë quand il s'agit des salaires, des budgets familiaux et des taxes.

Ils demandent s'il est bien vrai que les travailleurs ne travaillent que cinq jours par semaine et si cela ne nuit pas à ceux qui sont payés à l'heure.

Ils semblent stupéfaits d'apprendre que beaucoup de Canadiens ont des comptes de banque et des polices d'assurance. Ils demandent également comment on se sert d'un annuaire du téléphone ou d'un bottin.

Et ils veulent savoir si les Canadiens sont vraiment désireux de travailler pour la paix, et s'ils sont vraiment autorisés à critiquer librement leur gouvernement, et combien de temps il faut à un Canadien pour obtenir un passeport.

2,400 MORTS DANS DES ESSAIS DE MISSILES EN URSS

ROME — L'"Agenzia Continentale", agence italienne qui s'est révélée souvent dans le passé une précieuse source de renseignements pour ce qui est des pays du bloc soviétique, a annoncé que 2,400 personnes ont perdu la vie au cours des essais de missiles pendant les deux dernières années terminées en mars 1958 en Union soviétique.

Faisant état d'un rapport "détaillé" du service de contre-espionnage yougoslave, elle rapporte qu'un missile devint incontrôlable au cours d'une expérience à Sodoloch, dans le sud de la Sibérie, et plongea à travers un baraquement de fantassins. Il le détruisit et tua un nombre non précisé de soldats qui dormaient.

D'après ce même rapport, le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Malihovsky, aurait déclaré que les engins les plus récents ne pourraient être utilisés avec une sécurité complète que vers 1965.

Il ressort du rapport yougoslave que 32 pour cent des essais de missiles pendant les années 1956 et 1957 en Union soviétique ont été infructueux.


Les citoyens du Manitoba reconnaitront facilement l'activité que fait voir la photo ci-dessus. Il s'agit d'une inondation, non pas à Winnipeg en 1950, mais dans l'état d'Ohio, il y a quelques jours. Dans les deux cas, l'organisation de la Croix Rouge vient au secours des personnes éprouvées.

83 partis communistes: 33 millions de membres

PARIS — Les partis communistes qui existent actuellement dans le monde comptent environ 33 millions de membres, a indiqué M. Nikita Khrouchtchev dans son rapport au 21e congrès du parti communiste de l'URSS.

Les effectifs du communisme mondial n'ont ainsi pas augmenté depuis un an et demi. C'est, en effet, ce nombre de 33 millions qui avait été donné le 18 juin 1957 par M. Boris Ponomarev, chef du service des relations extérieures du comité central du P. C. de l'URSS, dans une conférence radiodiffusée.

En comparant les chiffres provenant de ces deux sources autorisées, on constate que les effectifs du P. C. de l'URSS ont augmenté de 744,000 adhérents au cours de cette période. Il semble toutefois que cette augmentation est contrebalancée par une diminution des effectifs des P. C. d'Europe occidentale: si, selon M. Khrouchtchev, le P. C. italien compte encore deux millions de membres, le P. C. français n'en a, à l'heure actuelle, que 500,000.

La perte des vieux effectifs dans certains partis est compensée non seulement par une certaine augmentation de leur nombre qu'on constate en URSS, mais aussi par la naissance de partis communistes nouveaux. M. Ponomarev n'avait fait état dans sa conférence de juin 1957 que de 76 P. C. et, aujourd'hui, M. Khrouchtchev en compte 83. Les 7 partis communistes formés dans ce laps de temps sont sans doute ceux des pays qui se sont constitués en Etats indépendants, en Afrique notamment.

Répartition des effectifs

C'est en Europe et en Asie que se trouve, comme par le passé, le principal réservoir des effectifs communistes. Les chiffres fournis par M. Khrouchtchev, s'ajoutant à quelques autres données récentes, permettent d'établir le tableau suivant:

Chine — 12,712,000 adhérents (le P. C. chinois conserve donc de loin la première place).

URSS — 8,239,000 adhérents.

Italie — 2,000,000 adhérents.

Pologne — 1,073,000 adhérents.

France — 500,000 adhérents.

Les cinq premiers partis communistes ont donc un total de 24,524,000 adhérents. Les 78 partis communistes restant réunissent 8,500,000 adhérents répartis dans toutes les régions du monde.

Il n'est pas certain, enfin, que M. Khrouchtchev ait tenu compte dans ses chiffres des effectifs de la Ligue des communistes yougoslaves qui comptait fin 1957 (derniers chiffres officiels) 755,000 adhérents.

Le mouvement des abstinents s'est répandu dans 31 diocèses

QUEBEC — A l'assemblée annuelle de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, l'on a brossé le tableau des progrès du Mouvement. Les quelque 60 délégués religieux et laïcs de 31 diocèses, réunis en session annuelle à Québec les 17 et 18 janvier, ont étudié l'évolution du Mouvement Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc au cours de l'année écoulée.

Le total des cercles au noyau abstinent est passé de 1,096 qu'il était en 1957 à 1,130 au 31 décembre 1958.

Le total des membres s'est accru de 12,160 au cours de l'année 1958 donnant la répartition suivante: Lacordaire: 68,930; Jeanne d'Arc: 70,285; Jeunes abstinents: 15,722; Jeunes abstinentes: 12,971.

Moyens de propagande

Le journal officiel de l'Association "Réaction" a été tiré au cours de 1958 à 1,651,800 copies.

L'utilisation de la radio et de la télévision a particulièrement été amplifiée au cours de la récente année.

Une nouvelle initiative a été créée au cours de 1958: les cours d'été sur l'alcoolisme organisés en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Ces cours sont échelonnés sur trois années et deux groupes entreprendront les études au programme pour 1959, soit le groupe de l'an passé qui poursuivra sa deuxième année d'étude et un nouveau groupe qui sera constitué pour entreprendre l'étude du programme de la première année.

A la suite de la première fondation de la maison de Québec, ce sont ajoutées des maisons identiques, à Montréal, St-Jérôme, Trois-Rivières et Amos. Au-delà de 1,100 pensionnaires sont passés dans ces maisons au cours de 1958, dont 715 dans la seule maison de Québec. Chaque maison bénéficie de la collaboration d'un groupe de médecins et infirmières.

Quant aux salles d'accueil Domrémy qui constituent un climat propice à la persévérance des réhabilités de l'alcoolisme, on en compte maintenant huit dans les localités suivantes: Chicoutimi, Jonquière, Grande-Baie, Ottawa, Edmundston, Shawinigan, Alma et Buckingham.

Le dépôt du courrier sans descendre de voiture

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'hon. William Hamilton, annonce la mise à la disposition du public d'un nouveau service: la boite aux lettres qui dispense de descendre de voiture.

Conscient que de plus en plus l'homme vit dans sa voiture, le ministère des Postes, après avoir fait l'essai de divers récipients qui permettraient à l'automobiliste de déposer ses envois sans mettre pied à terre, a mis au point une nouvelle boite aux lettres.

Il s'agit d'une grande boite, de couleur rouge, munie, du côté de la rue, d'un conduit incliné pour la commodité de l'automobiliste et, du côté du trottoir, pour les piétons, de l'ouverture à clapet ordinaire.

Il suffit à l'automobiliste, pour déposer son courrier dans le conduit, d'approcher sa voiture de la boite et d'étendre le bras. Il peut ensuite poursuivre sa route. L'installation est surtout pratique dans les rues à sens unique, où la boite peut s'installer du côté du volant.

Les avantages sont manifestes: l'automobiliste peut poster son courrier sans perdre de temps, c'est-à-dire sans chercher où stationner ni quitter sa voiture pour aller déposer ses envois dans une boite ordinaire ou au bureau de poste. Cette façon de procéder contribue à décongestionner les salles des bureaux de poste et à accélérer la circulation, considérations importantes en ce siècle de vitesse.

Les "boites-auto" seront installées où on les réclamera, compte tenu des conditions de la circulation, de la pénurie des stationnements et, bien entendu, de la collaboration des autorités municipales.

Une conférence annuelle sur les arts au Canada

MONTREAL — L'exécutif national de la Conférence Canadienne des Arts a nommé une commission spéciale aux fins de préparer et d'inaugurer une conférence nationale des arts qui se tiendra chaque année. Cette conférence aura pour objet la discussion des problèmes concernant les arts au Canada. Des personnalités canadiennes et étrangères seront appelées à y prendre part.

Lettre de Paris

La Ve République hérite les scandales de la IVe

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Etrange affaire financière, sans meurtre, ni escroquerie, ni scandale. Curieuse affaire, sous laquelle on sent grouiller les activités suspectes de policiers, d'agents des services secrets, d'hommes de main, professionnels du complot politique. Singulière affaire, où l'on ne sait "qui vise qui", et pourquoi — pénible affaire, en tout cas, qui met en lumière le sordide comportement de certaines "grandes" familles plus riches d'or que de sens moral.

Ce qu'on appelle maintenant l'affaire Lacaze — en attendant, peut-être, qu'elle devienne "l'affaire" — a son point de départ lointain dans des images vieilles de plus de trente ans.

Au Maroc, un homme parcourt à cheval une région au sol aride. Soudain, il découvre des traces de minerai de plomb. Cet homme, c'est Jean Walter, un architecte parisien, que sa trouvaille fera fabuleusement riche. En effet, les mines de Zellidja arriveront à produire plus de la moitié du plomb et du zinc consommés en France: le gisement est le deuxième du monde, et la fortune de J. Walter est évaluée,

(Suite à la troisième page)

La situation scolaire au Manitoba

5. "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie"

Dans son encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, le pape Pie XI décrit une situation scolaire où la famille, l'Eglise et l'Etat travailleraient ensemble dans une harmonie parfaite, à la formation de l'enfant. Dans ce travail on tiendrait compte de la fin pour laquelle chaque enfant a été créé et de tous les éléments, qui, réunis, font un homme dans le sens plénier du mot. La vie surnaturelle et bienheureuse tiendrait la première place mais son développement serait comme le couronnement d'une formation qui comprend le plein épanouissement des dons naturels, même physiques. Le pape a soin de réfuter les objections de ceux qui craignent que l'éducation chrétienne négligerait l'activité de cette vie terrestre. ". . . le vrai chrétien, écrit-il, loin de renoncer aux oeuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennoblir la vie naturelle elle-même, et à lui apporter une aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles." Il cite, d'ailleurs, à ce sujet, une phrase lapidaire de Tertullien: "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie."

Cette phrase se prête très bien pour marquer la transition entre une discussion générale sur l'instruction et une étude plus concrète de la situation scolaire au Manitoba, surtout à l'heure actuelle. Il faut insister sur l'importance de l'enfant comme centre de toute activité scolaire, il faut réfléchir sur les rôles complémentaires de la famille, de l'Eglise et de l'Etat dans le travail de l'éducation de la jeunesse. Il faut même s'arrêter un peu pour signaler que trop souvent de nos jours l'Etat profite de son intervention matérielle pour s'ingérer dans le domaine culturel et même spirituel.

Mais nous ne sommes pas étrangers à la vie. Les principes ne restent pas en l'air. Ils s'intègrent dans des situations concrètes, qui diffèrent d'un pays à l'autre, et qui ont des racines historiques. Le système scolaire idéal, qui a été décrit par le pape ne se réalise pas parfaitement nul part, pas même dans la province de Québec. D'ailleurs, dans la plupart des pays d'Europe et du Nouveau Monde, la participation de l'Eglise a pu être considérable dans le passé tandis que l'Etat, aux temps modernes, jouera avec raison un rôle plus important dans le financement des écoles et, sous un régime démocratique, aura le droit d'exiger une formation plus poussée de ses futurs citoyens. Du point de vue strictement religieux, il en résultera que certains régimes seraient condamnables sur tous les points, par exemple, un système scolaire communiste, tandis qu'un autre système sera tolérable, pourvu que l'on s'efforce de l'améliorer et d'en empêcher les méfaits. A l'autre bout de la gamme, on trouvera rarement des écoles parfaitement recommandables.

Voilà le point à retenir en formulant un jugement sur un changement majeur d'un système scolaire, comme celui que l'on propose au Manitoba aujourd'hui. Quel est le point du départ? Quelle est la situation concrète actuelle? Comment le changement proposé influera-t-il sur la situation réelle? Jusqu'à quel point peut-on contrôler cette action? Serait-il préférable d'attendre mieux ou plus sage de prendre ce que l'on peut immédiatement? Ce qui touche à la vie chrétienne étant sauf, peut-on négliger les exigences de la vie terrestre?

Ces questions sont brutales. Mais ne pas les poser conduira à des opinions dans la lune. Nous n'y sommes pas.

(La semaine prochaine: Le problème de l'heure.)

Notes agricoles

Deux problèmes à long terme de la production agricole

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, sa 84e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Charles St-Pierre. Avant de proposer l'adoption du rapport du Conseil d'administration, le président a prononcé une allocution dont on lira ci-dessous un extrait important:

Les difficultés de l'agriculture

L'accroissement des exportations de bestiaux et l'augmentation de la production de l'industrie laitière auront contribué, dans l'ensemble du pays, à maintenir les revenus de la classe agricole à peu près au même niveau qu'en 1957. Il ne faut pas oublier cependant que la production de nombreuses denrées est soutenue au moyen de prix minima.

La politique agricole du gouvernement fédéral vise à stabiliser les revenus du cultivateur; mais, quelles que soient les bonnes intentions qui l'inspirent, si elle est poussée trop loin, elle finira par aller à l'encontre de son objet. Le gouvernement, dont l'aide stimule la production, amène l'accumulation d'excédents de divers produits de la ferme qu'il achète et qu'il ne peut écouler, bien souvent, qu'en les vendant à perte à l'étranger.

Il est évident que cette pratique, qui obère de plus en plus le budget fédéral, comporte des limites. Le ministre de l'Agriculture lui-même en convient. Si l'on continuait à produire avec la même abondance des denrées comme le beurre, la poudre de lait, les volailles et les oeufs, a-t-il déclaré, on créerait bientôt sur le marché une situation sans issue. Les prix fixés présentement, a-t-il ajouté, ne peuvent être maintenus si les cultivateurs produisent beaucoup plus de ces denrées qu'il n'est possible d'en vendre au pays ou à l'extérieur.

Le soutien des prix a des conséquences d'autant plus sérieuses qu'on y recourt dans nombre de pays. Des porte-parole de la Fédération mondiale des producteurs agricoles, laquelle siégeait récemment à Bruxelles, ont déclaré que, sans discuter l'opportunité de cette pratique, il importe de se rendre compte qu'elle est le principal facteur de la surproduction et qu'elle entrave le commerce international des produits alimentaires. De son côté, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture a entrepris l'étude des mesures adoptées, en cette matière, dans plusieurs pays en vue de tenter de les coordonner.

En attendant, le ministre fédéral de l'Agriculture, qui se refuse avec raison de réglementer les exploitations agricoles, a exprimé l'espoir que les intéressés eux-mêmes voudront empêcher que la situation ne s'aggrave en restreignant volontairement la production des denrées qui présentent un excédent invendable. Peut-être serait-il possible de diversifier davantage les produits de la ferme afin de les mieux adapter à la demande des marchés.

Au Canada comme dans toutes les nations industrielles, l'agriculture connait des difficultés qui viennent, en grande partie, de la disproportion entre les revenus de la classe rurale et ceux de la population urbaine. Ce déséquilibre devrait s'atténuer avec le temps. La situation des cultivateurs est sensiblement meilleure aujourd'hui qu'elle n'était il y a seulement une génération et elle offre des perspectives encourageantes. Le progrès de la mécanisation et le perfectionnement des méthodes de culture réduiront de plus en plus le coût de la production, alors que le rapide accroissement de la population du globe et l'amélioration graduelle de la condition des peuples sous-alimentés créeront de nouveaux débouchés.

Le problème du blé

La dernière saison n'a pas été très favorable aux grandes cultures. Si les récoltes d'avoine et d'orge sont en augmentation par rapport à 1957, la moisson de blé, qu'on évalue à 368 millions de boisseaux, est inférieure de 25 pour cent à la moyenne des cinq années précédentes. Malgré cette réduction et l'importance de nos exportations en 1958, nos réserves, au lieu de diminuer, ont légèrement augmenté depuis un an. Elles atteignaient, en novembre dernier, quelque 375 millions de boisseaux. Les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie ont aussi de gros surplus qui cherchent des débouchés, tandis que plusieurs pays de l'Europe occidentale développent leur production.

Nous sommes donc en présence d'un problème mondial. Il ne semble pas qu'il puisse être résolu dans un prochain avenir. Au Canada, comme aux Etats-Unis et ailleurs, le soutien des prix et autres mesures protectionnistes augmentent les difficultés en encourageant la surproduction. En outre, les méthodes de vente de Washington, comme le troc et l'acceptation de règlements en monnaies étrangères, ont pour effet de nous évincer de certains marchés où il ne nous sera peut-être pas facile de reprendre pied plus tard.

S'il y a surabondance de blé dans certaines parties du monde, dans d'autres régions des peuples sont sous-alimentés. L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture se préoccupe de remédier à cette situation paradoxale. Le Conseil de l'Organisation sera appelé prochainement à discuter une proposition du directeur général pour lancer une campagne mondiale contre la faim.

Ce projet intéresse directement notre pays. Des considérations humanitaires nous permettront peut-être de disposer de nos stocks excédentaires pour lesquels le marché mondial n'offre pas de débouchés.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, GULL-HARBOUR (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Gimli, Hecla, Riverton, Selkirk et St-Boniface (Man.).

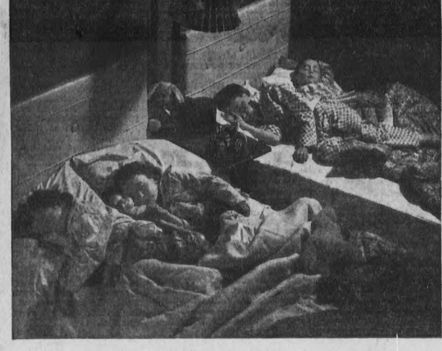
Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 janvier 1959. (HR-59-46)





LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"
(Tous droits réservés)

(Suite)

Jean Caux, arrivé au pays en 1858 ou 59, fut l'un des premiers et l'un des derniers "packeteurs". C'était un homme de haute taille, aux larges épaules carrées, avec de longs bras de fer et de fortes mains musclées: le vrai physique de son emploi, avec une certaine noblesse dans le port de la tête et les traits du visage. Jusqu'à un âge avancé, il arbora une chevelure abondante et éblouissante, d'un noir admirable. Lorsqu'on lui en faisait compliment, il riait sous cape en murmurant: "C'est le rhum! . . ." Bien sûr, "Cataline" était un amateur de rhum, qu'il buvait sec; mais il en réservait une partie pour l'usage externe. Chaque fois qu'il s'offrait un verre de la fameuse liqueur, enlevant son immense chapeau de toréador, il s'en versait la moitié dans le creux de la main et se frictionnait vigoureusement la tête, accompagnant ce geste familier de la formule rituelle: "Bon! . . . ça fait pousser les cheveux . . ."

Pendant les mois d'été et d'automne, le **pack-train** de Jean Caux circulait inlassablement entre Yale, Ashcroft, Quesnel et Hazelton. Il baptisa lui-même du nom de Basque le village au sud d'Ashcroft, lieu de halte prolongée. La neige en hiver, la glace et la boue au début du printemps rendaient les chemins impraticables. Il avait grande allure, le chef de caravane, à cheval un peu en avant de la vieille jument blanche traditionnelle au pied sûr qui, la cloche au cou, réglait la marche des autres bêtes. Sa mise était presque celle d'un dandy: redingote tombant aux genoux, salopette bleue aux jambes rentrées dans les bottes, chemise à plastron et foulard écarlate, chapeau noir à larges bords. Il mettait une chemise empesée au départ d'une expédition et la gardait jusqu'à son retour, peut-être deux ou trois mois plus tard.

On considérait les mulets comme les meilleurs animaux pour le **pack-train.** Chacun portait une charge de deux à trois cents livres et l'on ne faisait jamais plus de quinze milles par jour. L'équipage comprenait: un cuisinier, un **cargadore** (chef) et un homme par groupe de huit bêtes. Caux employait des Indiens, des Blancs et des Chinois, mais il tenait ces derniers pour les plus sobres, les plus réguliers et les plus consciencieux à l'ouvrage. En fait d'objets à transporter, rien n'était à l'épreuve de son équipe choisie. Fenêtres et portes de verre, denrées d'épicerie, outillage de mineur, jusqu'à un piano, tout arrivait intact à destination. Ce maître d'une grande entreprise ne savait ni lire ni écrire. Au prix d'un laborieux effort, il parvenait à signer son nom. Mais cela ne nuisait en rien à la bonne marche de ses affaires. Il portait dans sa tête les factures de tous ses clients, les gages de ses hommes et leurs dépenses sur la route. Il n'oublia jamais un seul article confié à ses soins.

C'est en 1912 seulement, après l'arrivée du chemin de fer dans le Nord, que le légendaire "packeteur" prit sa retraite, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il se retira à Hazelton, point terminus de l'immense réseau de routes que son **pack-train** avait desservi pendant plus d'un demi-siècle. Jean Caux mourut dix ans plus tard au même endroit. Ses restes reposent dans le vieux cimetière de ce village indien typique, en compagnie d'autres pionniers comme lui, des amis de longue date.

COUP D'OEIL SUR LES MISSIONS INDIENNES

Hazelton marque l'extrémité septentrionale du territoire des grandes familles des Dénés, des Babines et des Porteurs. Le P. Adrien Morice, à la suite du P. Jean-Marie Lejacq, un Breton du diocèse de Quimper, fut vingt années durant le missionnaire de ces tribus. Outre le lac Morice, la rivière Morice et Moricetown, on trouve aussi dans ce vaste secteur les lacs Babine, Trembleur, Français, Sainte-Marie, Emeraude, Tremblay, ainsi que le Rocher-Déboulé, dont le nom évoque toute l'histoire. Le P. Morice mit au point, pour la langue dénée, un système d'écriture syllabique inventé pour le cris par le pasteur méthodiste James Evans. Peu après, le P. Le Jeune, à son tour, adaptait la sténographie Duployé à la transcription du chinouk. Le jargon chinouk, à base de mots aborigènes empruntés à la langue des Indiens Chinouks, auxquels s'ajoutent des termes français et anglais mal prononcés, est le moyen presque universel de communication entre Blancs et Indiens, comme entre les diverses tribus de la côte du Pacifique. Les deux missionnaires, ayant fait fondre des caractères spéciaux, purent imprimer, sur des presses rudimentaires, des brochures et des périodiques mensuels.

Le P. Jean-Marie-Raphaël Le Jeune, né à Pleyber-Christ (Finistère), passa presque toute sa vie à évangéliser les Indiens des grands plateaux au nord de Kamloops, s'assimilant plusieurs idiomes indigènes. Son zèle apostolique ardent ne l'empêchait pas d'être tolérant pour les autres croyances. Un jour, il arriva dans un centre minier en même temps qu'un ministre anglican aussi populaire qu'il l'était lui-même. Comme on ne pouvait demander aux mineurs d'entendre deux sermons, il fut convenu de tenir une seule réunion, sans caractère confessionnel précis, et de se diviser la besogne. Le P. Le Jeune prononça l'allocution, son collègue dirigea le chant et tous deux se partagèrent le produit de la collecte.

Plus au Nord, à l'entrée de la vaste région des montagnes Caribou, Williams Lake est aussi un poste de mission très ancien auquel se rattachent plusieurs noms d'Oblats. Le P. Lejacq y a même laissé le sien sur la carte (un peu déformé par la chute de la dernière lettre). A la mission Saint-Joseph, Mgr Durieu installait en 1896 quatre soeurs de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, qu'il avait fait venir de son propre diocèse de Puy (Haute-Loire) pour remplacer les Soeurs de Sainte-Anne. C'était la première communauté française de femmes à émigrer directement en Colombie-Britannique. Elle possède maintenant dans l'Ouest une douzaine d'établissements, dont trois en Saskatchewan.

Un an plus tard, jour pour jour, après l'arrivée de ces religieuses à Williams Lake, le P. François-Marie Thomas — encore un Breton — du diocèse de Vannes, venait y commencer une carrière de grandeur épique, d'une durée de soixante ans. Soixante années de courses ininterrompues et pleines de dangers chez les Indiens et les Blancs! Il devait transformer peu à peu les indigènes d'un territoire de quarante mille milles carrés. Son enthousiasme, son inaltérable bonne humeur, sa ténacité finirent par triompher de toutes les résistances, de toutes les sorcelleries. Le P. Thomas est un contemporain qui nous relie étroitement au passé. Il est mort nonagénaire, le 3 février 1957, sur le champ même de ses longs labeurs. Par faveur spéciale, au lieu de transporter son corps à Mission, lieu habituel de sépulture des Oblats de la Colombie, on l'a inhumé à la mission Saint-Joseph de Williams Lake, pour ne pas l'enlever à une population qui le vénérait, au milieu de laquelle s'était passée toute sa vie d'apôtre.

L'HISTOIRE D'UN TALISMAN ET LES DESSOUS DU DESASTRE DE WATERLOO

Nombreux sont en Colombie-Britannique, on l'a vu, les noms français rappelant des personnages historiques ou des incidents du passé, et nous n'en avons cité qu'une faible partie. Sait-on qu'il existe un lac Foch, des monts Déroulède, Joffre, Pétain, Auriol, un glacier Clemenceau? Le village de Tranquille, sur le lac Kamloops — tout indiqué pour un sanatorium de tuberculeux — doit son nom français à un chef de tribu indienne. Le lac La Hache et la localité du même nom se rattachent à quelque épisode du temps de la traite des fourrures ou des expéditions de découverte. Entre le Fraser et la rivière Thompson, il y a la rivière Bonaparte, qui se jette dans le lac Bonaparte; un centre du voisinage porte aussi le nom de North-Bonaparte. Ces appellations géographiques remontent à l'époque où les Indiens étaient les seuls maîtres du pays. On sait quelle admiration sans borne ils avaient pour le grand Napoléon. La tribu des Squamish, dont les Oblats ont réussi à faire des chrétientés modèles, se flattait d'avoir contribué à la puissance et à la gloire de l'illustre Empereur. Mieux encore, elle connaissait le secret de sa chute retentissante. C'est une légende, sans doute, mais sait-on jamais quelle part de vérité historique peut renfermer une légende indienne . . .

Au temps de l'invincible guerrier français, dont le bruit des hauts faits d'armes parvenait sur la côte du Pacifique par la bouche de navigateurs russes, un malheur étrange survint dans une famille renommée des Squamish. A la suite de nombreux décès successifs, elle se trouva réduite à un seul membre mâle vivant — un chef très vieux, héros de nombreux combats et possesseur d'un précieux talisman, grâce auquel lui et ses ancêtres avaient triomphé de tous leurs ennemis. Ce trésor inestimable, qui consistait en un os minuscule extrait de la vertèbre d'un serpent de mer, ne pouvait passer entre les mains d'une faible créature féminine n'ayant rien à voir avec les choses de la guerre. A l'heure de sa mort, le vieillard réunit sa nombreuse parenté toute du même sexe: femmes, filles, brus, nièces de plusieurs générations. Il expliqua que le talisman devait aller à un homme qui, comme lui, n'avait jamais connu la défaite. "Quand je ne serai plus, di-itl, envoyez-le, de l'autre côté de la grande mare salée, au Français toujours victorieux qu'on appelle Napoléon Bonaparte. "Ce furent ses dernières paroles.

L'ultime volonté du défunt paraissait de réalisation plutôt difficile. Cependant le lendemain, un petit navire qui faisait la chasse aux phoques vint mouiller dans le golfe. Tous les marins à bord parlaient russe, sauf deux qui se tenaient à l'écart et conversaient dans une autre langue. Ceux-ci vinrent à terre et s'entretinrent en français avec un voyageur de la Baie d'Hudson. On sut ainsi que les deux étrangers étaient des compatriotes du grand Français, idole et héritier du chef défunt. Ils étaient prisonniers des Russes, qui les traitaient en esclaves. Mis au courant de l'histoire de l'os mystérieux et priés de le faire parvenir à Napoléon Bonaparte, ils promirent de se dévouer à cette tâche par tous les moyens humainement possibles. L'équipage revint à bord et les Indiennes purent voir, du rivage, un sombre drame se dérouler sur le pont du bateau. Certains des hommes, en proie à de violentes contorsions, s'écrasaient comme une masse; d'autres étaient aussi foudroyés sur place, le corps paralysé ou complètement désarticulé. Seuls les deux Français restèrent debout, fermes et intrépides. Le talisman du vieux chef indien agissait merveilleusement sur leurs ennemis. Les deux esclaves-prisonniers repartirent en conquérants. Lorsque le petit voilier s'éloigna du golfe, c'était l'un d'eux qui tenait la barre.

Le récit des Squamish ne dit pas comment les navigateurs atteignirent les côtes de France et remplirent leur mission auprès de l'Empereur. Détail bien inutile d'ailleurs, puisque le fameux talisman les préservait de tout danger. Sur les bords du Pacifique, les admirateurs et admiratrices de Napoléon eurent bien vite la preuve que le précieux objet était parvenu à son destinataire, car les échos de la lointaine Europe parlaient toujours de nouvelles victoires, de nouvelles nations conquises, et l'on ne doutait plus que l'illustre guerrier allait devenir maître du monde.

Mais un terrible malheur survint. La veille d'une grande bataille avec les Anglais, l'Empereur perdit son talisman! Et ce fut le désastre de Waterloo.

G.-A. Morice, O.M.I., **History of the Northern Interior of British Columbia**, Toronto, 1905. — **Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien**, Montréal, 1928.
E. W. Connelly, O.M.I., **The Oblates of Mary Immaculate, 1860-1910**, Vancouver, 1910.
Kay Cronin, **Champions of the Cross** (manuscrit), 1958.
The Vancouver Sun Magazine, 29 janvier et 5 mars 1949, 2 janvier 1954.
British Columbia Catholic, Jubilee Edition, Vancouver, 4 octobre 1953.
La Revue Imperial Oil, Montréal, avril 1958.
The Province, Vancouver, 14 juillet 1958.
R. Geddes Large, **The Skeena, River of Destiny**, Vancouver, 1957.
Pauline Johnson, **Legends of Vancouver**, Toronto, 1922.

Chapitre XXIX

VANCOUVER PASSE AU PREMIER RANG

Le lecteur trouvera peut-être que nous tardons à parler de Vancouver, qui occupe la première place en Colombie-Britannique et la troisième parmi les grandes cités du Canada. Faut-il rappeler qu'elle compte à peine soixante-dix ans et n'existait pas encore lorsque se déroulaient la plupart des événements relatés plus haut? Le Pacifique Canadien la fit naitre en pleine forêt vierge lorsqu'il choisit le terminus de sa ligne transcontinentale. Elle s'appela d'abord Granville, nom que porte aujourd'hui sa rue principale. Ce n'était pas en souvenir du petit port normand de la Manche, comme se sont plu à l'écrire Pierre Foursin et quelques autres voyageurs français, mais en hommage à lord Granville, secrétaire britannique aux colonies.

Beaucoup plus jeune que Victoria et New-Westminster, Vancouver les a rapidement devancées. Sa victoire s'affirma en 1908 lorsqu'elle enleva d'un seul coup à celle-ci son évêché, à celle-là son siège de province ecclésiastique. Le premier archevêque de Vancouver, nous l'avons dit — élu mais non intronisé — fut Mgr Dontenwill. Refoulée dans son île à la toute extrémité sud-ouest de la Colombie, Victoria n'en demeure pas moins toujours la splendide capitale. (A suivre)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION DE QUAI, WABAMUN (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, 10025 - 100e ave. case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste à Calgary, Red Deer, Camrose, Wabamun et Edson (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 30 janvier 1959. (HR-59-47)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, STEEP-ROCK (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Eriksdale, Moosehorn, Steep Rock et St-Boniface (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 janvier 1959. (HR-59-26)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI, GIMLI (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Gimli, Selkirk et St-Boniface (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 janvier 1959. (HR-59-24)



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Notes de la semaine . . .

"Cathedral" et "Cathédrale" à Winnipeg et St-Boniface

Le comité qui cherche à éliminer la duplication des noms des rues de la région métropolitaine vient de découvrir que les noms "Cathedral" et "Notre Dame" sont en honneur dans les villes de Winnipeg et de St-Boniface. Ayant adopté comme principe que la rue ayant le plus grand nombre de maisons l'emportera en cas de conflit, le comité cherche un moyen diplomatique pour influencer St-Boniface dans le sens indiqué.

Notons d'abord, quant au titre "Notre Dame" que, selon un journal de Winnipeg, ce nom a un sens religieux à St-Boniface. A Winnipeg, sans doute, l'origine aurait été allié plutôt aux sports, par rapport à l'équipe de football Notre Dame, des Etats-Unis.

Pour l'instant, revenons à "Cathedral". Il n'y a pas, en réalité, de conflit ou de confusion véritable. Car à Winnipeg, il s'agit de Cathedral Avenue, d'autant plus anglais que la présence d'un temple anglican est à l'origine de l'appellation. A St-Boniface, le terme juste est plutôt "Avenue de la Cathédrale", avec un é, accentué, et un autre e, muet. C'est ainsi qu'on le trouve dans l'annuaire du Manitoba Telephone System. Même dans le directoire Henderson, on distingue nettement entre Cathedral et Cathedrale. La carte de la ville qui a été publiée par Graphic Publishers, de Toronto, pour les touristes et visiteurs, garde la distinction avec, à Winnipeg, "Cathedral Avenue" et, à St-Boniface, "Avenue de la Cathedral".

Le comité métropolitain semble oublier aussi que le courrier de St-Boniface porte le nom "St-Boniface" et non pas "Winnipeg, 1, 2, 3, 4, etc.".

Et si l'on insiste sur le critère du nombre des maisons, il y a lieu de croire que la basilique, l'archevêché, le collège de St-Boniface, le Cercle Ouvrier, la Maison Mère des Soeurs Oblates, le gymnase-auditorium Notre-Dame, l'Institut Collégial St-Joseph et l'Institut Collégial Provencher valent un peu plus que les deux séries de résidences qui longent Cathedral Avenue.

Sur ce point que Winnipeg cède à St-Boniface.

Les citadins de la ville cathédrale céderont alors bien volontiers au sujet du titulaire de la rue Notre-Dame. Il serait facile à St-Boniface de remplacer le nom par un nom à sens religieux, "Avenue de Lourdes" par exemple, mais à Winnipeg, un nom religieux qui disparait, ne se remplace pas facilement par un autre d'origine semblable.

☆ ☆ ☆

Nos intérêts à Ottawa

Un rapport non officiel d'Ottawa fait savoir que l'on s'occupe dans les coulisses de la question du poste satellite de la télévision pour St-Boniface. De plus, l'hon. G. Nowlan a dit en chambre, en réponse à une question, que le budget pour l'année fiscale courante prévoyait une dépense de $100,000 pour les constructions de ce genre. Les déboursés en date du 22 janvier se chiffraient ainsi: Yarmouth, $54,492; Corner Brook, $5,704; Moncton, $1,018; St-Boniface, $928; Kenora, $702 et Trail $612. Ça promet.

En marge de cette question, il y a du progrès aussi en ce qui concerne l'édition française de l'Atlas du Canada. Le ministre responsable, l'hon. P. Comtois, a fait parvenir des explications très détaillées à ceux qui demandaient que les éditions anglaises et françaises soient publiées en même temps. Le comité de rédaction de l'édition française travaille avec assiduité depuis le mois de novembre. Entre-temps, les bulletins de ce ministère en français se multiplient à un rythme impressionnant. Il est à remarquer que MM. Michel Brochu et Denis St-Onge, ce dernier un membre du personnel du département, sont reconnus comme champions du système métrique "français", que l'on veut faire adopter dans les travaux techniques du ministère canadien. Les régions gagnées à ce système groupent aujourd'hui 506 millions d'habitants.

Nos lecteurs se réjouiront de savoir que la question de l'enseignement aux bases militaires du pays, question qui concerne à la fois la religion et la langue, n'a pas été soulevée en vain. On fait enquête actuellement sur les désirs du personnel de ces bases, ce qui permet aux catholiques de s'exprimer librement, avec espoir d'obtenir ce qu'ils veulent, partout au Canada.

☆ ☆ ☆

Foyers nourriciers

La semaine du 8 au 14 février a été proclamée par M. le maire Stephen Juba "La semaine des foyers nourriciers".

Il y a en effet, dans la région métropolitaine, plusieurs enfants qui sont privés temporairement des bienfaits de leur propre foyer. Ils n'ont pas besoin des services spécialisés que l'on donne dans la plupart des institutions de bienfaisance. Il leur faut tout simplement un foyer qui remplacera autant que cela est possible celui où ils trouveraient normalement de la nourriture, des vêtements et surtout de l'amour.

Cette question intéresse la population catholique assez directement, car, selon la loi provinciale, les placements de ce genre, ainsi que les adoptions permanentes, doivent être faits en conformité de l'héritage religieux de l'enfant. Les prestations financières de la part des autorités empêchent un placement de devenir un fardeau trop lourd. Le manque de foyers catholiques ne peut pas être attribué alors au manque de ressources matérielles. Tout ce qu'il faut de plus, c'est l'amour.

WASHINGTON — L'administration Eisenhower a demandé au Congrès de mettre immédiatement en branle les mesures visant à faire d'Hawaii, le 50e Etat américain.

La Ve République . . .

(Suite de la première page)

à sa mort (1957) a près de 60 milliards de francs.

A l'époque où le cavalier trottinait sur les pistes poussiéreuses du Maroc, un marchand de tableaux parisien, Paul Guillaume, amassait entre autres les toiles de jeunes peintres inconnus comme Soutine, Modigliani, qui allaient devenir célèbres. Des tableaux achetés quelques dizaines de francs se revendent plusieurs millions. En mourant (1934), Paul Guillaume laissera à sa veuve une fortune de plus de 10 milliards de francs, et une éblouissante collection de tableaux sans prix.

Cette veuve, qui va devenir le personnage central de l'affaire Lacaze, est un ancien modèle de Montparnasse. D'une très grande beauté, très intelligente, elle est une des "reines" de Paris entre 1925 et 1934. Son salon regorge de personnalités du monde des arts, de la politique et des affaires. Elle est née Juliette Lacaze-Saint-Privas, mais s'appellera Domenica.

Peu après la mort de Paul Guillaume, Domenica, qui ne peut avoir d'enfant, adopte un bébé "né de père et mère inconnus". L'enfant, qui a aujourd'hui 25 ans, c'est Jean-Pierre Guillaume, dit "Polo", second personnage de l'affaire.

En 1941, le richissime Jean Walter épouse Domenica Guillaume. Deux énormes fortunes se rencontrent. Jean-Pierre Guillaume vit au nouveau foyer, plus choyé semble-t-il par Jean Walter que par Domenica.

* * *

Le décor est en place, — salons dorés à Paris, villas opulentes sur la Côte d'Azur, palais mauresques au Maroc — la pièce va commencer. Elle débute comme une tragédie: Jean Walter est renversé par une voiture sur une route de l'Ile de France et meurt quelques instants plus tard. Sauf la part qui revient à Domenica, son énorme fortune est distribuée à des oeuvres qu'il a créées, notamment à la fondation Zellidja, qui distribue chaque année des bourses à 300 étudiants vigoureux, entreprenants et débrouillards — comme Jean Walter le fut lui-même.

Domenica, qui a 53 ans aujourd'hui, devient à la mort de son mari la principale actionnaire des mines de Zellidja, dont elle confie la direction à son frère, Jean Lacaze-Saint-Privas.

* * *

Le 16 janvier dernier, M. Jean Lacaze se retrouve derrière les grilles d'une cellule, à la prison de la Santé. Il est inculpé de tentative de meurtre et de subornation de témoins. Il restera enfermé quatre jours et sera remis en liberté provisoire, afin de subir une intervention chirurgicale.

La nouvelle de cette arrestation provoque un vif étonnement et soulève de profonds remous. Derrière le voile soudainement déchiré apparaissent des figures inquiétantes. Des haines, des vengeances s'assouvissent. L'affaire prend chaque jour une ampleur plus grande, occupe une place considérable dans les journaux et les conversations et tient partout la vedette. Et l'hebdomadaire de l'opposition, l'"Express", en arrive à publier un numéro intitulé: "Spécial, les tueurs . . ." où l'on découvre en frissonnant que la France est truffée d'assassins qui, revolver entre les dents, barbotent avec allégresse dans les eaux du gaullisme et de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.), le parti victorieux aux récentes élections.

Que s'est-il passé, et quelles sont les thèses en présence, du moins au plan judiciaire?

* * *

M. Jean Lacaze est accusé d'avoir tenté il y a 15 mois, de faire assassiner son "neveu", Jean-Pierre Guillaume, et, après l'échec de cette tentative, d'avoir voulu le déshonorer en le faisant accuser de proxénétisme par un "call-girl" nommée Maïté. Celle-ci devait toucher 12 millions de francs pour déposer une plainte son "ami", Jean-Pierre Guillaume. C'est elle qui a vendu la mèche. Selon J.-P. Guillaume, c'est à cause de l'héritage Walter que l'on s'est acharné sur lui.

M. Jean Lacaze rétorque que Maïté a essayé de le faire chanter, et qu'elle lui a réclamé de l'argent, faute de quoi elle déposerait une plainte contre J.-P. Guillaume qui l'aurait à plusieurs reprises dépouillée de ses revenus "professionnels".

Jusque là, l'affaire est d'une banalité presque quotidienne, elle met en cause l'oncle milliardaire, le neveu industrieux et la péripotéticienne de luxe. Ce qui s'est passé entre eux, la police et la justice devraient être capables de le découvrir aisément.

Mais pourquoi faut-il donc qu'un étrange mystère plane sur les faits, que les personnages qui y sont mêlés croissent chaque jour en nombre et en importance, que les journaux anti-gaullistes crient au scandale politico-financier? S'agit-il d'une authentique "affaire", ou d'une machination à grand spectacle?

Ce qui est vrai, c'est que Jean Walter, le fondateur des mines de Zellidja, était l'ami d'importantes personnalités politiques de la IIIe République et de la IVe, que son conseiller juridique était M. Edgar Faure. On sait aussi que M. Walter a joué une très grosse partie au Maroc en travaillant pour le retour sur le trône de Rabat de Mohammed V, éloigné en 1953 par le gouvernement Laniel, et réinstallé en 1955 par le gouvernement . . . Edgar Faure. Mais quel rapport cela peut-il avoir avec les actuelles mésaventures de M. Lacaze, beau-frère et successeur de M. Walter?

S'agit-il alors d'un nouvel épisode de la "guerre" des polices"? Le dossier Lacaze serait-il lâché, bribe après bribe, par ce tout-puissant M. Wybot, chef pendant 15 ans de la Direction de la Surveillance du Territoire (D.S.T.) relevé de ses fonctions en décembre par le général de Gaulle?

A la vérité, nul ne peut se vanter de connaitre les dessous de cette affaire hors-série. "Ceux qui savent ne disent rien, et ceux qui parlent ne savent rien", déclarait un ministre du gouvernement Debré, pressé de questions par les journalistes. Ceux-ci remplissent des colonnes, feuillettent la vie privée des personnages, exhibent photos et documents, mais ne font nulle part jaillir la lumière. Il faut donc attendre pour savoir si l'affaire Lacaze ne sera qu'une énorme bulle de savon appelée à crever sans grand fracas, où s'il s'agit d'un de ces scandales qui hélas fleurissent périodiquement en France et marquent les régimes politiques.

* * *

En attendant, l'opposition s'en donne à coeur joie: un des hommes que Jean Lacaze aurait contacté pour faire "disparaitre" Jean-Pierre Guillaume en 1957 est un membre de l'U.N.R., lié à un certain nombre d'hommes politiques du nouveau régime. Elle tire d'autant plus volontiers parti de la situation qu'un autre scandale, moins lourd de mystère, mais beaucoup plus scabreux, risque de mettre en cause une très importante personnalité socialiste.

Donc, la bataille politico-policière fait rage sur de nombreux fronts. Les journaux tiennent leurs lecteurs en haleine, et, pour eux, cela tombe à pic, car leur prix vient de passer de 20 francs à 25 francs. L'affaire Lacaze fait avaler la pilule!

Maurice HERR.



Sur ces photos l'on voit les indices de la participation catholique au mouvement de Castro au Cuba. A gauche, une partisane porte son chapelet autour du cou. A droite, les jocistes tiennent une bannière d'occasion. Selon M. Dale Francis, qui écrit dans Our Sunday Visitor cette semaine, les jeunes de l'Action catholique ont été maltraités brutalement par la police de Batista.

Billet du vendredi

Un grand journaliste oublié: Samuel Hopkins Adams

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La mort de Samuel Hopkins Adams, survenue en novembre dernier dans une petite ville de la Caroline du Sud, où il n'était que l'ombre de lui-même, remua à peine quelques souvenirs. Il avait atteint l'âge respectable de 87 ans. Nombre de gens le croyaient depuis longtemps au royaume des ombres, tandis que d'autres, même ceux qui le croisaient dans la rue, ne savaient rien de son bruyant passé. Il fut au début du siècle l'un des journalistes les plus redoutables des Etats-Unis, dont une campagne au moins trouva écho dans la législation de Washington.

Attaché, de 1900 à 1916, aux revues **McClure's** et **Collier's**, de même qu'à la **New York Tribune**, qui avait débuté comme hebdomadaire en avril 1841, sous la direction du fameux Horace Greeley, l'homme du **Go West, young man!** — il y avait eu plus que sa part de succès et de scandale. Il fut, avec d'autres de la même école, de ces journalistes qui entreprirent aux Etats-Unis de vastes campagnes de nettoyage et d'assainissement, au nom et dans l'intérêt du public, que le président Théodore Roosevelt qualifia de **muckraking** en 1906.

Né de bonnes intentions, le mouvement commença en 1902, s'étendit comme une tache d'huile en quatre ans, d'un bout à l'autre du pays, conduisit à des exagérations et abus qui provoquèrent l'ire de Roosevelt.

* * *

Celui-ci, qui présida aux destinées de la nation de 1901 à 1908, tira son terme de **muckraking** de l'ouvrage allégorique de John Bunyan, **The Pilgrim's Progress** (1678), dont l'un des personnages est à un moment si intentionné à ramasser de la boue, et du fumier, qu'il ne voit pas le halo céleste qu'on lui offre. Le **muckraking** continua, avec des hauts et des bas, jusqu'à l'entrée des Etats-Unis dans la première guerre mondiale. Les revues à s'y consacrer furent d'abord **Arena**, suivie bientôt **d'Everybody's, McClure's, The Independent, Collier's, Cosmopolitan**, le **World** de New-York et le **Star** de Kansas City. Le **muckraking** consistait à attirer l'attention sur et combattre des abus ou de prétendus abus, selon les circonstances et la bonne foi des croisés.

On ne tarda point à aller trop loin, ce pourquoi le président Roosevelt intervint avec la rudesse qui le caractérisait, sans pour cela mettre fin au brassage des turpitudes, vraies ou supposées. Outre Adams, qui s'en prit au commerce des médicaments brevetés et des aliments, les principaux athlètes d'alors furent Ida Tarbell, qui s'attaqua à la compagnie **Standard Oil**; T. W. Lawson, au monde de la finance; Lincoln Steffens, au gouvernement qu'il estimait enchainé; David Graham Phillips, au Sénat américain. D'autres journalistes impliqués furent R. S. Baker, S. S. McClure, Mark Sullivan, Fremont Older. Dans son **Autobiographie** (1931), Steffens, qui mourut en 1936, raconte les origines, l'histoire et la fin du mouvement.

* * *

En ce qui regarde Samuel Hopkins Adams, il fut plus heureux que d'autres, dans sa violente campagne contre les fabricants de **remèdes patentés**, comme il se dit, et certaines catégories de manipulateurs d'aliments, qu'il accusait de mettre en danger la santé et la vie des citoyens. Ses études eurent un tel retentissement que le gouvernement fédéral finit par légiférer, dans le sens d'une juste protection du public. Il commença d'écrire à seize ans, réussissant à placer sa prose à la **Tribune** de New-York. Sa montée fut fulgurante par la suite, et il est peu de domaines de l'actualité, dont il avait un sens aigu, qu'il n'ait touché. En plus de son travail journalistique, il est l'auteur de nombreux romans, dont dix-sept furent portés à l'écran.

L'un d'eux, publié sous le pseudonyme de Werner Fabian, portait ce titre de **Flaming Youth** qui brilla avec tant d'éclat aux marquises des salles de cinéma, il y a plus d'un quart de siècle. Il s'attarda aux scandales politiques dans **The Gorgeous Hussy** (1934), qui met en scène Andrew Jackson; **Revelry** (1926), qui traite de l'époque du président Harding. On lui doit aussi une biogrrphie de Wesbster: **The Godlike Daniel** (1930), un roman sur le journalisme moderne, **Sucess** (1921), une histoire qui n'est pas à l'eau de rose de l'administration Harding: **The Incredible Era** (1939). Adams naquit à Dunkirk, N.-Y., le 26 janvier 1871. Il fut surtout journaliste, jusque dans ses oeuvres de fiction.

L'ILLETTRE.

Son Excellence Mgr Giovanni Panico

Les Canadiens verront avec beaucoup de regret Son Exc. Mgr Giovanni Panico quitter la capitale fédérale. Les cinq années de sa délégation apostolique auront passé fort rapidement. Le représentant du Souverain Pontife n'aura perdu aucun moment de son séjour au Canada pour connaitre à fond l'histoire de l'Eglise canadienne et sa situation actuelle. Le distingué prélat n'a reculé devant aucune fatigue pour visiter les différentes provinces du pays et les divers diocèses. Toujours il a tenu à prendre contact non seulement avec le plus grand nombre de prêtres canadiens, de langue anglaise ou française, mais aussi avec les fidèles eux-mêmes, qu'ils soient du plus haut rang ou du plus modeste.

Mgr Panico retourne en Europe — il vient d'être nommé nonce à Lisbonne — riche d'une vaste expérience américaine, au sens large du mot. Au début de sa carrière diplomatique, il avait passé quelques années à Bogota et à Buenos-Aires et s'était soigneusement renseigné sur les problèmes religieux de la partie orientale de l'Amérique du Sud. A la suite d'un long séjour en Europe, aux nonciatures de Prague, de Munich et de La Sarre, puis d'une mission en Australie, Mgr Panico reprenait la route de l'Amérique latine et passait environ six années à Lima, cette fois du côté du Pacifique. C'est de là qu'il devait venir au Canada. Il possède donc une connaissance étendue de l'Amérique, à la fois du Sud et du Nord, dont il peut faire profiter les autorités du Vatican.

Partout, à travers le Canada, Mgr Panico s'était créé de nombreux amis, ecclésiastiques et laïques. Il s'éloignera vers le Portugal en laissant derrière lui de profonds regrets mais il emportera aussi de doux souvenirs de son séjour parmi nous.

(La Presse)

Léon XIII instigateur du regroupement des chrétiens

CITE DU VATICAN — Où en est-on du mouvement en faveur du retour à l'unité des églises chrétiennes? C'est pour trouver une réponse à cette question et pour aider ce mouvement que Jean XXIII vient de prendre une des décisions les plus importantes pour la vie de l'Eglise des cent dernières années, celle de convoquer un concile oecuménique.

C'est au pontificat de Léon XIII que remontent les premières initiatives prises par le Saint-Siège dans les temps contemporains pour stimuler le regroupement des Eglises chrétiennes. Ce pontife déclara dès son élection que le retour à l'unité des chrétiens des différentes confessions était un des deux buts de son pontificat. Il adressa maints appels aux Orientaux et aux Anglais et il créa une commission cardinalice chargée d'étudier la question de l'unité de tous ceux qui se réclament du nom de chrétien.

L'autorité d'un seul pasteur

Sous le pontificat de Pie X un protestant américain du nom de Watson prend l'initiative d'organiser tous les ans une octave de prières pour l'unité et l'année d'après, à sa conversion au catholicisme, cette initiative est adoptée par l'Eglise de Rome. En 1910 se réunit à Edimbourg un congrès oecuménique sur l'initiative des protestants. L'Eglise de Rome ne s'y fait pas représenter toutefois considérant que l'unité ne peut se faire sous le signe de la croix que par le retour des dissidents au sein du bercail, sous l'autorité d'un seul pasteur. Ce qui n'empêcha pas toute une série de rencontres entre catholiques et protestants, ainsi que la publication de nombreux livres consacrés à la question de l'unité de l'Eglise.

Benoit XV, en 1917, fonda l'Institut pontifical d'études orientales qui, à un moment donné, joua un rôle important dans la formation de prêtres destinés à maintenir les contacts entre les catholiques et les orthodoxes. La deuxième guerre mondiale, si elle favorisa l'établissement de rapports fraternels entre les catholiques et les protestants, soumis en Allemagne à une même persécution de la part des nazis, marqua un temps d'arrêt dans le mouvement en faveur de l'unité.

Sous le pontificat de Pie XII

En 1948, sous le pontificat de Pie XII, le mouvement oecuménique aboutit à la constitution d'un Conseil des Eglises non catholiques à Amsterdam. Un décret du Saint-Office interdit tout d'abord aux catholiques d'y participer. Mais l'année d'après, une instruction de cette même congrégation accorda aux catholiques, sous certaines conditions, la faculté de rechercher avec les chrétiens dissidents les moyens d'activer le retour à l'unité. L'instruction établissait notamment que les évêques avaient le pouvoir d'autoriser ces contacts au stade diocésain, mais que sur le plan interdiocésain, national ou international, seule la Congrégation du Saint-Office était juge en la matière.

L'accroissement des conversions

Jean XXIII aussitôt après son élection, avant même de sortir du conclave, dans l'allocution qu'il adressa aux cardinaux qui venaient de l'élire, manifesta sa sollicitude pour les chrétiens d'Orient séparés de Rome. Dans son message de Noël, il adressa à tous les chrétiens un appel à l'unité et depuis il a profité de toutes les occasions qui pouvaient s'offrir à lui de montrer l'intérêt qu'il porte à cette question.

Le mouvement d'intérêt créé dans tout le monde chrétien par ces multiples initiatives semble avoir porté des fruits qui, pour Rome, se traduisent par un accroissement des conversions tant en Grande - Bretagne qu'aux Etats-Unis. Les convertis anglais sont souvent des ministres protestants, ce qui renforce la valeur de ces retours. D'autre part, des rapports plus confiants se sont établis en Allemagne entre les catholiques et les luthériens. Les premiers assistent aux "kirchentag" des seconds et ceux-ci se font représenter aux "katholikentag". De plus, la guerre ayant détruit un grand nombre de lieux de culte, catholiques et protestants ont décidé dans certains cas de partager leurs églises.

Pour ce qui est des Orientaux, on peut noter que le patriarche orthodoxe de Constantinople Athénagore a répondu en termes empreints de la plus grande sympathie au message de Noël de Jean XXIII et l'archimandrite roumain Vissarion, qui vit en France, a engagé ses supérieurs ecclésiastiques à s'inspirer des paroles du Pontife romain en vue de renforcer les liens entre les catholiques et les orthodoxes dans l'espoir d'aboutir un jour à la formation d'un seul troupeau.

(A.F.P.)

Le débat entre les banques et les Caisses populaires

MONTREAL — L'Association des banquiers canadiens a émis, à Montréal, un communiqué dans lequel elle affirme que les banques à charte ne cherchent pas du tout à restreindre l'activité des Caisses populaires et autres organismes du genre.

Elle ajoute que c'est "uniquement à cause de l'accroissement" de leurs dépenses administratives que les banques à charte ont décidé d'augmenter les frais de service des Caisses populaires.

En juin dernier, les banques à charte faisaient savoir aux Credit Unions, Caisses populaires, compagnies de prêt hypothécaire et compagnies de prêt et de fiducie, partout au Canada, que des tableaux revisés des taux relatifs à la compensation des chèques tirés sur ces institutions allaient être mis en vigueur.

L'Association dit dans son communiqué:

"Si les banques à charte ont proposé d'augmenter les frais de service que payent les Caisses populaires, Credit Unions et diverses sociétés autres que les banques, c'est uniquement à cause de l'accroissement des dépenses d'administration, et non pas dans l'intention de restreindre leurs activités."

L'Association expose qu'il y a sept mois, soit en juin dernier, les banques à charte ont donné avis aux Credit Unions, Caisses populaires, compagnies de prêts hypothécaires et compagnies de prêts de fiducie, partout au Canada, que des tableaux revisés des taux relatifs à la compensation des chèques tirés sur ces institutions allaient être mis en vigueur.

"Cette décision a été prise parce que le coût que comporte la compensation des chèques de ces institutions a sensiblement augmenté depuis quelques années et qu'en conséquence, les taux en vigueur, dont plusieurs n'ont pas été modifiés depuis 1939, sont trop bas. Ils ne sont pas en rapport avec le coût des services que rendent les banques, et ils auraient dû être relevés depuis longtemps.

"Depuis lors, des ententes mutuellement satisfaisantes ont été conclues avec ces institutions, sauf avec la section des Caisses populaires du Québec. Les autres groupes de Caisses populaires y avaient souscrit.

"Au cours de toutes les négociations et discussions, les banques invoquaient, à l'appui de leurs demandes d'augmentation des frais de service, le fait que les taux existants n'étaient pas suffisants pour couvrir leurs dépenses. Les banques se sont toujours montrées disposées à fournir ces moyens de compensation, à condition de recevoir une rémunération raisonnable pour couvrir leurs dépenses.

"Durant les sept mois de négociations et de discussions entre les banques et les institutions non bancaires, les banques ont fait plusieurs concessions et ajustements au cours de nombreuses réunions, particulièrement avec les Credit Unions et les Caisses populaires. Mais il vient un moment, quand on cherche à conclure un arrangement dans n'importe quel genre d'affaires, où de nouvelles concessions ne sont plus possibles, où le prix d'un service ne peut pas être réduit davantage, à moins d'être fourni à perte, au détriment de tous les autres clients.

"En ce qui concerne les Caisses populaires du Québec, les banques ont proposé un système central de compensation semblable à celui qui existe en Colombie-Britannique, en Ontario et en Saskatchewan à l'usage des Credit Unions, et qui fonctionne à la satisfaction mutuelle de tous les intéressés. Ce nouveau système offrira plusieurs avantages aux Caisses populaires et permettra de manier avec plus de rapidité et de précision le volume sans cesse croissant des chèques tirés sur ces institutions. L'un de ces avantages, c'est qu'il permet à une Caisse populaire ou à une Credit Union, dans une agglomération où il n'y a pas de banque, d'offrir à ses membres la possibilité d'émettre des chèques, ce qui n'était pas facile sous l'ancien système.

"Les frais de service que les banques proposent aux Caisses populaires sont exactement les mêmes que ceux qu'elles proposent aux Credit Unions dans le reste du Canada, et que celles-ci ont acceptés. Ce ne sont pas des frais excessifs. Au contraire, ils sont justes et raisonnables et ne font que refléter les dépenses d'administration accrues des banques.

"Les banques à charte administrent un système de compensation des chèques à leur propre usage et comptent des frais de service lorsque des institutions autres que des banques désirent utiliser ce système. Chaque jour ouvrable, 2,500,000 chèques passent par le système de compensation et chaque année, depuis dix ans et plus, le nombre des chèques ainsi maniés a augmenté d'environ 10 pour cent. En 1957, il atteignait 650 millions.

"Les dépenses que comporte ce système de compensation se sont élevées régulièrement en ces dernières années, parce qu'il faut un plus gros personnel et un plus grand nombre de machines pour manier un volume sans cesse croissant de chèques et autres instruments de paiement. C'est là l'unique raison pour laquelle les banques ont revisé les frais de service relatifs à la compensation qu'ils comptent à toutes les institutions autres que les banques, que ce soit des corporations ou des coopératives. Les actions des banques n'ont jamais été inspirées par quelque esprit de rivalité à l'égard des Credit Unions ou des Caisses populaires. Et jamais les banques n'ont tenté de tirer parti de ces frais de service pour causer un préjudice aux organisations coopératives ou pour restreindre leurs activités."

Tribune libre

La marche des fermiers vers Ottawa

Albertville, Sask.

Monsieur le rédacteur,

Me serait-il permis par la voix du journal d'émettre mon opinion au sujet de la fameuse marche des fermiers de l'Ouest vers Ottawa? La charité m'oblige à croire, puisque les promoteurs l'ont déclaré, que le mouvement n'a pas un but politique, toutefois il en a bien l'air et si le résultat n'est pas tel qu'espéré, ce geste, au point de vue politique, sera, à mon avis, un atout pour le parti au pouvoir en Saskatchewan.

Si tout le temps et l'argent dépensés pour cette campagne était employé à étudier, sans parti pris, la situation financière et économique des fermiers, les causes du malaise et les améliorations possibles, il en résulterait un assainissement moral qui nous serait de beaucoup plus profitable qu'une parade tapageuse à Ottawa, quels qu'en soient les résultats.

Qu'il y ait des fermiers dans la gêne, personne ne le conteste: il y aura toujours des pauvres ici comme ailleurs; mais, même si elle était acceptée, la demande des fermiers aiderait peu ceux qui sont dans le besoin et au contraire mettrait plus à l'aise ceux qui y sont déjà. Le fermier qui a récolté 40 minots à l'acre recevrait 4 fois plus que celui qui n'en a récolté que dix et 5 ou 6 fois plus que le malchanceux que les éléments ou la température n'ont pas favorisé, et que dire du petit fermier qui sème 75 ou 100 acres comparé à celui qui en sème mille et plus?

La requête d'un paiement additionnel sur les grains vendus les dernières années à déjà été présentée à Ottawa par nos associations agricoles et un maximum de $200 a été accordé à chaque fermier — personnellement j'ai reçu $175 —. Cela était normal et dans l'ordre; mais ce qui, ce me semble, ne l'est plus, c'est vouloir pour ainsi dire monter à l'assaut du parlement et faire le plus de pression possible sur les députés pour qu'ils se rendent à nos désirs. Prenons-nous donc nos mandataires pour des incapables et des niais? Si tous les groupes qui se croient lésés décidaient une marche à Ottawa où en serions-nous?

Les députés que nous avons envoyés à Ottawa par notre vote ne sont pas des députés pour la Saskatchewan, mais pour le pays tout entier comme d'ailleurs tous les députés fédéraux d'où qu'ils viennent et il me semble que nous devrions leur faire assez confiance pour les croire capables de gouverner le pays honnêtement. Et n'oublions pas que c'est leur devoir de considérer d'abord le bien général du Canada qui, dans son ensemble, passe avant celui de la Saskatchewan, même pour les députés qui représentent notre province.

Je ne suis pas surpris que la pétition ait eu un grand succès et je ne voudrais pas que ces quelques lignes froissent ceux qui ont cru devoir la supporter: il y a trois causes qui expliquent ce succès. D'abord, c'est la propagande sans précédent qu'a faite et fait encore le journal que finance le Wheat Pool, propagande accentuée par de nombreux orateurs qui ont su nuancer leurs discours pour convaincre leurs auditeurs de la nécessité de cette marche vers Ottawa. La deuxième cause c'est que durant la campagne électorale qui a précédé les dernières élections tous les partis politiques nous ont promis à nous fermiers une aide efficace pour atteindre un plus haut niveau de vie. Ce niveau de vie ne venant pas assez vite, on essaye du moins de l'améliorer. Qui est à blâmer ceux qui l'ont promis ou ceux qui le cherchent?

La troisième cause, et c'est la plus grave, c'est que aujourd'hui dans l'Amérique du Nord plus qu'ailleurs nous vivons dans une ambiance matérialiste qui nous empoisonne et nous "gaze" et le malheur, c'est que nous ne nous en apercevons pas. Nous avons perdu le sens des valeurs: nous appelons utile ce qui est superflu et nous appelons nécessaire ce qui n'est qu'utile. C'est le confort que nous cherchons, encore du confort et toujours plus de confort: pas de point final. Et ce que nous ne devrions considérer comme secondaire semble être au contraire notre considération la plus importante.

Est-ce qu'un peu de réflexion ne nous amènerait pas à modérer nos désirs et cela, sans aucun doute, à notre avantage. Ne serait-ce pas à notre avantage aussi de ne pas nous laisser berner par les beaux diseurs?

Avant la fameuse convention de Regina — elle fut fameuse, n'est-ce pas? puisqu'elle a duré 15 jours — un record mondial, je crois, et n'oublions pas que c'est nous les fermiers qui maintenant demandons de l'aide, qui en avons payé les frais; avant cette fameuse convention, dis-je, les fermiers en général étaient tranquilles, les $200 reçus n'avaient pas aplani toutes les difficultés, mais c'était mieux que rien et voilà que tout à coup c'est un branle-bas général: nous sommes des victimes; on a tellement lavé notre cerveau que nous en sommes venus à croire aussi fort au supposé principe du "deficiency payment" qu'aux vérités évangéliques.

Il serait facile de faire d'autres considérations pour montrer l'inopportunité de cette démarche, mais cet aperçu est déjà long, Monsieur le Rédacteur, et je n'ajoute qu'un mot: c'est que nos coopératives, y compris les "Wheat Pool", ont des avantages, mais ces avantages sont limités; n'attendons pas d'elles des miracles qui ne viendront jamais. Il en est du salut économique individuel comme du salut éternel, la plus grande responsabilité c'est chacun de nous qui l'a personnellement pour lui - même. Pour ma part, je remercie Dieu de m'avoir donné non tout ce que j'aurais voulu, mais tout ce qu'il m'a fallu.

Mes sincères remerciements, Monsieur le Rédacteur, avec mes sentiments très respectueux.

Joseph ROUSSEL.

(NDLR: La parole est aux marcheurs!)

Le Manitoba français souhaitera "bon voyage" au Cercle Molière au Dominion le 13 février

Les Franco-Manitobains et les amateurs du théâtre classique dans la tradition de Molière conjugueront leurs efforts, le 13 février prochain, dans le but de souhaiter "bon voyage" au Cercle Molière, au début d'une tournée dramatique dans l'Ouest canadien. Le Cercle Molière est, en effet, la première troupe d'amateurs du pays à être désignée par le Conseil des Arts pour recevoir un octroi en vue d'une tournée dramatique.

Ce voyage, qui s'étendra à quatre provinces de l'Ouest, avec arrêts à Regina, Gravelbourg, Saskatoon, Prince-Albert, Edmonton, St-Paul, Calgary et New Westminster, couronne une trentaine d'années d'activité pendant lesquelles le Cercle a monté une soixantaine de pièces françaises. Il en a résulté un prestige précieux pour les Franco-Manitobains auprès de leurs concitoyens d'expression anglaise, une appréciation plus solide des "qualités" de la culture française chez les compatriotes et la formation de plusieurs chefs qui font bonne figure dans les arts et les professions. Comme on le sait, le Cercle jouit d'une renommée nationale par suite de sa participation aux festivals dramatiques canadiens qui lui ont mérité une dizaine de premiers prix.

Soirée de reconnaissance

Afin d'enlever tout souci financier à la direction du Cercle au cour du voyage (car l'octroi ne couvre pas toutes les dépenses nécessaires) on espère faire de la représentation au Dominion, le vendredi 13 février, une soirée de reconnaissance, qui remplira la salle à capacité. Dans le même but, treize personnalités importantes ont bien voulu consentir à agir comme patrons d'honneur. La liste comporte les noms suivants: L'hon. Duff Roblin, premier ministre; l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, Son Honneur le juge Alfred Monnin, l'hon. Juge Alexandre Bernier, Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, M. le Consul de France, Me Laurier Régnier, M.P., M. Roger Teillet, M.A.L., Son Honneur le maire J. Van Belleghem et les présidents des associations canadiennes-françaises des quatre provinces.

Grâce à la coopération des autorités publiques, d'hommes d'affaires et de professionnels, on publiera à cette occasion un programme souvenir digne de l'événement.

Deux pièces

Le Cercle jouera deux pièces, "Le Médecin malgré lui" de Molière et "La fable du secret bien gardé" de Casona. Selon les conditions de l'octroi il fallait choisir une pièce de valeur permanente. C'est précisément dans "Le Médecin . . ." que le Cercle a connu un de ses plus beaux succès au festival régional en 1955. "Le Médecin . . ." est un genre que l'on apprécie autant la deuxième que la première fois qu'on le voit.

Distribution par ordre d'entrée en scène

"Le Médecin malgré lui" — Sganarelle (Robert Trudel), Martine, femme de Sganarelle (Monique Guyot), M. Robert, un voisin (Benoit Guyot), Valère, domestique de Geronte (Jean-Marie Deniset), Lucas, mari de Jacqueline (Gilles Guyot), Geronte, père de Lucinde (Léo Rémillard), Jacqueline, nourrice chez Geronte (Marie Masson), Lucinde, fille de Geronte (Laurette Bergeron), Léandre, amant de Lucinde (Jacques Ouvrard), Thibaut, un paysan (Benoit Guyot), Perrin, fils de Thibaut (Robert Seguier).

"La fable du secret bien gardé" — Juanelo (Robert Seguier), Bruno, père de Juanelo (Léo Rémillard), Léonela, femme de Juanelo (Monique Guyot), Liseta, une voisine (Léonie Guyot), Asunta, une autre voisine (Marie Masson), Sandra, une autre voisine (Laurette Bergeron).

Direction et mise en scène, Pauline Boutal; direction de la scène, Gilles Guyot; décors et costumes, de Christianne Le Goff, confectionnés par Rolland Tremblay, Noël Boulet, Maurice Desloges, Yvonne Hébert, Irène Lane et Aimée Simons; maquillage, Irène Lane.

Entr'actes: 10 minutes entre la fable et le médecin; 10 minutes entre le 1er et le 2e acte du médecin, et 5 minutes entre le 2e et le 3e acte du médecin.

Voici le comité pour l'année 1958-59: Léo Rémillard, président; Léonie Guyot, vice-présidente; Louise Trudel, secrétaire; Denis Bélair, trésorier et publicité à la radio; Robert Trudel, Lucien Paquin et Aimée Simons, syndics; Robert Séguier, organisateur des soirées, publicité à la presse; Mme G.-M. LaFlèche, musique; Pauline Boutal, direction artistique.

Un règlement scolaire soumis aux électeurs le 27 février

Le vendredi 27 février, les électeurs de St-Boniface seront appelés à voter en faveur d'un règlement pour la construction de deux additions de 12 classes chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, afin d'accommoder les quelques 700 à 1,000 nouveaux élèves qui se présenteront à l'ouverture des classes en septembre prochain.

Ces chiffres ne sont pas exagérés si l'on considère qu'il y a, en moyenne, 2 enfants d'âge scolaire par famille dans le Parc Windsor et que 575 permis de construction pour logis auront été accordés pour cette région, d'ici quelques mois, et ces demeures nouvelles seront habitées à l'automne.

Au mois d'octobre dernier, les électeurs ont voté pour la construction d'une école supérieure "High School" avec l'espoir qu'elle répondrait aux besoins actuels. Mais la population de la région s'accroit à un rythme accéléré et pour diverses raisons, les travaux n'ont pu être entrepris durant l'hiver; maintenant, à cause du nouveau plan gouvernemental qui augmente l'octroi du 40 pour cent actuel à 75 pour cent dès le 1er avril, on croit préférable d'attendre cette date pour entreprendre les travaux. N'est-ce pas aussi l'avis du contribuable?

Quant aux deux additions proposées, on espère qu'elles seront prêtes pour le 1er septembre 1959, étant donné que les services d'eau et d'égouts y sont déjà installés. Si ce règlement est adopté le 27 février, la construction sera entreprise dès le 1er avril.

Par contre, si le règlement est défait, il sera nécessaire de faire fonctionner les 3 écoles du Parc Windsor sur un plan de relais et peut-être aussi les "High Schools" de Provencher et de l'Institut Collégial St-Joseph; une partie des élèves devront assister aux cours durant la matinée et les autres dans l'après-midi. Chaque groupe ne bénéficiera alors que de 3 à 4 heures de classe par jour au lieu des 5 heures et demie réglementaires.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Les divers comités de la Ville de St-Boniface se réunissaient le 2 février à 7 h. 30 du soir. Le comité des finances étudiait d'abord un projet de l'église anglicane St. Philip's en vue de construire des appartements à prix modiques pour les vieux citoyens.

Les membres du comité se demandaient si les projets de ce genre peuvent être acceptés comme oeuvres charitables et attendront d'avoir plus d'informations, telle que le prix des loyers, avant de prendre une décision.

L'"Industrial Development Board" demande que leur octroi soit renouvelé, l'an dernier, il recevait $750.00. Certains échevins se demandent si cet organisme fait beaucoup de propagande pour St-Boniface dans le monde industriel. Leur demande fut remise aux estimés pour 1959.

Le numéro d'appel d'urgence "999" était encore à l'étude. L'échevin Pynoo croit que nous ne devrions pas l'adopter puisqu'il voit là un moyen de nous entrer dans le mouvement de l'amalgamation; mais si le numéro 999 est adopté, comme on le dit, dans une grande partie de l'Europe et des Etats-Unis et que ce numéro d'appel d'urgence deviendrait d'usage universel, il faudra bien alors faire cause commune avec nos voisins. La décision en fut remise à la prochaine réunion du Conseil.

D'après un rapport du surintendant du Bien-être Social, il y aurait environ 250 à 400 personnes âgées qui pourraient bénéficier du transport gratuit sur les autobus si le comité adoptait la suggestion du "Age and Opportunity Bureau". Ceci fut remis à plus tard en attendant un rapport de la Commission du Transport en commun.

Le coût du projet du détournement de la Seine se chiffre à $212,522.67, la part de la Ville serait de $35,420.45, avec un paiement annuel de $5,511.49. Le comité demande à l'ingénieur d'examiner ces chiffres et de s'assurer si la Province doit continuer ce projet.

Il fut aussi décidé de recommander au Conseil d'accorder $500.00 au Cercle Molière pour leur tournée dans l'Ouest, les membres du comité étant d'avis que la Ville en retirera beaucoup de gloire ainsi que de la publicité.

La Cie Supercrete demande la permission de bâtir une digue autour du Parc Whittier; l'ingénieur de la Ville suggère qu'une digue d'au moins 32 pieds est nécessaire si cette compagnie désire protéger leurs intérêts. Comme la Ville ne sait rien du projet de $10 millions dont on entendait parler récemment, le comité demande à l'ingénieur de s'informer auprès de Supercrete au sujet de leurs projets d'avenir parce que la Ville devra voir à la construction d'égouts, etc., et qu'il sera plus facile de construire maintenant, tenant compte du nombre de familles qui s'installeront dans ce nouveau développement que d'avoir à recommencer plus tard.

Le pont sur la Seine au chemin Bruce n'est pas en très bon état et l'ingénieur recommande qu'une affiche soit apposée sur le pont avec une inscription qui se lirait comme suit: Pont en mauvaise condition (unsafe), avancez à votre risque. On dit que St-Vital a posé une telle affiche de son côté. Le comité consulte l'avocat de la Ville afin de s'assurer de la responsabilité de la Ville s'il y avait un accident.

Le surintendant du Bien-être Social demande la permission d'embaucher les ouvriers nécessaires pour rafraichir ses locaux en employant les gens sur le secours direct et en prenant avantage du projet des travaux d'hiver; il demande aussi la permission d'employer de l'aide supplémentaire et de faire usage de deux lignes téléphoniques privées parce qu'il a souvent affaire à régler des cas particuliers qu'il ne serait pas sage de traiter sur la ligne centrale. Sa demande pour l'aide supplémentaire est remise au comité du personnel et sa demande pour les lignes téléphoniques est acceptée et recommandée.

Le chef des pompiers dans son rapport recommande les taux suivants pour l'aide aux municipalités en réponse aux appels d'urgence: 1 engin, $150.00 par heure ou fraction d'heure; 1 wagon-échelle, $150.00 par heure ou fraction d'heure, et recommande que l'avocat de la Ville prépare un contrat qui sera soumis aux municipalités de St-Vital, Transcona et Springfield.

Le chef des pompiers aimerait bien placer l'alarme à feu à l'intérieur de l'hôpital St-Boniface au lieu qu'à l'extérieur à cause du nombre de faux appels. Le comité recommande que M. Muller et le chef des pompiers rencontrent les autorités de l'hôpital et de l'Hospice Taché afin d'installer un système à l'épreuve des mauvais plaisants. L'échevin St-Hilaire fait part au comité du système qui a été installé à l'hôpital Miséricorde et qui fonctionne très bien.

A lundi prochain.

Journées de l'enseignement religieux en France

PARIS — Le thème des Journées nationales françaises de l'enseignement religieux, qui se dérouleront à Paris, du 16 au 18 février prochain, sera: "Le rôle des parents dans l'éducation religieuse de leurs enfants".

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 27 janvier fut organisée par Mmes J. Dupuis et Albert Robitaille, capitaines, aidées de Mmes Germain Gauthier, Louis Poulin, Marcien Bergeron, Gérard Desmarais, Jules Vermette, Paul Moreau, Léo Valcourt, A. Fillion, Georges Maertens, Jean Tétreault, Isidore D'Auteuil, Félix Paradis, Phillias Lévesque, Albert Stordeur, G. Lavergne, William Dacquay, J. Mousseau, Ulysse Deschênes, Julien Lambert et J. Mousseau.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Roger DeMontigny et ceux de la cagnotte par Mlle Olive Lachance, Mme R. Sabourin et M. J.-B. Beauchemin.

Les prix des cinq mains échurent à: 1er, Mlle Lucille Moquin; 2e, Mlle Olive Lachance; 3e, M. J. Grenier, et 4e, Mme J. Dupuis. Le prix de consolation fut aloué à Mlle Dolorès Carrière et M. R. Boulet.

Au tirage spécial, le sort favorisa Mlle A. Proteau, Mme M. Leclair, M. Gene Gauthier et M. Cyrille Dorge.

M. et Mme Noël Emond (née Léonie Lemoine), 44, rue Champlain, ont le regret d'annoncer à leurs parents et amis qu'un fils, né le 2 février à l'hôpital St-Boniface, est décédé peu après sa naissance.

Ligue de Quilles

Les Joyeux	77½
Les Météores	69
Sunshine	66½
Leo's Electric	66
Royals	62
Les Hirondelles	56
Aces	55
Toupin Lumber	52
Dames:	
H 1 P—E. Bruneau	250
H 3 P—R. McCoughan	583
Hommes:	
H 1 P—G. Boissonneault	290
H 3 P—G. Boissonneault	676
Equipes:	
H 1 P—Les Météores	1300
H 3 P—Les Météores	3645

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nos assemblées

Les membres sont fidèles à assister à nos assemblées mensuelles. A celle du 19 janvier, les membres ont étudié les principes de l'éducation catholique avec le frère O. Fillion et ont discuté en groupes les problèmes de nos écoles séparées. Cette méthode d'approfondir un sujet est nouvelle au sein de notre conseil et a semblé plaire aux frères. Le frère Fillion a donc droit à nos remerciements sincères.

L'assistance était également bonne à la réunion d'affaires du 2 février. Plusieurs frères ont profité de l'occasion pour remettre leurs livrets vendus. A ce sujet, il parait que la date limite pour rapporter les livrets a été fixée au 25 février. Les frères sont donc priés de donner un dernier coup de collier dans la vente des billets et de faire remise aux capitaines avant ladite date.

Le 16 février

La lettre mensuelle du Grand Chevalier révélait aux frères le programme de la prochaine assemblée . . . Inutile d'en dire plus long à ce sujet: les frères seront là en grand nombre et ainsi démontreront au conférencier qu'ils apprécient hautement son travail!

Autres activités

La soirée sociale du 30 janvier a plu à toutes les personnes présentes. L'esprit de camaraderie témoigné à l'occasion a assuré le succès de l'entreprise. Félicitations aux organisateurs!

Le dimanche 22 février, il y aura déjeuner-communion pour tous les Chevaliers et leurs dames à l'église Ste-Marie de St-Vital, à 8 h. 30. Soyons fidèles au rendez-vous!

Le mardi 24 février, à l'auditorium du Précieux-Sang, aura lieu la partie de cartes annuelle des Chevaliers de cette paroisse. Tous les Chevaliers de la ville et des environs sont cordialement invités à venir encourager les vaillants frères du Précieux-Sang.

Peut-on rigoler . . .?

Méfiez-vous du frère qui porte toujours le sourire aux lèvres . . . D'après le frère Dominique R., c'est bien lui Rigoletto! Les frères qui prétendent posséder un esprit observateur très développé voudront bien faire rapport de leurs démarches à ce membre inquiet afin de le soulager au plus tôt!

Le frère Jos. A. aime poser des questions dans le but d'éclaircir un doute. Il aura sa réponse, cette fois-ci, à la prochaine assemblée . . . si tout marche bien!

RIGOLETTO.

Le R. P. Aimé Duval, S.J., chantre de réputation internationale, donnera un concert au Collège de St-Boniface, le samedi soir 7 février, à 8 h. 30. On ferait bien de se faire réserver des billets d'avance car il y aura foule pour entendre le "troubadour du Seigneur".

Ste-Marie

Partie de cartes

Le premier groupe de paroissiens donnaient, le dimanche 25 janvier, la première partie de cartes d'une série de quatre, au profit de la paroisse.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme J. Bonnot et le premier prix de whist pour homme, par M. R. Kerr et celui pour dame, par Mme A. Chénier.

Félicitations aux organisatrices, Mmes A. Bertrand et A. Brissette, et au premier groupe et merci aux personnes qui se sont rendues malgré une température froide pour encourager leurs efforts et contribuer à faire de cette soirée un succès.

La deuxième partie de cartes aura lieu le 15 février et sera organisée par Mmes R. Provost et N. Decloux.

Bienvenue à tous.

Décès

M. Delphis Gaudry

M. Delphis Gaudry, de 42, avenue Arden, St-Vital, est décédé le dimanche 25 janvier à sa résidence, à l'âge de 68 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Anna; deux fils, Grégoire et René; quatre filles, Mme E. Raymond, Irène, Gloria et Léona; un frère, Alexandre, et cinq petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 28 janvier en l'église de St-Eugène. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Vital. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

M. Napoléon-A. Gaudreau

M. Napoléon-Aloie Gaudreau, de 481, avenue Provencher, St-Boniface, est décédé le mardi 27 janvier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 66 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Hosanna; cinq fils, Roland, Daniel, Roger, Ernest et Gérald; deux filles, Mmes W. Jansen et A. Ste-Marie; une soeur, Mme A. Angers, et 12 petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 30 janvier en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Avis relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arondissement scolaire de St-Boniface No 1188

Un règlement pour autoriser une dépense de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface No 1188, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit District Scolaire de St-Boniface No 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 120) du District Scolaire de St-Boniface No 1188 sera soumis, en vertu du règlement No 4053 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l' "Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 120 du District Scolaire de St-Boniface No 1188 est de contracter une dette de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection d'une extension de douze pièces chacune aux écoles Frontenac et Prendergast, dans la région du Parc Windsor, dudit district scolaire, au coût total de trois cent soixante mille ($360,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 27 FEVRIER A.D. 1959, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

Subdivisions électorales

QUARTIER No 1
Sub. élec. no 1 —Eglise Belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Sub. élec. no 2 —Club St-François, 1037, chemin Dugald
Sub. élec. no 5 —33 Cherokee Bay, Niakwa Park
Sub. élec. no 6 —école Frontenac, Autumnwood Drive
Sub. élec. no 7 —école Béliveau, chemin Speers

QUARTIER No 2
Sub. élec. no 8 —Salle des Canadiens de Naissance, 230, ave Provencher
Sub. élec. no 9 —école Marion, rue Des Meurons

QUARTIER No 3
Sub. élec. no 10—Institut Collégial Provencher
Sub. élec. no 11—Hospice Taché
Sub. élec. no 12—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "The Norwood Press", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNÉ à Saint-Boniface, Manitoba, ce vingt-septième jour de janvier, A.D. 1959.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Nouvel horaire de retraites prêchées en semaine

Un groupe de 67 capitaines et lieutenants de la Ligue des Retraites se réunissaient, le jeudi 29 janvier, en la chapelle de la Maison des Retraites pour y faire une heure sainte et se retremper dans l'esprit de leur apostolat. Ces laïques, hommes et dames, qui ont accepté avec enthousiasme de travailler à l'oeuvre des retraites fermées, avaient été recrutés tant dans les paroisses de la campagne que de la ville. Et la générosité avec laquelle ils répondirent à l'invitation qui leur était faite augure bien pour le succès des prochaines retraites qui s'annoncent.

Nous publions de nouveau ci-dessous le calendrier des retraites qui auront lieu au cours des prochains mois. **L'on tient à souligner que les retraites en semaine pour groupes paroissiaux de la campagne s'ouvriront dorénavant à 2 heures de l'après-midi, les mardis.** Les noms des capitaines et co-capitaines des diverses paroisses concernées apparaissent à la suite des noms de paroisses.

6-8 février—Hommes
Ste-Anne: Dr P. Doyle et M. Roger Smith.
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire.
9-12 février—Collégiens de St-Boniface et d'Otterburne.
17-19 février—Hommes
Ste-Anne: Dr P. Doyle et M. Roger Smith.
Lorette: MM. Léon Desmarais et J.-B. Grégoire.
#3-5 mars—Hommes
St-Eustache: MM. Lucien Rivard et Philippe Perron.
Elie: Dr R. Champagne et M. Z. Lachance.
#10-12 mars—Hommes
St-Malo: MM. Cyrille Hébert et Marcel Colette.
13-15 mars—Hommes
Sacré-Coeur de Winnipeg: M. Armand Trudel, tél.: SPruce 4-7208; M. L. Alary, tél.: SUnset 3-8034.
#17-19 mars—Hommes
St-Pierre: MM. René Mulaire et Achille Rioux.
Otterburne: M. A. Morin.
Ile-de-Chênes, La Broquerie, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Lupicin.
23-25 mars—Dames mariées de langue française
St-Boniface: Mme Cancade, tél.: WHitehall 3-4646; Mme W. Tétreault, tél.: WHitehall 3-8844.
26-28 mars—Hommes
St-Boniface: M. C.-E. Huot, tél.: CEdar 3-1244.
6-8 avril—Etudiantes
9 avril—Réunion des Oblats
#14-16 avril—Dames mariées
Lorette: Mmes Rose Therrien et J. McDougall.
Ste-Anne, La Broquerie, Ste-Geneviève, Richer, Thibaultville.

Le signe # indique les retraites prêchées la semaine et dont l'ouverture a lieu le **mardi, à 2 heures de l'après-midi.** On prie les intéressés de remarquer que la Maison des Retraites ne peut servir le diner aux retraitants le jour d'ouverture de ces retraites, en raison du surcroit de travail qu'occasionne la réorganisation de la maison après les retraites de fins de semaines.

Une erreur s'est glissée dans le tableau des retraites publié la semaine dernière: à noter que la retraite des 6-8 avril sera pour étudiantes.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

La ronde continue . . . Les écoles passent à tour de rôle laissant derrière elles des émissions bien travaillées et bien remplies, toutes à leur honneur. Dimanche dernier, l'école de Letellier apportait sa part à la série de programmes. Nous avons en liste pour dimanche prochain le collège St-Joseph d'Otterburne.

Tel qu'annoncé au préalable, le R. P. Laflamme, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, inaugurera, le samedi 7 février, une nouvelle série de causeries sur l'horticulture, le soin des pelouses. Nous tenons à vous rappeler à cet effet que si vous avez des questions à demander concernant l'horticulture, vous êtes invités à écrire au Père Laflamme et ce dernier se fera un plaisir de répondre à vos questions une fois par mois.

Depuis quelques semaines, le poste CKSB vous présente régulièrement des reportages à l'émission "Par ci par là". Ce programme qui a été mis de côté afin de vous faire connaitre les personnalités de passage dans notre ville, ou pour vous mettre au courant de la vie sociale de chez nous, est réalisé par Ubald Laurencelle. "Par ci par là" passe en ondes du lundi au mercredi, ainsi que le samedi à 7 h. 35.

L'émission "Point d'interrogation" a connu de beaux jours dernièrement. En dépit des températures sous zéro, les écoles ont été jusqu'ici fidèles au rendez-vous. Depuis le début de l'année 1959, le collège St-Joseph d'Otterburne n'a pas perdu un seul match. La semaine dernière, l'équipe d'Otterburne défaisait une équipe de l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Elle est venue sans bruit. Elle est partie sans bruit. Mais durant son séjour de deux ans au poste CKSB, Germaine Chaput a donné une aide précieuse au service si important de la continuité commerciale. Son départ cause un vide, puisque c'est toujours avec le même soin, la même rapidité, le même souci de la perfection qu'elle rédigeait, composait, préparait les annonces commerciales qui demeurent toujours le pain et . . . le vin des employés d'un poste de radio. Elle poursuivra des études supérieures, et de là qui sait, on la retrouvera peut-être un jour au service de traduction des Nations Unies. D'ici là, ses copains de travail lui souhaitent succès dans la route qu'elle choisira.

Coin des jeunes

La question-concours se résume à ceci: Daniel Rocher, surnommé LaFlèche, quitta la vie des champs et devint soldat et . . . dans le régiment du marquis de Montcalm. Envoyez votre réponse à Question-concours, Coin des jeunes, Poste CKSB, St-Boniface.

N'oubliez pas que tous les vendredis, nous lisons les lettres et nous faisons tourner les disques que vous demandez au "Courrier de l'oncle Ubald".

Le récit d'aventure "Le tambour du régiment" raconté aux jeunes passe en ondes le jeudi, à 4 h. 30, au programme "Les jeunes en voyage".

"A l'opéra" dimanche, vous entendrez "Le nozze di Figaro" interprété par les choeurs et orchestre de la Radio italienne dirigés par Fernando Previtali.

Décès

Mme Béatrice Lansard

Mme Béatrice Lansard, de 533, rue St-Jean-Baptiste, autrefois de Richer, est décédée le samedi 24 janvier à sa résidence, à l'âge de 55 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, Jean-Marie; six fils, Isidore, Jean-Paul, Eugène, Léo, Ferdinand et André; sept filles, Mmes A. Dupont, R. Sutherland, M. Orieux et J.-M. Hébert, Blandine, Claire et Rose-Marie; cinq frères, Alexandre, Maurice, Henri, Jean-Paul et Herménégilde Laberge; une soeur, Mme A. Hébert, et 19 petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 27 janvier en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. Hildège Nadeau

M. Hildège Nadeau, de 130½, rue Berry, est décédé le samedi 24 janvier à l'hospice Taché, à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Emilie; un fils, Alphonse; trois filles, Mmes Alice Hébert, Jeanne Château et Laurette Lussier; deux frères, Gualbert et Aimé; trois soeurs, la Rév. Sr Clara Nadeau, Mmes Lucien et Albert Légère, et 15 petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 26 janvier en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

PETITE NOTE

Remerciements

La famille Nadeau désire remercier très sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Ildège Nadeau. Un merci spécial est adressé aux prêtres et aux RR. SS. Grises.

Funérailles de M. Roger Leduc à St-Claude le 23 janvier

ST-CLAUDE — M. Roger Leduc, de Stony Mountain, est décédé le mardi 20 janvier à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 43 ans.

Le service eut lieu dans l'église de St-Claude le vendredi 23 janvier. La messe fut chantée par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté du R. P. Gérard Nogue, O.M.I.; ami du défunt, et de M. l'abbé R. Prescott, vicaire. Les porteurs furent MM. Georges et Harry Deprez, de Stony Mountain, Arthur Larose, de Winnipeg, Adrien Larose, de Ferland, Sask., Robert Desautels, de Dollard, Sask., et Léonard Dion, de St-Claude.

Un grand nombre de parents et d'amis de Stony Mountain, de Winnipeg, de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient présents aux funérailles.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Florida; deux enfants, Albert et Gisèle; sa mère, Mme Lucie Leduc, de St-Claude; une soeur, Jeanne, de St-Claude, et quatre frères, Henri, de Carlton, Sask., Robert de McCord, Sask., Jean et Julien, de St-Claude.

M. Roger Leduc naquit à Assiniboia, Sask., le 31 juillet 1915. En 1928, il alla avec ses parents à McCord, Sask., où il épousa Mlle Florida Larose, le 23 novembre 1938. Il demeura sur une ferme de cet endroit jusqu'en 1945. Il vint ensuite au Manitoba et s'installa sur une ferme, à Stony Mountain.

M. Leduc était membre du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Leduc et Larose désirent remercier tous ceux qui leur ont offert des condoléances, soit par leur assistance à l'enterrement ou par des offrandes de messes. Un merci spécial à MM. les abbés Gagné et Prescot et au R. P. Nogue, de St-Boniface.

Haywood

Malades

Bon courage et prompt rétablissement aux malades suivants: Mme Emile Fay, à l'hôpital St-Boniface depuis plusieurs semaines déjà; Guy Piché, fils de M. et Mme Aimé Piché, aussi à l'hôpital St-Boniface pour intervention chirurgicale nécessitée après des brûlures reçues l'automne dernier; M. Antonio Lachapelle en convalescence chez lui.

Accident

Le maitre de poste, M. J. Aymont, et M. Arthur Lapointe, firent une expérience plutôt comique, quand leur auto capota sur la route no 2 près du village de Haywood et alla s'arrêter les quatre roues en l'air dans le fossé. Les deux occupants n'eurent aucun mal et les dommages à la voiture ne sont pas considérables. On peut donc dire que voilà des chanceux.

CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

(A cause du manque d'espace il a fallu remettre sine die la publication d'articles très intéressants de Mlles Jeanne Benoist et Rachel DeGagné.)

* * *

Ciné-Club

"Quoi? Vous n'êtes pas membre du Ciné-Club? Mais vous manquez quelque chose de bien, chère amie! Ecoutez, je vais vous donner un aperçu de notre dernière réunion, et je suis certaine que vous désirerez faire partie de notre groupe étudiant la cinématographie.

A sept heures nous nous sommes rendues à la salle académique. Le film nous fut d'abord présenté par Pauline Guénette. A l'aide d'illustrations, elle nous fit voir les différents genres de plans employés dans un film. Un plan, c'est l'image employée pour exprimer une idée. Le réalisateur ne les emploie ni les choisit au hasard. Au contraire, il faut qu'il soit connaisseur en cette matière car de là avant tout dépend le succès de son film. Le film qu'on déroula était intitulé "Divided Heart", car il était d'origine anglaise; cependant, il a été traduit, le nom devenant ainsi "L'affaire Slavko".

L'histoire? La voici en résumé: Un orphelin est adopté à l'âge de deux ans par un jeune couple allemand. Lorsque Toni atteint dix ans, sa vraie mère, Sonja Slavko, par l'intermédiaire des affaires internationales, réussit à dépister son fils. Elle vient alors de Yugoslavie le réclamer. Un procès est tenu; le conflit est émouvant. Madame Slavko raconte comment et dans quelles circonstances les ennemis lui enlevèrent son enfant — et elle le réclame. De son côté, Madame Franz, dans un récit très pathétique, fait savoir comment elle adopta Toni et ce qu'elle avait fait pour lui depuis qu'il est son fils. Nous sommes en suspens . . . ! Quelle sera la décision des juges? Toni est remis à sa mère naturelle et retourne en son pays d'origine . . .

Et vous vous demandez: Pourquoi est-ce qu'il doit aller avec une femme qu'il ne commence qu'à connaitre? Eh bien, c'est justement une des questions que nous avons discutées après le film. Voici: la mère adoptive de Toni lui avait donné l'amour maternel si nécessaire à un enfant grandissant; mais, dans quelques années, il serait à l'âge où l'on doit donner de l'amour, non seulement en recevoir; et puisque sa mère adoptive avait un mari et sa vraie mère était veuve, l'amour du fils devait compenser pour l'amour du mari. Comprenez-vous?

Tout en discutant les faits du film, nous référions aux divers plans, qui, en cinématographie, parlent et disent plus que des paroles.

C'était très intéressant. Pauline, la modératrice, a donné la chance à chacun des groupes de présenter ses idées. Savez-vous, j'ai été impressionnée des opinions diverses de mes compagnes. C'est vraiment intriguant de voir comment quelques-unes savent faire ressortir certains points pour donner raison à leur manière de voir.

Et maintenant, êtes-vous convaincues que le Ciné-Club est une organisation qui fait beaucoup pour le développement culturel des jeunes? Est-ce qu'il ne développe pas l'individualité de chacune? Ah, oui, je savais bien que vous seriez de mon avis! Nous vous invitons d'être l'une des nôtres.

Annette CHENIER,
10e année,
cours académique.

* * *

Divertissement

Le mercredi 21 janvier, notre gentille et dévouée maitresse nous honora d'une de ces "inoubliables fêtes".

Lorsque la question se posa, il y eut beaucoup de préparations à faire. On dit qu'il y a autant de plaisir à préparer une fête qu'à y assister. Nous avons trouvé ça entièrement vrai. Peut-être que la trésorière du comité de jeux eut un petit mal de tête à ramasser l'argent; mais grâce à l'enthousiasme les filles ont contribué généreusement. D'ailleurs, il fallait bien donner si elles voulaient manger les délicieux chiens-chauds et les beignets. Après avoir obtenu la permission de nous servir du Centre Récréatif nous nous sommes proposées d'aller patiner.

Quel grand plaisir! Soeur Françoise et notre invitée, Soeur Philéas, eurent le cran d'enfiler une paire de patins. Pas pire . . . puisque ça faisait plusieurs années qu'elles ne s'étaient pas embarquées sur la glace. A notre retour, vers 5 h. 30, notre maitresse de cuisine, Soeur Alice, avec l'aide de quelques-unes de nos compagnes, nous servit le goûter. C'était délicieux et l'appétit ne manqua pas!

Une danse à laquelle toutes participèrent couronna la courte soirée. L'esprit de corps anima la fête et contribua entièrement à son succès. Merci, Soeur Françoise!

Lucienne BEAUDRY,
Grade X, cours académique.

* * *

Condoléances

Nous offrons nos sincères condoléances à Soeur Antoine-de-la-Providence, dont la mère, Mme Rajotte, est décédée vendredi dernier.

Nos plus profondes sympathies vont également à Mlle Claire Lansard, élève de 9e année, classe 19, ainsi qu'à sa famille, dont la mère est morte subitement samedi dernier.

Soyez assurées de nos prières les plus ferventes à l'égard de ces deux chères disparues.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dim.
10.00—Nouvelles, Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Regards sur le Canada français
12.30—Chansonnettes
12.45—Programme juif
1.30—Ukrainian Catholic Council
2.00—Musique ukrain.
2.30—A l'opéra
5.00—Prog. allemand
6.00—Voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symph.
7.00—Ecoles à la ronde
7.30—Pères Blancs
7.45—A propos de livres
8.00—Match inter-cités
8.30—Sérénade
9.00—Nouvelles
9.15—J'ai choisi
9.30—Récital
10.00—Nouvelles, L'Heure Exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive Réveille-matin
8.00—Nouvelles, Réveille-matin
9.00—Nouv., tempér.
9.10—Vos problèmes, mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles, Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'Ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv., variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Réveil rural
12.45—Variétés
1.00—Nouv., variétés
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes, marché aux best., marché du grain
1.30—Je vous ai tant aimé
1.45—Fémina
2.00—Visages de l'amour
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouv., Ranch 1250
4.00—SDS, Variétés
4.30—Coin des jeunes
5.00—Nouv., comment.
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.15—Variétés
6.45—Rosaire
7.00—Nouvelles, prev. du temps, carnet social
7.15—Clinique du coeur
7.30—Nouvelles, Par ci, par là

LUNDI

8.00—Idées en marche
8.30—Reportage
9.00—Radio-journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Prog. hongrois
10.00—Paris chante et danse
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

MARDI

8.00—D'un océan à l'autre
8.30—Revue des arts et des lettres
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.00—Vie artistique à Londres
10.30—Concerts symph.
11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

8.00—Parade des chansonnettes
8.30—Disques en primeur
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

JEUDI

8.00—Paris chante et danse
8.30—Prog. polonais
9.00—Nouvelles
9.15—Prog allemand
9.30—Prog. allemand
10.00—Quand l'opéra se donne des airs
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

7.30—Chasse à l'inconnu
8.00—Prog. ukrainien
9.00—Nouvelles
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—La rue s'allume
10.00—Folklore
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

7.00—Ouverture, Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive, Réveille-matin
8.00—Nouvelles Réveille-matin
8.30—Nouvelles, Réveille-matin
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles, Radio-salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
11.00—Nouvelles, A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv., Variétés
12.25—Nouvelles, Etablis. rural
12.40—Variétés
1.00—Nouv., Variétés
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouv., Ranch 1250
4.30—SDS, Variétés
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux franco-man.
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.25—Variétés
6.45—Rosaire
7.00—Nouv., prévisions du temps, carnet social
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Par ci, par là
8.00—Ca c'est Montréal
8.30—Chron. canadienne
9.00—Heure du rosaire (en polonais)
10.00—Revue de la semaine
10.30—Heure exquise
11.30—Nouv., fermeture

St-Jean-Baptiste

Décès

M. Wilfrid Dupuis, de St-Jean-Baptiste, est décédé le vendredi 30 janvier à sa résidence, à l'âge de 70 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise; huit fils, Théodore, Roger, René, Aimé, Jean-Guy, Ulysse, Gérard et Arthur; deux filles, Mmes E. Bouchard et C.-E. Roy; quatre frères, Alphonse, Edmond, Antoine et Alfred, et trois soeurs, Mmes A. Bernardin, Antonin Plamondon et A. Plamondon.

Le service fut chanté le lundi 2 février en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

La Caisse populaire de St-Pierre atteint un actif de $196,696.10

Une augmentation de quelque $15,000 a caractérisé les opérations de la Caisse populaire de St-Pierre au cours de l'année 1958. Le rapport a été présenté à l'assemblée annuelle, le mardi 27 janvier, au centre récréatif. L'actif se chiffre à $196,000.00, en comparaison de $171,000.00 en 1957, soit une augmentation de $25,000, dont $10,000 résulte d'un emprunt pour achat de bons. L'augmentation nette, comme le fait voir le cédule des recettes et dépenses, est due à l'excédent des recettes de capital social et d'épargne sur les déboursés faites sous ces postes. En effet, le capital social s'est accru de $13,600 et l'épargne, de $1,200. Les recettes globales ont atteint la somme de $121,000, soit un surplus de $120 sur les dépenses. Voici, deux autres chiffres impressionnants: prêts en cours, $48,949 (personnels) et $98,277 (hypothécaires).

Dans son rapport, M. René-J. Mulaire, président, a signalé que la caisse avait accepté 38 nouveaux membres et compte, à l'heure actuelle, 480 membres, soit 310 adultes et 165 enfants. Il félicite ceux qui ont pris l'habitude de déposer comme économie leurs chèques d'Allocation familiale.

M. Fortunat Grégoire, président du comité de crédit, a fait remarquer que la caisse avait prêté la somme de $81,775 durant l'année, dont $15,158 pour consolidations de dettes, $8,300 pour automobiles et camions, $39,300 pour prêts hypothécaires, $6,749 pour opérations commerciales, etc.

A son tour, le président du comité de surveillance, Me Marcel Préfontaine, a loué la gérante pour sa compétence et félicita les directeurs et les autres membres de l'administration.

Les directeurs et membres des comités ont tenu au cours de l'année environ une cinquantaine de réunions.

Voici les noms de ces personnes:

Président honoraire: M. Joseph Lambert. Directeurs: M. René Mulaire, président; M. Arthur Rioux, vice-président, et MM. Victor Joubert, Wilfrid Hébert et le Dr Liguori Gauthier.

Comité de Crédit: M. Fortunat Grégoire, président, et MM. Achille Rioux et J. Bédard.

Comité de Surveillance: Me Marcel Préfontaine, président, et M. Gilles Mulaire et Mme A. Banville.

Mlle Orise Lapointe est secrétaire-gérante.

La Broquerie

Union des Fermiers

Le mardi soir 27 janvier eut lieu, à la salle de l'arena, l'assemblée annuelle de l'Union des Fermiers. M. Neil Simonson, sous-directeur de district du M.F.U., était l'orateur invité. Il expliqua le mémoire qui sera présenté prochainement au parlement fédéral et qui concerne les problèmes et les intérêts des fermiers. Son discours intéressa vivement l'auditoire.

Aux élections qui suivirent, M. Roméo Gauthier fut élu président et M. Jos. Mireault, vice-président et secrétaire. Les nouveaux directeurs sont MM. Jules Troisfontaines, Denis Nadeau, Léo Nadeau, Aimé Charrière et Henri Brémaud.

L'Union des Fermiers de la paroisse désire remercier M. Adrien Allard, qui fut président durant deux ans, pour son dévouement à la cause des fermiers.

Baptême

Le 18 janvier: Robert-Laurent-Joseph, fils de M. et Mme Denis Nadeau, né le 10 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Haimbault, oncle et tante de l'enfant.

Congrès des commissaires

Durant les séances du congrès des Commissaires à St-Boniface les 19 et 21 janvier, les délégués de la paroisse étaient: pour l'école St-Joachim, M. Louis Granger; pour l'école St-Alexandre, M. Adélard Jolicoeur; pour l'école St-Joseph, M. Philippe Laramée; pour l'école St-Roch, M. Jacques Mireault.

42 équipes concourrent au bonspiel de Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le 6e bonspiel ouvert tenu récemment remporta un grand succès. Quarante-deux équipes y prirent part. Les villages représentés étaient les suivants: Altamont, Cardinal, Cypress-River, Haywood, Miami, Rathwell, Roseisle, Somerset, St-Claude, Swan Lake, Treherne et Notre-Dame.

L'équipe de Dun Delahunt (Rathwell) avec Hughie Delf, Jack Allan et John Kelly remporta le trophée du tournoi et, de plus, le grand prix "Grand Aggregate" pour avoir gagné le plus grand nombre de joutes.

Voici le résultat du 1er concours: 1er prix, l'équipe Dun Delahunt (Rathwell); 2e, Fernand Savoie (Lourdes); 3e, Allan Lounsbury (Treherne); 4e, Fred Delf (Rathwell). 2e concours: 1er prix, Louis Comte (Lourdes); 2e, Louis Lemoing (Somerset); 3e, Lionel Badiou (Swan Lake); 4e, Normand Vennard (Treherne). 3e concours: 1er prix, Léon Pantel (Cypress River); 2e, Victor Pantel (Lourdes); 3e, Roméo Dupasquier (Lourdes); 4e, Henri Daudet (Lourdes). 4e concours: 1er prix, l'équipe de Maurice Decosse (Somerset); 2e, Charles Sala (Lourdes); 3e, Irwin Madill (Altamont); 4e, René Dedieu (Haywood).

Le gagnant du "Hard Luck Prize" fut Joseph Rey (Haywood).

Le comité en charge du bonspiel remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par leurs dons de magnifiques prix, à assurer le succès de ce sport d'hiver. Nous remercions également les dames qui se sont dévouées pendant de longues heures à servir les goûters. Un cordial merci à Eugène Coutant, gardien du rond, et à son assistant, Auguste Pantel, pour le bon accueil dont ils ont fait preuve envers les équipes pendant le bonspiel. Remerciements aux conseillers Lafrenière et Roch pour avoir bien répondu à l'appel concernant les routes. Avec l'aide de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb au profit des jeunes de la patinoire eut lieu le dimanche 1er février. Marcel Roch était maitre de cérémonies.

Les prix des cartes pour hommes échurent à MM. Camille Muller et Marcel Weicker et le prix de consolation à M. Jean Brisson; pour dames, à Mme Raphaël Vuignier et Mlle Marie-Louise Rozière, et le prix de consolation à Mme Victor Sauteur.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Antoine Grenier, de St-Léon; la jolie poupée échut à M. Jules Pantel, et une caisse surprise, à M. Jean Comte.

L'heureux gagnant du téléviseur fut M. Frank Lesage.

Un joli programme récréatif fut présenté. Un succulent goûter fut ensuite servi sous la direction de Mme Albert Augert et chacun s'en retourna avec la satisfaction de s'être récréé tout en accomplissant une oeuvre utile.

Félicitations aux organisateurs et merci aux personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Manifestations du culte marial dans le monde, en février

ROME — Son Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, présidera à Lourdes, le 18 février, les cérémonies de clôture de l'année commémorant le centenaire des Apparitions de la sainte Vierge.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

Théâtre

Quelques philosophes et rhétoriciens se sont réunis récemment pour fonder un cercle de théâtre. Jules Fiola, le fondateur, a voulu donner à son mouvement le véritable sens d'une équipe, en répartissant les responsabilités sur chacun des membres. Ce cercle ambitionne un double but: répandre le goût du théâtre parmi les collégiens, et surtout développer l'initiative de ces membres. Directeur, acteurs, techniciens, peintres, costumiers... sont tous des élèves. Chacun a sa tâche et doit voir à ce qu'elle soit accomplie avec le plus d'ingéniosité et d'originalité possible.

Déjà l'on a commencé à travailler sur une pièce adaptée par Charles Vildrac: "L'Ours et le Pacha". Dans les ateliers de couture, les costumiers ont commencé les premiers essayages; les charpentiers s'écrasent quelquefois les doigts, mais réussissent quand même à échafauder les décors. A travers toutes ces activités, s'élève la voix forte du directeur qui fait évoluer les comédiens.

Le but du cercle de théâtre se concrétise donc peu à peu. L'équipe constate que l'oeuvre prend forme à force de répétitions et de travail. A quand le plaisir de la grande première? En attendant ce cercle a droit à tout notre encouragement.

Notre festival

Le 25 janvier dernier, le Collège reçut la visite de quelque 500 personnes au courant de la journée. Avec joie et entrain, ils bravèrent le froid pour faire de notre festival annuel un des plus intéressants. Les collégiens, pleins d'un enthousiasme extraordinaire, dédièrent à leurs parents et à leurs amis cette fête magnifique. Au micro, sur les patinoires, au restaurant "Hoqey", de partout le Collège semblait être embrasé par un feu de musique et de gaieté.

Le tirage

Le tirage organisé au profit de l'équipe du C.S.B. "I" et de l'équipe des Anciens a rapporté environ $1,250.00. Normand Dugas a remporté le premier prix. M. Aimé Allaire gagna la montre-bracelet et Laurent Roy, du Collège, la radio. On remercie tous ceux qui ont contribué si généreusement au succès de ce tirage.

Le Père Aimé Duval

Le Père Aimé Duval a été populaire cette semaine au Collège. Dans toutes les classes, les professeurs ont expliqué et fait entendre ses inspirantes chansons. Le concert de samedi prochain s'annonce un vrai succès; les billets s'envolent bien vite. Les collégiens sont contents d'avoir attiré à St-Boniface un homme qui a eu jusqu'ici plus de 10,000 demandes de concerts de par le monde entier et qui a si bienveillamment accepté de venir chez nous. Réservez vos billets le plus tôt possible.

Les Jeunesses Musicales Canadiennes

Joan Maxwell une magnifique personnalité, une voix charmante et une simplicité étonnante: voilà l'artiste que nous présentaient les J.M.C., le lundi 26 janvier. Dans un récital d'extraits d'opéra, de lieder et de chansons de folklore, Mme Maxwell a su plaire à tous les goûts. Les quatre rappels de la fin montrèrent jusqu'à quel point elle fut appréciée.

En causant avec Joan Maxwell, nous avons appris que le monde du chant était un monde particulièrement difficile. Mme Maxwell nous a dit qu'elle pratiquait en moyenne de quatre à six heures par jour. Elle n'étudie plus le chant avec un maître, mais elle travaille encore sa voix avec un répétiteur. Pour pouvoir chanter en cinq langues différentes, Mme Maxwell a dû passer un an à Toronto, pour étudier la prononciation de base du Français, de l'Anglais, de l'Allemand, de l'Italien et de l'Espagnol.

Interrogée sur les J.M.C., Mme Maxwell nous a dit qu'elle aimait beaucoup ce genre de travail. Ses 23 récitals avec cette organisation le prouvent d'ailleurs. Elle nous a confié que l'atmosphère d'un concert des J.M.C. est plus que favorable, il est élevant. Voir des jeunes si intéressés à la musique est toujours une grande consolation pour l'artiste.

Avant de chanter à St-Boniface, Mme Maxwell avait donné des récitals à Calgary, Edmonton et Saskatoon. En nous quittant, elle se rendait à Brandon.

La vie sportive

Lors du dernier festival, le C.S.B. "I" a subi une défaite de 9 à 4 aux mains des Anciens. La joute fut marquée de 21 punitions. Le Père Bernard Morin, Maurice Comeault et Hervé Dansereau comptèrent pour le Collège.

Mardi soir, les "Huskies" de Steinbach et notre grand club ont fait match nul (3 à 3). La partie fut rapide et nette. Hervé Dansereau s'est signalé avec 2 buts; Léo Delaquis a compté le troisième. Encore une fois, Georges Druwé mérita la vedette. Les collégiens eurent l'avantage du jeu, mais furent malchanceux autour des filets adversaires. Ils perdirent une belle chance de passer en seconde place.

Les dernières parties régulières auront lieu le dimanche 8 février contre Dominion City et le jeudi 12 février contre Steinbach. Cette dernière partie décidera de l'importante seconde place dans la Ligue Provencher.

Dimanche après-midi, le C.S.B. "I" a remporté une victoire relativement facile, alors que les Canadiens de St-Pierre ne se présentèrent pas sur la glace. Voici maintenant le classement de la Ligue:

	J	G	P	N	Pts
St-Pierre	10	8	1	1	17
Steinbach	9	5	2	2	12
C.S.B. "I"	10	5	4	1	11
Dominion C.	11	0	11	0	0

Samedi soir, le club "midget" du Collège a défait le "midget" de St-Pierre 9 à 4. Jean Balcaen et Roméo Thévenot ont compté chacun 2 buts pour les gagnants. Jean-Guy Tétreault, G. Létourneau, Brian Empson, Noël Joyal et Georges Fourneault furent les autres compteurs. Jules Lemire s'est signalé pour les perdants.

Cette semaine encore, la ligue des "poires" a continué ses activités. Cette ligue comprend des joueurs du calibre de Fernand Desautels, Pierre Fisette, René Touchette et plusieurs autres qui ne chaussaient habituellement les patins qu'une fois à tous les dix ans.

Soyez charitable et indulgent envers tout le monde excepté vous.

St-Adolphe

Assemblée publique

Le lundi après-midi 2 février avait lieu, dans la salle paroissiale, une assemblée publique au sujet du plan des grandes divisions proposées par la commission. Un grand nombre de personnes étaient présentes à cette réunion.

M. F. Legal, président de l'assemblée, souhaita la bienvenue aux conférenciers, l'hon. M. Boulic, secrétaire provincial, et M. E. Simms, inspecteur d'écoles. M. Boulic expliqua clairement que le but des grandes divisions était de donner à chaque élève la chance de poursuivre des cours supérieurs. Il fit comprendre que dans les conditions actuelles un grand nombre d'élèves se voyaient dans l'obligation de discontinuer leurs études après les grades élémentaires à cause des problèmes de finance et de transport.

M. Simms prit ensuite la parole et détailla, en particulier, la question financière. Il expliqua le pourcentage des différents octrois qui seront accordés à la division no 1. Il dit aussi que les élèves des grades supérieurs auraient l'avantage de suivre d'autres cours que le cours académique actuellement enseigné.

L'assistance posa différentes questions auxquelles MM. Boulic et Simms répondirent avec une grande habileté. A l'issue des discussions, M. Legal remercia MM. Boulic et Simms et proposa que l'assemblée soit close.

Sans doute que les personnes présentes à l'assemblée retournèrent chez elles bien renseignées sur la question scolaire à l'étude.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

L'assemblée mensuelle tenue le 26 janvier fut très intéressante, tout aussi bien par le programme varié que par la causerie du visiteur distingué, M. Joseph Royal, qui parla sur l'assurance. Il a insisté sur l'importance d'avoir de la protection pour nos familles, sur l'importance aussi que les nouvelles recrues soient membres assurés de la chevalerie. Il y aura probablement une autre initiation au printemps ou tôt à l'été.

Les frères de Vassar sont venus et nous apprécions ceci d'autant plus que ces gens doivent faire un voyage de 60 milles pour venir aux assemblées.

L'offre faite par le "Catholic Digest" fut étudiée et l'adoption en fut remise à la prochaine assemblée.

Félicitations au frère Denis Nadeau qui est papa une fois de plus.

Nos sincères condoléances à notre vieux frère Gualbert Nadeau pour le deuil qui vient de le frapper.

Au frère Paul-Emile Péloquin, nos meilleurs voeux pour un prompt rétablissement.

Si notre correspondant n'est pas aussi assidu qu'il devrait l'être, ne le blâmez pas trop, car il a aussi ses problèmes. Peut-être qu'un peu plus tard ... tout sera résolu.

Paul ITIQUE.

Elie

Décès

A Red Rock, Ont., mourait, le samedi 24 janvier, M. Théophile Roy, d'Elie. Il était âgé de 88 ans. Ses restes mortels furent transportés à Winnipeg où eurent lieu les funérailles en la cathédrale Ste-Marie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Catherine; six fils, Antoine et Thomas, de Montréal, Alfred, Dale et Orval, de Red Rock, et Charles, de Winnipeg; deux filles, Valérie, de Winnipeg, et Mme Victor Todd, de Bethany, Man.; 41 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants. Un fils, Dewey, est décédé en 1945.

Va-et-vient

MM. et Mmes Mérile et Albert Beaudry et Charles Chabot et M. Adélard Dufour sont partis pour la Californie.

M. Marcel Desilets est parti pour la province de Québec.

M. et Mme Marcel Bouchard sont revenus de Caramat, Ont., pour résider à Elie.

Prompt rétablissement à M. Paul Dufresne qui est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Les marchés

BEURRE. OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
2 février 1959

BEURRE

Crémerie .... .63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.18
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.13-.12
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.9-.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.9
Moins de 4 lbs	.13	.10	.7

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.00-$25.50
Bons	24.00- 25.50
Moyens	22.50- 24.00
Ordinaires	18.00- 22.00
Genisses:	
Bonnes	$22.50-$23.50
Moyennes	21.00- 22.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$18.50
Moyennes	16.00- 17.00
'Canners', et 'Cutters'	12.00- 15.50
Taureaux:	
Bons	$20.00-$21.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$32.00-$33.50
Bons	32.00- 33.50
Moyens	27.00- 31.00
Ordinaires	20.00- 26.00
Porcs	
Grade A	$22.50
Truies	12.50- 13.50

Vol. 10, no 10 6-2-59

LE COLLÈGE ST-JOSEPH OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat-Ecole secondaire
Cours général (high school) — Grades 7 à 12 incl.

Au fil des jours

Un excellent repas cinématographique, offert par l'Office National du Film, rassemblait les collégiens à l'auditorium samedi soir dernier. Quatre films les firent voyager des plaines de l'Ouest à l'Afrique et des montagnes du Québec à celles d'Haïti.

Le lundi soir 19 janvier, le lieutenant Macdonald, propagandiste de l'Armée canadienne, était notre invité. Pendant deux heures, il fit tourner des films et répondit aux nombreuses questions des élèves.

Le R. F. Préfet et le R. P. Ouellette, aviseur de notre Caisse populaire, ainsi que l'exécutif de la Caisse, organisèrent un grand bingo au profit de leur organisation. Le succès dépassa les espérances.

Quelques membres de notre Caisse populaire se rendirent à l'assemblée annuelle de la Caisse de St-Pierre, mardi soir dernier. Notre président, Pierre Carney, présenta un rapport de nos activités.

Notre équipe tient bon à "Point d'interrogation". Le mardi 20 janvier, ils remportèrent la victoire contre le couvent de St-Charles par 20 à 16. Une semaine plus tard, ils étaient victorieux contre l'Académie St-Joseph de St-Boniface. Ils feront face à l'équipe de St-Jean-Baptiste mardi prochain. Profitons de la chronique pour féliciter encore une fois les membres de l'équipe du collège: Pierre Carney, Maurice Hamonic, Normand Hébert et Raynald Trudel.

Le dynamique et joyeux visiteur des écoles pour l'Est de la Rivière-Rouge était de passage parmi nous, cette semaine. Il passa quatre jours dans les classes du collège et du village et s'efforça de réveiller les consciences patriotiques de notre jeunesse par la parole et par le geste.

Quarante Heures

Des Quarante Heures très solennelles alimentèrent notre piété pendant deux jours cette semaine. M. l'abbé E. Lavoie, curé de St-Pierre, accepta de célébrer la messe d'ouverture et le R. P. Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, vint clôturer nos journées de dévotion à la sainte Eucharistie.

Deux heures saintes furent prêchées; l'une, jeudi soir, par M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, et l'autre, vendredi soir, par le Rme Père Fulgence, abbé de la Trappe de St-Norbert.

Les élèves répondirent spontanément aux appels du Père Spirituel et intensifièrent leur ferveur pour la sainte communion.

Parties de gouret

Sacré-Coeur 4 — Collège St-Joseph 6.

Juniorat 7 — Collège St-Joseph 7.

La Broquerie (midgets 2 — Collège St-Joseph (midgets) 15.

La Broquerie 1 — Collège St-Joseph 14.

Pour avoir gagné ces deux dernières parties au total des points, notre équipe "Midget" remporte le trophée "Molloy".

Vendredi soir dernier, notre "Juvénile" enleva un autre trophée au club de La Broquerie en remportant une victoire de 5 à 3.

Samedi, les jeunes de Dufrost furent "gelés" par les "spéciaux" du collège qui remportèrent une autre victoire par 6 à 1.

Sur notre écran

Un film documentaire recommandé par les experts en éducation: "The Sea Around Us"; une séquence de scènes fantastiques qui révèlent les miracles, les prodiges et les merveilles de l'océan.

Caisse populaire

La Caisse populaire du collège continue de se populariser et de se signaler. Selon le dernier rapport mensuel, les sociétaires ont déposé $204.42 au cours du mois de janvier. Les élèves du grade 12 donnent toujours le ton puisque 9 des 11 pensionnaires sont sociétaires.

Un billet d'un dollar sera tiré parmi ceux qui n'ont pas retiré l'argent déposé au cours de la dernière semaine de janvier. Ce sont Norbert Martel, Pierre Carney, Denis Fieber et Lorne Berg.

LA REDACTION.

Saint-Claude

Premier bébé de 1959

Le premier bébé à l'hôpital de St-Claude pour l'année 1959 fut Annette-Lucie-Marie, fille de M. et Mme Albert Bernard, née le 5 janvier.

Elle fut l'heureuse gagnante des articles suivants: service de cuiller et fourchette, des religieuses de l'hôpital; couverture de bébé du magasin Carel; chauffe-biberon du magasin Arbez; caisse de nourriture pour bébé du magasin Boille; petite baignoire de Rocan Electrique; un gallon de crème glacée de l'hôtel Commerciale; petite robe de chambre de l'hôtel St-Claude; $3.00 de provisions de l'épicerie Cantin; robe de bébé de M. et Mme Martel; livre à bébé de Tougas Transfer; robe de bébé de M. et Mme A. Jacques; deux bavettes de M. et Mme Clément Bernard; $5.00 de M. le Dr et Mme Champagne; $2.50 de timbres de M. Paul Martin; $2.50 de timbres de Mme Marie Smith; cinq livres de beurre de la crèmerie de St-Claude; $1.55 du personnel de l'hôpital; assortiment de "Baby's Own" de M. Jobin.

M. et Mme Bernard remercient tous ceux qui ont été si généreux envers eux.

Saint-Labre

Partie de cartes

Le dimanche 11 janvier eut lieu une soirée de cartes. Elle fut organisée par les familles Joseph Gisiger, Marcel Gérardy et Mme Julien Gérardy.

Les prix de cartes furent gagnés par Mlle Marguerite Gisiger, Mme Emile Poiron, MM. Norbert Grenier et Raymond Tomchac. Le premier prix du tirage échut à M. Joachim Poiron et le deuxième prix, une couverture de bébé, à M. Roland Poiron. Un joli coffre de cèdre, don de M. Louis Poitras, fut gagné par M. Antoine Gauthier.

Sincères félicitations aux organisateurs de cette soirée et remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau succès de $71.00.

Va-et-vient

M. et Mme Alphonse Grenier ont reçu la visite de leurs enfants, M. et Mme Joseph Grenier, ainsi que M. et Mme Louis Gagnon, de St-Boniface.

Mlles Angèle et Hélène Gisiger ont passé la fin de semaine chez leur mère, Mme B. Gisiger.

M. et Mme Arthur Ross, de St-Boniface, ont rendu visite à Mme Rémi André, récemment.

Mme Alphonse Lorteau a reçu la visite de ses enfants, M. et Mme Arthur Lorteau, de St-Boniface.

Souhaits de prompt retour à la santé à M. Joseph Yvon, patient à l'hôpital de Steinbach.

St-Laurent

Visiteurs

M. et Mme Frank Bell et leurs enfants, de Winnipeg, et Mme H. Winter, soeur de M. Bell, étaient en visite la semaine dernière chez MM. et Mmes Noël Allard, Adrien Mougin et Alexis Colliou.

M. et Mme Raoul Gosselin, de St-Malo, ont passé une semaine en visite chez Mme A. Gaudry et chez M. et Mme Adrien Mougin.

Etaient en visite pour la fin de semaine: chez leurs, parents, M. et Mme François Combot, M. et Mme Edmond Coutu et leur fils, Paul, de Winnipeg et M. et Mme C. Kowcum avec leurs deux fillettes; chez M. et Mme Pierre Combot, leur fils, Clément, du collège St-Paul, de Winnipeg.

Malade

Le jeune Lyn Blais, fils de M. et Mme François Blais, a dû être transporté d'urgence à Winnipeg, le lundi 2 février, lorsqu'il reçut une ruade d'un poulain. Il eut les dents cassées et la machoire fracturée. Voeux de prompt rétablissement au jeune Lyn.



L'évêque de Prince-Albert est en route pour Rome

PRINCE-ALBERT — Son Exc. Mgr Léo Blais est parti dimanche dernier, à l'issue de la grand-messe, après avoir béni les fidèles. Un imposant cortège d'automobiles l'accompagna jusqu'à la jonction de la route no 2 conduisant à Saskatoon. Plusieurs se rendirent jusqu'à l'aéroport où Mgr Blais prenait l'avion pour Montréal et pour Londres. Il espère être de retour vers le 28 février.

A Rome, Son Excellence sera l'hôte de M. Romuald Bissonnette, P.S.S., son ancien professeur au Grand Séminaire de Montréal, de 1926-1930. Ce dernier est maintenant recteur du Collège Canadien à Rome.

Au Club Canadien

Le dimanche 8 février, le Club Canadien fêtera la St-Valentin à la salle Arcade. Il y aura plusieurs beaux prix et divers amusements. Il fut décidé de tenir d'autres soirées de ce genre tous les dimanches soirs. Tous sont bienvenus.

La Troupe Molière

L'exécutif du Club Canadien, qui aura charge de tous les arrangements à l'occasion du passage à Prince-Albert de la troupe du Cercle Molière le 3 mars prochain, désire faire savoir au public qu'il pourra se procurer des billets des membres de l'exécutif.

La Troupe Molière présentera "Le Médecin malgré lui" et "La Fable au secret bien gardé".

La salle Arcade peut abriter environ 700 personnes et tout laisse prévoir qu'elle sera comble ce soir-là.

Des billets sont envoyés aux paroisses environnantes, ce qui donnera à tous la chance de venir voir jouer d'excellents acteurs et actrices de St-Boniface.

Départ

Mme Norman Mills et ses enfants, John, Adrien, Suzanne et Marilyn, sont partis samedi par avion pour aller résider à Edmonton, Alta, où M. N. Mills a accepté une position au Département du revenu intérieur comme comptable licencié.

A cette occasion, Mme Marcel Dansereau et sa mère, Mme J.-S. Casgrain, donnaient une soirée d'adieu le mercredi 21 janvier. Etaient présentes: la mère de Mme Mills, Mme A.-L. Pagé, Mmes Frank Dobson, Bert Johnson, Jack Coombs, Maurice Casgrain, Jos. Ward, C. Godin, Len Apps, Gérard Pagé et Elmer Longworth. N'ont pas pu y assister: Mmes Marcel Pagé et E. McCullogh.

Un joli et utile cadeau fut présenté de la part de toutes les invitées. De délicieux rafraichissements furent servis par les hôtesses, Mmes Dansereau et J.-S. Casgrain.

Nouvel hôpital

Des soumissions sont reçues présentement, touchant la construction d'un hôpital au Lac Ronge, édifice dont le coût sera de $400,000. Ce montant sera défrayé également par les gouvernements fédéral et provincial.

Perception de l'A.C.F.C.

CODERRE

Percepteurs: Raymond Lebrun, Maurice Beaudette, Jean Corrobourg, Edouard Coderre, Armand Gaucher, Robert Alix et Léo Cossette.

$5.00: M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, les Soeurs de Jésus-Marie, Noé Alix, Jean Alix, Fernand Beaudette, E.-B. Coderre, Ivon Coderre, L.-P. Coderre, Paul Corrobourg, Jean Corrobourg, Maurice Beaudette, Edouard Coderre, Léo Cossette, William Cossette, Robert Alix, Oscar Desnoyers, Georges Gagnon, Denis Gaucher, Emile Gaucher, Lionel Gaucher, Willie Gaucher, Cécile Bruneau, Siméon Ducharme, Alexandre Fortin, David et Charles Monette, Ethelbert Ferrara, Mme B. Perras, Hilarion Marceau, Louis Laverdière, Lambert Alix, Hervé Jeannotte et fils, Raymond LeBrun, Armand Gaucher, Léo Cossette, Gérard Lépine.

3.00: Paul Lépine, Hervé Michel, Louis Gaucher, Armand Desnoyers, Oliva Desnoyers, Léo Brin, Georges Cossette.

2.00: René Huel, Gérard Poisson, Jean Huel, Gaspard Corrobourg, William Marceau, Césaire Caron, Eugène Peltier, Patrice Cossette, Conrad Alix, Gérald Huel, Mme Anna Cossette, Mme Cécile Bourget.

1.50: Mme A. LaRochelle.

1.00: Eusèbe Bernier, George Wilson, Mme J.-B. Gaucher, Mme A. Parent.

Titanic

Assemblée annuelle

Le 24 janvier, l'assemblée annuelle des contribuables du district scolaire St-Jean-Baptiste eut lieu à l'école. M. Arsène Fiolleau fut réélu par acclamation pour un autre terme. Les autres commissaires sont MM. B. Arcand et Marcel Fiolleau. Il fut décidé à cette réunion de mettre un nouveau plancher à l'école.

Partie de cartes

Le 25 janvier eut lieu une partie de cartes avec bingo organisée par les Dames de l'Autel, au profit de la paroisse. Ce fut un réel succès et elle rapporta le montant de $84.00 net.

Treize tables furent occupées par les joueurs de cartes. Mme Aimé Mercereau, de Carlton, et Mlle Suzanne Mercereau gagnèrent les prix des dames et MM. Fernand Arcand, de Titanic, et Edouard Perrilat, de Duck Lake, ceux des hommes. MM. Emile et Claude Mercereau eurent les prix de consolation.

Les gagnants au bingo furent MM. Claude et Ernest Mercereau, Maxime, Raymond et Lionel Fiolleau, Mmes Arsène Fiolleau et B. Arcand et Mlle C. Tremblay, tous de Titanic, M. Arthur Forseille et Mmes Marcel Lanovaz et Georges Lemauviel, de Duck Lake. M. Marcel Lanovaz fut le gagnant de $5.00 mis en loterie, tandis que M. Emile Mercereau eut la carte chanceuse pour un gâteau, don de Mlle Eva Fiolleau, qui fut vendu sur un jeu de cartes.

Une autre partie de cartes s'organise présentement pour le 15 février.

Réparation

Les travaux sont commencés pour améliorer la salle paroissiale, laquelle sera probablement réouverte dans une semaine. Merci à tous ceux qui encouragent les paroissiens dans cette entreprise.

Le concile sera convoqué . . .

(Suite de la première page)

rie ou à des personnalités de passage. "L'Osservatore Romano" a repris la publication de la liste des audiences du matin.

Le journal du Saint-Siège consacre d'autre part chaque jour une grande place aux discours in-extenso ou résumés que le Pape adresse à des groupes de visiteurs, comme il raconte aussi, le cas échéant tel ou tel déplacement.

"Pèlerinage" solitaire

C'est ainsi que, dans l'après-midi du 9 janvier, date à laquelle, trois mois plus tôt, était décédé Pie XII, Jean XXIII a voulu aller prier sur sa tombe. Accompagné de son seul secrétaire, Mgr Capovilla, il s'est rendu à pied dans la basilique vaticane, passant par la porte Ste-Marthe, habituellement fermée; il est descendu dans les Grottes vaticanes, où il s'est recueilli devant la tombe de son prédécesseur.

Il s'est également attardé pour une brève prière devant les sarcophages contenant les restes mortels des Souverains Pontifes Pie XI et Benoit XV et du cardinal Raphaël Merry del Val. Remonté dans la basilique, Jean XXIII a prié devant la Confession. Après avoir baisé le pied de la statue de saint Pierre, il s'est agenouillé en adoration devant la chapelle du St-Sacrement. Le Pape s'est ensuite rendu à la chapelle de la Présentation pour prier devant la dépouille mortelle de saint Pie X et à celle de saint Sébastien pour prier près des restes d'Innocent XI. Après cette visite effectuée dans la plus grande simplicité selon son habitude, Jean XXIII a regagné toujours à pied son appartement privé en bénissant paternellement toutes les personnes rencontrées sur son passage.

Vonda

Baptême

Dolorès-Irène-Marie, fille de Claude Bussière et de Mauria Boutin, née le 22 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Boutin, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. Lionel Florizone est retourné au Séminaire St-Pie X, à Saskatoon, pour finir sa deuxième année de philosophie après une joyeuse réunion avec sa famille.

M. Victor Lecair, de Maple Creek, rendit visite à M. et Mme Léon Bussière, ainsi qu'aux autres familles Bussière.

Mme J.-A. Fournier est allée à Vancouver où elle assistera à la célébration du 50e anniversaire de mariage de la plus âgée de ses soeurs.

Mlles Yvette, Lucille et Lilliane Bussière, Lorraine Loiselle et Simone Détillieux sont allées à une retraite fermée à Prud'homme, prêchée par M. l'abbé L. Morand, de Saskatoon.

Gravelbourg

Décès

Le mardi 20 janvier, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, eut lieu le décès de Mme Louis Braconnier (née Agnès Aussant), âgée de 72 ans. Elle est venue dans l'Ouest en 1907, venant d'Eau Claire, Ontario.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre filles, Mmes Adélard Gauthier et Rosalie Huel, de Gravelbourg, Roger Bourgeois, de Melaval, Sask., et Isabelle Michaud, de Maillardville, C.-B.; dix fils, Louis-Paul, Ernest et Amable, de Maillardville, C.-B., Roland, de Detroit, Michigan, Noël, d'Assiniboia, Marcel et Aimé, de Gravelbourg, Joseph, de Regina, Léo, de Tuxford, Sask., et Rosaire, d'Ashcroft, C.-B.; 54 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 23 janvier, au milieu d'une foule nombreuse. Les porteurs étaient MM. Cyril et Jules Gauthier, Alain Huel, Marcel Poirier, Gérard Bouvier et Georges Blouin.

250,000 membres, $75,000 pour aider les minorités

QUEBEC — Les officiers de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste, qui a été fondée il y a quelques années pour coordonner l'action des diverses sociétés et qui groupe maintenant 16 sociétés diocésaines représentant 780 sections et 200,000 membres, ont signalé, au cours de la conférence de presse, qu'une grande campagne de recrutement a lieu actuellement, au cours de la première semaine de février.

C'est la première fois qu'une campagne de recrutement sur le plan provincial est organisée et on en attend de bons résultats. Sans aucune sollicitation, les effectifs des Sociétés St-Jean-Baptiste augmentent de quelque 25,000 membres par année. Cette année, grâce à la sollicitation personnelle que des centaines de membres se sont engagés à faire, on espère voir le nombre des adhérents passer de 200,000 à 250,000.

La Fédération coordonnera également une autre campagne, de souscriptions celle-là, que chaque société diocésaine sera appelée à organiser pour venir en aide aux minorités françaises en dehors de la province de Québec.

Une nouvelle formule a été adoptée cette année. Chaque société diocésaine recueillera des sommes destinées à une province en particulier. Auparavant, les objectifs de la campagne étaient plus généraux.

On espère recueillir cette année une somme totale de $75,000. On a signalé que la Fraternité française d'Amérique, oeuvre conjointe de la Fédération et du Conseil de la Vie française, a pu verser, depuis quatre ans, plus de $200,000 aux minorités françaises des autres provinces.



Vieille maison canadienne où Sir Adolphe écrivit le poème de la chanson patriotique "O CANADA, TERRE DE NOS AIEUX", à Carillon, comté d'Argenteuil.

L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

Lisieux

Foyer-Ecole

La quatrième soirée de Foyer-Ecole eut lieu le mercredi 28 janvier. Il y avait encore une belle assistance, puisqu'on y comptait 31 personnes dont une octogénaire.

Après la prière d'usage, le mot de bienvenue du président, M. Georges Faucher, et les lectures des minutes par la secrétaire, Mme Albert Emond, la Rév. Sr Ritchot, s.g.m., donna une leçon d'épellation très bien réussie, avec les élèves du grade 3.

Vint ensuite le forum dont les animateurs étaient M. le curé et la Rév. Sr Legal, s.g.m., principale de l'école. Ce forum portait sur les problèmes de la jeune fille adolescente et c'était très intéressant, entre autres, d'entendre les réflexions d'expérience de notre jeune veuve de 83 ans, Mme Louise Ronceray.

Les personnes dont les noms suivent prirent part à un jeu qui dérida bien l'assemblée: M. et Mme Cléophas Chrétien, MM. Lionel Lamontagne, Georges Sabourin, Léopold Bouvier et Emilien Préfontaine et Mmes Paul Lamontagne, Grégoire Faucher, Laurent Fontaine et Adrien Lamontagne. Le prix de ce jeu a été gagné par Mme Cléophas Chrétien.

Les prix de présence furent gagnés par MM. Paul Lamontagne et Emilien Préfontaine et Mmes Grégoire Faucher et Georges Sabourin.

Soeur Legal déroula sous les yeux de l'assistance deux films à vues fixes, avec explication enregistrée sur disque, dont les sujets étaient l'Incarnation et la Rédemption.

Un délicieux goûter fut enfin servi par Mmes Cléophas Chrétien, Adrien Lamontagne, Grégoire Faucher et Laurent Fontaine. On se sépara à une heure tardive, après avoir fixé la prochaine réunion au 8 ou 11 mars. Avis aux intéressés.

Çà et là

Mlle Michelle Préfontaine, garde-malade pratiquante à l'hôpital de Rockglen, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

Mme Amédée Faucher et le jeune Ronald Tessier sont revenus de l'hôpital d'Assiniboia.

MM. Gustave Tessier, Philippe et Claude Préfontaine et Grégoire Faucher étaient chargés de faire signer la pétition pour la délégation que le district doit envoyer à Ottawa.

Le samedi 24 janvier eut lieu l'assemblée annuelle de la Commission scolaire. M. Paul Sabourin fut réélu pour un autre terme.

M. l'abbé L. Poulin se rendit à Regina pour affaires, dernièrement, ainsi que M. l'abbé L. Folk.

La Rév. Soeur Supérieure, du couvent Ste-Thérèse, fut patiente à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

M. Louis Beauregard est patient à l'hôpital d'Assiniboia et Mme Arthur Sabourin, à l'hôpital de Rockglen.

Mme Mélina Rondeau se rendit à Moose Jaw pour soins médicaux et y visiter ses enfants.

MM. A. Faucher et Georges Sabourin et Mlle Yolande Faucher allèrent conduire Mme A. Faucher à Regina.

La Rév. Sr St-Victor, Oblate de Marie Immaculée, de Gravelbourg, rendit visite à M. Alfred Lamontagne et autres parents.

Les jeunes Paul et Léo Lanoie, du Jardin Notre-Dame, passèrent la fin de semaine chez leurs parents de Scout Lake.

Mlle Jasmin se rendit à Moose Jaw pour soins médicaux, la semaine dernière.

Excédent budgétaire de $13 millions en Saskatchewan

REGINA — Le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. C. M. Fines, a annoncé que les comptes publics de 1957-58 indiquent un excédent budgétaire de $13,166,510 pour l'année.

Les recettes budgétaires ont été de $132,829,983 et les dépenses, de $119,663,472. La dette nette de la province a été réduite de $14,044,474.

La principale source de revenu, $34,423,514, a été fournie par l'entente fédérale-provinciale sur le partage des impôts. La province a aussi obtenu $24,000,000 des taxes sur les ressources, $20,158,292 de la taxe pour l'éducation et les hôpitaux, $18,944,253 de la taxe sur l'essence, $11,800,000 de profits sur la vente des spiritueux et $6,601,886 des permis de véhicules moteurs.

Au collège St. Thomas More

Le R. P. John Kelly, C.S.B., président du collège St-Michel de l'Université de Toronto, sera le prédicateur de la retraite annuelle organisée par le collège St. Thomas More pour tous les étudiants catholiques de l'Université de Saskatchewan et du collège d'instituteurs de Saskatoon. Les exercices auront lieu dans la chapelle du collège St. Thomas More, du 13 au 15 février.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

9.55L-Ouverture-Horaire
10.00R-Voix du Cap
10.15R-Quart d'heure de Ste-Anne
10.30L-Messe dominicale paroissiale
11.15 -Regards sur le Canada Français
12.00R-Choc des idées
12.30R-Images du Canada
1.00L-Musique
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Les Noirs et leurs "Spirituals"
3.30R-Le mystère de l'amour humain
4.00R-Radio-Journal
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Sérénade
6.30R-Orch. symph. de Radio-Canada
8.00R-Radio-Journal
8.15R-J'ai choisi
8.30R-Récital
1.00D-Les visages de l'amour
1.15D-Arc-en-ciel
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-A votre santé (lundi, mer., ven.) Deux coeurs, une valse (mar., jeu.)
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, refrains
3.00R-Clinique du coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv. spor.
4.30R-Reportage
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Assiniboia
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
9.00R-Francine Louvain
9.15L-Pot-pourri mus.
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue Principale
10.30D-Un homme et son péché
10.45D-Je vous ai tant aimé
10.59L-Signal Horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Rythmes et mélodies (lundi, mercredi ven.) Quelles nouvelles? (mardi, jeudi)
11.30D-Réveil rural
11.45L-Variétés
11.58L-L'Angélus
12.00L-Panorama fem.
12.15R-L'ami Pierre
12.20L-Nouvelles
12.35L-Sask. agricole
12.45L-Au hasard

LUNDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Idées en marche
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Fest. Européens
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MARDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-D'un océan à l'autre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Rencontre fran.
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MERCREDI

7.00R-Nos missions sur les ondes
7.15L-Musique pour la tombée du jour
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Festivals du mer. ou - Sur toutes les scènes du monde
10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

JEUDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30D-Des pays et des hommes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Quand l'opéra se donne des airs
9.00D-Concert symph.
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

VENDREDI

7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30R-Chasse à l'inconn
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-La rue s'allume
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

SAMEDI

7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.40L-Willow-Bunch
8.50R-Etablissement rural
9.00R-Coin des Peres
9.30L-Commentaire, Sask. Wheat Pool
9.45L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Ondes enfantines
10.30R-Le maraudeur
10.55L-Intermède
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
11.30D-Heure des jeunes
12.00R-Opéra du Met.
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30L-Assiniboia
5.58L-L'Angélus
6.00L-En dinant
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00D-Chron. can.
7.30L-Musique pour la tombée du jour
8.00D-Ca, c'est Montréal
8.25L-Marches légères
8.30D-Revue de la sem.
9.00D-Concert du samedi soir
10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

Coderre

Décès

C'est avec regret que les paroissiens ont appris la mort soudaine de M. Henri Laberge, de Ferland; les familles Alexandre Fortin et Jean Corrobourg sont parties immédiatement consoler leur fille et soeur et assister aux funérailles qui ont eu lieu le 31 janvier. Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Forcier, de Gravelbourg, ont passé l'après-midi du dimanche chez M. et Mme Gérard Poisson. Trois religieuses du collège Thévenet les accompagnaient.

M. Gérald et Mlle Yvonne Larochelle, de Gravelbourg, ont visité leur mère, Mme Aurise Larochelle.

M. Léonard Brin est parti chez ses frères à Kamloops et Vancouver, C.-B.

M. Emerill Brin, de Courval, qui a dû vendre ses animaux depuis que le feu a détruit tout le fourrage, demeure avec sa mère, Mme Rosilda Brin, pour l'hiver.

Mme Bertha Gaucher est en visite chez ses enfants, M. et Mme Gaston Gaucher, de Kelowna, C.-B.

Mlle Dianne Marceau, garde-malade à l'hôpital de Regina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Hilarion Marceau, pour une semaine.

Réunion

Une assemblée des Dames de Ste-Anne a eu lieu chez Mme Jean Corrobourg, le 28 janvier. Plusieurs membres ont bravé le grand froid pour y assister. Mme Louis Laverdière a donné un programme éducatif très intéressant et Mme Jean Corrobourg était en charge du programme spirituel et du questionnaire.

Dollard

Soirée récréative

Le 30 janvier avait lieu, dans la salle du village, la première d'une série de soirées récréatives, organisée par les Chevaliers de Colomb, sous la direction de M. l'abbé A.-L. Roy. Les responsables de cette soirée furent MM. G. Arcand, Damien Dufresne, Raymond Marchant, Victor Goulet et Gérard Bellefeuille. Leurs épouses avaient charge du goûter. L'assistance était très encourageante. Au cours de la soirée, il y eut deux courtes pièces, une d'entre elles par les Chevaliers de Shaunavon, ainsi que du chant et des jeux. Les jeunes musiciens firent les frais de la musique.

Remerciements aux organisateurs, à M. l'abbé R. Lemieux, d'Eastend, et aux gens de Shaunavon qui, par leur présence et leur coopération, ont fait de cette soirée un succès.

Çà et là

Le 11 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. Il y eut élection d'un nouveau comité qui se compose comme suit: M. Evariste Roy, président; M. Raymond Billard, vice-président; Mme Henri Goulet, secrétaire; MM. Roland Fontaine, Roméo Marchant, Albert Goulet et Evariste Aeek, conseillers. Vu les circonstances incontrôlables, la paroisse n'avait pu avoir son assemblée plus tôt.

Le 18 janvier, le R. P. B. Paris, O.M.I., de passage à Dollard, donna une conférence sur l'A.C.F.C.

Dans la soirée du 18 janvier eut lieu la première réunion de l'année de Foyer-Ecole, sous la présidence du R. P. B. Paris, O.M.I. Les parents remercient sincèrement le Père Paris pour son dévouement.

Le jeune Gilbert Dufresne s'est fracturé un bras en tombant sur la glace.

Mme Jos. Roy est partie pour un voyage à Vancouver où elle visitera son fils, Robert, et autres parents. De là, elle se rendra à Hawaii chez sa fille, Yvonne.

MM. Robert Desautels et J.-P. Larose se rendirent aux funérailles de leur beau-frère, M. Roger Leduc, à St-Claude, Man.

M. Alfred Knops, accompagné de M. Zops, est en visite chez son frère, M. W. Knops.

M. et Mme Charles Nolin et M. W. Nolin, ainsi que M. et Mme D. Dufresne, se rendirent à Regina, la semaine dernière.

M. Roger Gosselin est en visite chez ses parents, M. et Mme L. Gosselin.

Mme W. Weiss, de Saskatoon, rend visite à ses parents, M. et Mme R. Fontaine.

M. J.-P. Larose était de passage à Ponteix, dernièrement.

Mme Noé Piquette est patiente à l'hôpital de Shaunavon.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Visite du R. P. Provincial

La dernière semaine de janvier amenait des visiteurs bien connus au Collège: le R. P. I. Tourigny, provincial, le R. P. Aimé Lizée, économe provincial, et le R. P. Jean-Paul Boucher, de Winnipeg. Ils restèrent une couple de jours avec nous et nous avons échangé de bons vieux souvenirs.

Avant leur départ, le R. P. Provincial et le R. P. Lizée lancèrent les deux premières roches à notre jeu de curling, réalisation d'un rêve longtemps caressé par le R. P. Recteur, du R. F. Bruyère et de nombreux autres ouvriers qui y ont dépensé plusieurs heures de travail.

Les Pères présents tentèrent de faire bonne contenance devant les yeux vifs et pétillants des élèves: peut-être est-ce manque de pratique, mais disons tout bas que les collégiens n'ont pas reconnu chez le personnel enseignant, des étoiles du curling, et les Pères et Frères se proposent de pratiquer un peu lorsque les élèves seront à l'étude . . .

LA REDACTION.

* * *

Les clubs au collège

Malgré le brouhaha des sports et le tapage qui l'accompagne, allons voir ce qui se passe à la troisième hutte tous les jours de 3 h. 30 à 5 h. pour nous reposer les méninges.

On arrive à la porte et pas moyen de l'ouvrir! Cette porte est plus compliquée qu'une télévision, ma foi! Tout d'abord, on tourne la poignée, on donne un coup de pied à la porte et il faut lui donner un coup de poing aussi, ensuite on tire. Vlan! qu'est-ce qui se passe? Je ne me croyais pas astronome et pourtant, je vois des étoiles à profusion. C'est tout simplement le mur qui est venu à ma rencontre.

En passant de la partie neutre de la hutte au domaine interdit des clubs, on entend un bruit à fendre la tête. Denis est en train d'essayer ses engins à combustion interne et se sert du gaz comme carburant.

"Aie, aie"! ce fichu de condensateur s'est déchargé une fois de plus, par mon intermédiaire évidemment. Ecoutons un peu les propos de ces "faiseurs de broue": "Voyons, ce n'est pas à cette prise-ci qu'on soude cette broche, mais bien à celle-là: le courant va de la cathode à l'anode et non pas en sens inverse".

Tout à coup un bruit formidable, un cri rauque, puis tout s'éteint: c'est René Béchard qui a brûlé un fusible.

Di-di-di, di-da, di-da, mais qu'est-ce que ce petit bruit fatigant? Oh, c'est Ronald Cochrane qui essaie de faire fonctionner son transmetteur: le signal est très bon, mais dès qu'il essaie de transmettre, tout s'arrête. Un curieux pousse sur une petite prise et tout va à merveille, à la grande surprise de Ronald.

Eh bien! c'est comme ça qu'on se repose la tête ici au Collège . . .

André COUTURE, Méthode.

* * *

In Memoriam

Les journaux nous apprennent la mort tragique de M. Henri Laberge, ancien du Collège. Le personnel et les étudiants désirent exprimer leurs vives condoléances aux parents affligés et à son frère, Robert, actuellement étudiant au Collège.

* * *

Chronique sportive

Dans le domaine sportif, l'entrain ne manque pas au Collège actuellement: même les malades abrègent la durée de leur maladie et sont des plus vigoureux sur la glace. Au hockey, les aspirants de la ligue Nationale prouvent leur habileté.

Chez les Petits, Joey Tucker défait ses adversaires et maintient son club au premier rang; chez les Moyens, c'est le club de Léonard Chicoine qui montre sa supériorité; les "Canadiens" avec comme capitaine, Cyril Giroux, conservent leur position chez les Grands B et Omer Archambault mène son équipe en première place chez les Grands A.

Dans la W.R.H.L., les Alouettes font l'impossible: mais malgré la belle performance de Lavallée, Poulin, A. Lepage, Béchard, Gosselin et Bosc, l'équipe du Collège a dû encaisser deux revers consécutifs de 13-7 et de 13-5. Espérons que la chance leur sourira bientôt. Pendant ce temps, les Juvéniles enregistrent une victoire de 10-4 contre Bateman.

Conrad BUSSIERE, Arts III.

Les Midgets

Le mercredi soir 21 janvier, les Midgets recevaient le club de Lemerick à la Palestre.

Le jeu fut très rapide et le Collège montra sa supériorité. Raymond Lambert compta 6 buts; Emile Paradis suivit de près avec 5 buts. Garry Houde y alla d'un but et de 7 assistances. Emile Paradis et Alphonse Gaborieau obtinrent 3 assistances chacun.

Le Collège amassa 19 de ses buts dans la première période, 7 dans la deuxième et 6 dans la troisième.

Avec un compte de 10-0 en sa faveur après la première période, le R. P. Desautels décida d'alterner ses gardiens de buts: Claude Doutre avait gardé les buts pour la première période, René Lagacé occupa les filets à la deuxième et Paul Nogue à la troisième.

Avec ces chiffres un peu "astronomiques", nos Midgets commencent à se gonfler: espérons qu'ils garderont cet élan dans les parties à venir.

Paul JOUBERT, Méthode.

Les Bantams

La Ligue Wood-River, au début de la saison, avait décidé que chaque club de la ligue supporterait une équipe de Bantams. Cette ligue est composée de quatre clubs: les "Hornets" de Gravelbourg, les "Alouettes" du Collège de Gravelbourg, les "Flyers" de Laflèche et les "Merchants" d'Assiniboia.

La première partie de la saison se joua à la Palestre et mit aux prises les Bantams de Gravelbourg contre ceux du Collège. Pour Gravelbourg, l'alignement comprenait Michaud, L. Godin, D. Nogue, M. Miller, A. Leclaire, R. Leclaire, M. Piché, A. Gaumond, E. Gauthier, G. Boisjoli, C. Wong, J. Gamble, J. Metka; pour le Collège, on remarquait les joueurs suivants: L. Pinel, D. Brisebois, A. Huel, G. Allard, R. Forest, Delveaux, L. Chicoine, R. Huel, M. Ayotte, B. Gamble, G. Bourgeois et L. Kesslar. Le Collège a gagné au compte de 8 à 3. Six de ces points furent enregistrés par Léonard Chicoine. Réal Forest compta les 2 autres. Larry Kesslar amassa quatre assistances.

Le premier but de Gravelbourg fut compté par Eugène Gauthier et les deux suivants par Albert Gaumond; André Leclaire et Marvin Miller assistèrent ces buts.

Dans la première période, chaque équipe écopa d'une punition, Metka du village, et pour le Collège, Gamble, tous deux pour avoir fait trébucher. La deuxième période amena 2 punitions à Gravelbourg, l'une à Gauthier pour avoir fait trébucher et l'autre à Nogue pour rudesse. Dans la troisième période, Boisjoli, de Gravelbourg, alla au banc de punition pour avoir fait trébucher.

Deux étoiles furent décernées à Léonard Chicoine et Réal Forest, du Collège, et Albert Gaumond, du village, obtint la troisième. Camille Morissette arbitra la partie et Denis Hamonic était juge de ligne. Parmi les autres officiels, on remarquait Roger Bauche pour tenir le temps et G. Morissette pour inscrire le compte de la partie.

Guy BOURGEOIS, Syntaxe I.

En Colombie-Britannique

Vancouver

Elections

A l'occasion de la réunion annuelle de la Caisse populaire, le dimanche 18 janvier, on a procédé à l'élection de nouveaux officiers pour l'année courante. Voici quel en fut le résultat. Ont été élus: directeurs: MM. André Piolat, président, Maurice Ecarnot, trésorier, Paul Protin, François Coulombe, Louis Pinget, Benoit Gagnon et Léo Dupré; au comité de surveillance: Mlle Antoinette Paradis, présidente, MM. J.-E. Audette et Bernard Ouellette; au comité de crédit: MM. J.-Arthur Beaubien, président, J.-B. Tisseur et Oscar Loiselle.

La Caisse populaire va donc de progrès en progrès. C'est votre oeuvre. Continuez d'y verser vos économies et encouragez le plus grand nombre des nôtres à vous imiter.

Tableau d'honneur

Voici la liste des élèves qui se sont classés les premiers en janvier:

Grade VII: Imogen Dean, Jean Labbé, Hélène Meloche.

Grade VI: Louise Boisvert, Jean Dean, Lorrain Jacob.

Grade V: Michelle Donnelly, Andréa de Hahn, Elizabeth Rambo.

Grade IV: Elza Girard, Lidia Jaremovic, Henri Pallard.

Grade III: Robert Pallard, Béatrix de Hahn, Paul Meloche.

Grade II: Eleanor Nelson, Shirley St-Cyr, Robert Girard.

Grade I: Maurice Girard, André Ouellette, Claire Pallard.

Journée de l'A.F.C.I.S. à Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT — Le 31 janvier, à 2 h. p.m., eut lieu à l'Académie de la Présentation-de-Marie à Prince-Albert une réunion de l'A.F.C.I.S., section no 6.

Soeur Claire-de-Ste-Marie présida l'assemblée. Durant deux heures, il y eut échange d'idées sur le festival, le concours oratoire et le Sou de l'écolier.

Tous les membres présents prirent ensuite connaissance de la lettre circulaire du Rév. Frère Yvon, S.C., président de l'A.F.C.I.S., à qui les membres de la Section 6 offrent, par voix du courrier, leurs plus sincères félicitations et remerciements sans oublier le dévoué Frère Justinien, E.C., pour son magistral rapport sur le congrès de Gravelbourg.

Comme il s'agissait d'élire un nouvel exécutif pour l'année 58-59, les nominations furent ouvertes: M. l'abbé G. Deschamps devient président; Mlle Cécile Neveu, vice-présidente; Sr Claire-de-Ste-Marie et Sr Blanchette, conseillères, et Mlle A. Houle demeure secrétaire.

Soeur Claire-de-Ste-Marie sortant de charge remercia chaleureusement tous les membres de la section pour leur bonne coopération.

M. l'abbé G. Deschamps fit un court discours d'acceptation dans lequel il voulut souligner d'une manière toute particulière l'intérêt reconnu de Sr Claire-de-Ste-Marie pour la cause religieuse et française.

Le trophée du sou de l'écolier pour la section no 6 est décerné pour la présente année à l'école de Marcelin. Sincères félicitations!

Avis aux intéressés qui n'ont pas encore versé leur cotisation à l'A.F.C.I.S., soit $2.00 par professeur salarié, de bien vouloir le faire le plus tôt possible à M. l'abbé G. Deschamps, 2028, rue Centrale, Collège Notre-Dame, Prince-Albert.

La date de la prochaine réunion fut fixée au 18 avril, à 2 h. p.m., à Marcelin. Il y aura élimination des candidats de la section 6. Bonne chance à tous les concurrents!

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur d'écoles, M. l'abbé A. Doyon, recteur du collège Notre-Dame, M. l'abbé G. Deschamps, professeur au collège, Sr Claire-de-Ste-Marie, Sr M.-Ste-Clémence, Sr M.-St-Thomas, Sr Ste-Marie-de-Galilée, Sr Marie-du-Précieux-Sang, Sr Blanchette, Sr Jean-Laurent assistèrent à la réunion.

M. l'abbé A. Marchildon clôtura l'assemblée de l'après-midi par la prière d'usage et le chant de l'A.F.C.I.S.

Radville

Çà et là

La dernière joute de curling a été gagnée le samedi 24 janvier par MM. Léon Carels et D. Lewis, de Radville, et M. Krusnik, de Trossach.

La vente à l'enchère qui s'est tenue le 31 janvier chez M. Philippe Martin, décédé, a eu peu de succès à cause du froid. Il y avait beaucoup de monde mais très peu d'acheteurs. M. Roth était l'encanteur.

Les paroissiens de Ste-Colette ont commencé à décorer l'intérieur de leur église. Le plafond et les murs ont été rénovés. L'été dernier, l'église avait été munie de l'électricité et du chauffage à l'huile.

Les élèves des grades supérieurs du couvent de St-Louis ont donné une représentation, le samedi 31 janvier, au théâtre Oassis. Les titres des pièces étaient "Antic Spring" et "Five for Bad Luck". Le théâtre était comble. Les meilleurs acteurs qui ont reçu des prix sont Léonie Bourassa et Russell Bellavance. Le prix d'entrée a été gagné par Mme Jules Delanoy.

Batoche

Année prospère

L'année 1958 fut une année prospère, marquée par une bonne récolte et un regain d'activité dans tous les domaines.

La nouvelle école, bâtie près de l'église, est remplie à capacité. La vieille école, devenue la salle paroissiale, a permis d'y tenir de nombreuses soirées au profit de l'église, des "snow clubs" et de l'A.C.F.C.

Le musée fut ouvert aux visiteurs, le 1er juillet. Une ouverture officielle est prévue au cours de l'été, ainsi que l'ouverture officielle de l'école.

Le clocher, dont la croix penchait depuis plusieurs années et qui avait été endommagé par le vent l'été dernier, a été réparé. Les travaux furent faits en novembre par la compagnie de Construction Hormisdas Roy. Une grosse fournaise, donnée par l'église de Prud'homme, fut installée dans la cave de l'église, permettant enfin de retirer les deux poêles de l'allée centrale.

Va-et-vient

Les familles Octave Fidler et Roy St-Germain sont revenues passer l'hiver dans la paroisse.

La famille Placide Pilon est partie pour Rosthern où M. Pilon enseigne.

Les familles John Bruce et Edouard Bruce, autrefois de Bellevue, demeurent maintenant sur la terre de M. Napoléon Labrecque dont elles ont fait l'acquisition.

Les deux familles Eugène et Alfred Caron demeurent maintenant sur la "rue principale"; la première dans une maison neuve, la seconde dans leur ancienne maison qui fut transportée.

Statistiques

La paroisse compte actuellement 47 feux, 41 familles, 80 écoliers, un total de 240 paroissiens. Il y a aussi 11 familles ukrainiennes. Ces chiffres accusent une augmentation importante, mais elle est temporaire et, par ailleurs, un bon nombre des jeunes garçons et filles ont quitté la paroisse pour les villes.

Il n'y eut aucun mariage, ni mortalité en 1958. Nous comptons aux hôpitaux actuellement, M. Moïse Gervais et Mlle Una Lépine. M. Jérôme Parenteau a reçu des blessures assez sérieuses dernièrement lorsqu'il fut rué par son cheval.

Dans les limites de la paroisse, on compte 126 terrains, soit en carreaux, soit en lots de rivière. 41 terres appartiennent à des Ukrainiens qui ne sont pas de la paroisse catholique romaine. 42 terres appartiennent à des étrangers à la paroisse, surtout de Bellevue, St-Louis, Hoey, Vonda, etc. Donc 43 terres seulement, soit un tiers, sont propriétés des paroissiens résidants dont 16 seulement cultivent leurs 26 terres, dont 1 se réclame de la paroisse de Bellevue. Sur les 85 terres appartenant à des catholiques romains, 59 sont donc propriétés d'étrangers (42) ou louées par des étrangers (9), ou louées par d'autres paroissiens résidants (8). De plus, des étrangers ont loué 15 terres de propriétaires étrangers. 22 résidants n'ont pas de terre, d'autres vendraient s'ils trouvaient leur prix. Avec ces chiffres, on peut se demander si la paroisse s'appartient.

Pour parer aux inconvénients du dur hiver, deux clubs de déneigement furent formés, un à Batoche et l'autre à Gabriel. M. Ulric McDougall est en charge de celui de Gabriel et MM. William Mylymok et Yvon Gaudet sont respectivement président et secrétaire du club de Batoche. Ainsi trois sorties vers Bellevue, vers Duck Lake via St-Laurent, vers Rosthern Via Gabriel sont en bonne condition.

Baptêmes en 1958

Le 12 avril: Aldiana, fille de M. et Mme Eugène Letendre.

Le 3 mai: Joseph Douglas, fils de M. et Mme Ulric McDougall.

Le 8 juin: Raymond, fils de M. et Mme Walter Fidler.

Le 12 juillet: Henri, fils de M. et Mme Edouard Bruce.

Le 26 octobre: Stevens, fils de M. et Mme William Hryciuk.

Le 24 décembre: Raphaël, fils de M. et Mme Marcien Pilon.

La vie est bien courte, soit, mais nous la faisons paraître encore plus courte par le temps précieux que nous gaspillons.

Victor HUGO.

Saskatoon

Va-et-vient

M. Euclide Bourassa revient d'un voyage à Toronto où il s'est rendu pour affaires.

M. Richard Robert visite ses parents et amis dans la province de Québec.

M. et Mme Lalonde sont partis passer quelque temps en Californie. En même temps, ils visiteront leur fille, Elaine, et autres parents.

Mme L.-A. Boileau, de Prince-Albert, visita une amie, Mme Aimé Loiselle, pendant quelques jours.

M. Roger Dupuis a pris part à un bonspiel de curling à Prince-Albert.

M. et Mme François Dupuis, de Winnipeg, visitèrent M. et Mme Aimé Loiselle.

M. et Mme J. Maréchal et M. Adélard Marcotte, de Domremy, ont visité les familles Henri et Ernest Marcotte.

M. et Mme François Normand, de Prud'homme, visitèrent M. et Mme Gédéon Masson.

C'est avec regret que les paroissiens des SS. Martyrs-Canadiens voient partir M. et Mme Léo Girardin et Mme Girardin. Ils s'établiront à Dunrea, Man. M. Girardin est très actif dans le mouvement coopératif et Mme Girardin était membre de la Ligue Féminine Catholique. Souhaits de succès et de bonne santé dans leur nouveau foyer.

Condoléances

Sincères condoléances à M. David Rainville qui a perdu sa mère à Montréal. M. Rainville est parti pour assister aux funérailles.

La Ligue

Les Dames de la Ligue Féminine Catholique organisent un thé à l'occasion de la St-Valentin. Les convocatrices pour ce thé sont Mmes S. du Chalard, A. Loiselle et Y. Paradis. Le thé aura lieu le dimanche 8 février, de 2 h. à 4 h. 30 p.m., à la résidence de Mme C. Paradis. Venez en grand nombre.

Retraite fermée

N'oubliez pas la retraite fermée pour les hommes de langue française. Les intéressés doivent appeler le presbytère au numéro CHerry 2-2302, M. Théo Préfontaine, DIckens 3-2003, ou M. Raymond Marcotte, CHerry 4-6901.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Marcel Simonot à l'occasion de la naissance d'une fille le 1er février.

Soirées

La soirée des Canadiens français à la salle de la coopérative, le 18 janvier, a été un vrai succès. Tous ceux qui étaient présents se sont bien amusés. Les dames en charge du goûter étaient Mmes A. Turcotte, R. Robert, G. Charlebois, A. Perrault, Rosaire Turcotte et René Sirois.

N'oubliez pas la soirée du 8 février. Venez avec vos amis, venez rencontrer les Canadiens français de la ville de Saskatoon.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mlles Antoinette, Dianne et Lilianne Martin, de Gravelbourg, sont venues visiter leurs parents et amis, le dimanche 1er février.

Mme Eudore Beauregard, de Scout Lake, est venue visiter ses parents, M. et Mme Henri Cayer, dernièrement.

MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. M. l'abbé Rodrigue rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Philias Blais sont partis dernièrement pour l'Est où ils passeront quelques semaines à visiter des parents et amis.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: MM. J.-A. Mathieu, Elias Dionne et Emile Benoit et Mme Robert Philippon.

Mme Emile Bruneau est revenue, le vendredi 30 janvier, de l'hôpital d'Assiniboia où elle fut patiente durant quelques semaines. Son fils, Denis, est allé la chercher.

M. Ronald Cayer est arrivé dernièrement de l'hôpital de Regina où il fut patient durant quelques semaines. Il rendit visite à ses parents, M. et Mme Henri Cayer, avant de partir pour le collège de Gravelbourg continuer ses études comme menuisier.

Montmartre

Va-et-vient

M. et Mme Martial Beaudin sont revenus très enchantés de leur voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme E. Coupal, ainsi que M. Urgel Lafontaine, se rendirent à Montréal pour y visiter le père de M. Lafontaine et de Mme Coupal, ainsi que des parents et amis.

Partie de gouret

Les Sioux de Fort Qu'Appelle vinrent jouer à Montmartre, le 31 janvier. Montmartre remporta la victoire par 18 contre 9.

Meyronne

Baptêmes

Le 31 janvier: Paul Michael, fils de Ronald Chase et d'Irène Haack, né le 25 janvier. Parrain et marraine, Louis Roy et Kathleen Haack.

Le 31 janvier: Richard-Léonard, fils de Victor Vervalcke et de Hildegarde Krippes, né le 19 janvier. Parrain et marraine, Léonard Benson et Irène Gregg.

Va-et-vient

M. et Mme Omer Chouinard et leur fils, David, se rendaient à Cantal et Manor, dernièrement.

M. et Mme Martial Laflèche et leurs enfants, de Charleswood, Man., et Mme Rita Legault, de Ponteix, étaient en visite chez les familles François Brière et Gérard Brisebois.

M. Raymond Benjamin et sa soeur, Laurette, de Ponteix, étaient en visite chez M. Honoré Bouvier.

Partie de cartes

La partie de cartes avec bingo, organisée par les dames du sud de la paroisse au profit de l'église, fut pleine d'entrain et remporta un beau succès. La soirée fut égayée par des solos de chant accompagnés de banjo, exécutés par Mlle Viviane Chouinard, MM. Léo Haack, Douglas Therens et David Chouinard qui furent bien applaudis.

A la partie de whist, les prix furent gagnés comme suit: 1er prix, Mme C. Légaré et M. David Chouinard; consolation, Mlle Eileen Vervalcke et M. Raymond Benjamin. Le prix d'entrée fut gagné par Mme May Barber. Au bingo, les heureux gagnants furent Mmes F. Brière, T. Moser, A. Lalonde, Peter Therens et Davidson, MM. John Thomas, Marcel Monette, Douglas Therens et Tony Therens.

Saint-Front

Conférences

Une trentaine de personnes se groupaient dans la salle du cours supérieur, le mercredi soir 28 janvier, pour entendre deux excellents conférenciers de l'A.C.F.C., le visiteur des écoles du nord de la province, M. l'abbé A. Marchildon, et M. Walter Charpentier, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

L'organisation et le développement des différentes branches de l'A.C.F.C. furent expliqués par M. l'abbé Marchildon, tandis que M. Charpentier parla du collège Notre-Dame et du fonctionnement des unités scolaires.

Il est regrettable qu'un grand nombre des indifférents à la cause se soient abstenus d'assister à cette intéressante causerie. Ils auraient appris combien de sacrifices il en a coûté aux organisateurs de l'association pour la défense de notre langue et de notre foi et pour notre protection.

Merci donc aux généreux conférenciers.

Çà et là

Durant la journée de mercredi et jeudi matin, la semaine dernière, M. l'abbé A Marchildon a visité les écoles du village et de St-Raymond.

Le dimanche 25 janvier, les Dames de Ste-Anne se réunissaient chez Mme B. Dallaire. 13 membres étaient présents. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Paul Dufault, le 22 février prochain.

Mme Victoire Auriat est hospitalisée à Rose Valley.

M. Martial Dufault a dû passer une semaine à l'hôpital de Spalding, à la suite d'une blessure reçue au genou en jouant au gouret.

Mlle Viviane Dufault a également passé une semaine au même hôpital.



"Le coin des jeunes"



Courons vers la lumière de Pâques

Mercredi prochain débutera le saint temps du carême. Bien sûr, vous vous attendez tous à un petit sermon. Alors, je ne vous désappointerai pas! ! Ce sera une forme de sermon, mais un sermon joyeux.

J'en vois qui, au seul mot de carême, font une grimace horrible. Allons! Veux, veux pas, le carême s'en vient . . . 40 jours de pénitence . . . et puis, Pâques! Alors, puisqu'il vous faudra traverser ce carême, prenez donc tout de suite la résolution de le bien passer.

Il n'est pas nécessaire, pour faire un bon carême, de faire de grosses pénitences, telles se priver de dessert une fois par jour, au risque de manquer d'énergie pour travailler ensuite, parce qu'on a manqué de sucre. Ou encore de se coucher sans oreiller, quitte à se réveiller avec un mal de tête qui rend maussade pour la journée.

La meilleure façon de devenir meilleur est de faire **de son mieux** son devoir d'état, chaque jour, chaque heure, chaque minute, d'accepter avec le sourire les petites pénitences qui s'offrent: laver la vaisselle sans lambiner, balayer le trottoir quand ce serait bien plus tentant de jouer, étudier consciencieusement sans "loucher" vers le téléviseur, etc. C'est difficile, mais après la victoire, quelle joie! Avez-vous déjà essayé de faire d'une journée, une journée meilleure que la veille? Faites-le. Vous verrez la grande joie que vous en ressentirez le soir en examinant votre conscience. (Je parle ici d'expérience.)

Chaque matin, au réveil, sautez en bas du lit, offrez votre journée à Jésus par Marie, souriez, à n'importe qui, n'importe quoi, mais souriez, puis dites-vous: Ah! Une autre journée pour le bon Dieu. Il faudra qu'elle soit mieux remplie encore que celle d'hier.

Et le soir, brièvement, comptez les défaites et les victoires. Si les premières sont plus nombreuses que les secondes, ne vous découragez surtout pas. Au contraire, il vous faudra encore plus de courage.

Le Carême du sourire

Vous connaissez tous, sûrement, saint Dominique Savio, ce saint moderne de 15 ans. A 15 ans, que pouvait-il avoir fait de si extraordinaire pour être devenu saint déjà? Rien d'extraordinaire, toutes des choses simples, mais il les accomplissait de son mieux, par amour pour Jésus. Lisez ce qui suit et vous découvrirez son secret.

Un dimanche — le deuxième de carême — Don Bosco commente ce mot de l'épitre aux chrétiens de Salonique: "La volonté de Dieu c'est que vous soyez des saints." Pour Dominique, ce fut l'étincelle qui embrase son coeur. Il décide de faire Carême au pain et à l'eau. Mais Don Bosco veille; bien qu'il porte lui-même un cilice, il oblige le frêle enfant à manger comme tout le monde. Dominique, alors, met dans son lit des copeaux de bois ou des morceaux de briques. Nouvelle interdiction . . . Il n'a qu'une couverture? Don Bosco lui en apporte deux autres.

— Pauvre de moi, confie Dominique au Père. Jésus demande de faire pénitence et à moi, on le défend.

— La pénitence que Dieu te demande, c'est d'obéir.

— Ne me permettez-vous pas quelque chose de plus?

— Si, supporte sans te plaindre la chaleur, le froid, le vent, la pluie, la fatigue, les injures. Et puis, sois toujours joyeux.

C'est déjà la "petite voie" de sainte Thérèse: les choses ordinaires avec un amour extraordinaire.

Chaque jour, Dominique va suivre des cours de latin chez M. Bonzanino. Les occasions ne manquent pas, en chemin, de faire l'école buissonnière, surtout quand les baraques de la foire vous font signe. Dominique résiste . . . Mais en récréation, quel boute-en-train! Quel Louis de Gonzague! Au réfectoire, toujours prêt à balayer. Il cire les chaussures de ses camarades, mange leurs restes, sourit devant les patates trop salées . . .

Le sourire, toutefois, ne doit pas faire illusion. La sainteté est une conquête. Un jour, rouge de colère, au chenapan qui l'a bourré de coups, il a l'héroïsme de dire: "Je te pardonne . . ." Une autre fois, entre deux grands prêts à se battre en duel, il s'interpose et brandit un petit crucifix.

A l'exemple de saint Dominique, pratiquez le carême du sourire. Bon courage!

Cousine JOSETTE.

D'AUTRES BELLES LETTRES . . .

Chers cousins, petits et grands,

Continuez à m'écrire, mais n'oubliez pas de mentionner vos nom, âge, grade, école et adresse.

Je reçois tant de lettres (58 au mois de janvier) qu'il me sera impossible de les faire paraitre toutes. J'ai fait paraitre les premières parce que je l'avais promis. Il faudrait maintenant que vous trouviez chacun deux ou trois nouveaux abonnés à votre journal et alors il serait possible d'avoir plus de colonnes pour les jeunes. Essayez. Vous m'en direz des nouvelles.

En attendant, je vais mettre quelques lettres ou des bouts seulement; pour le reste, il faudra me contenter de faire la liste de mes gentils cousins qui m'ont écrit.

Et n'oubliez pas le concours. Consultez le journal de la semaine dernière pour en connaitre les règles et les sujets. Je cède maintenant la place à mes cousins.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

L'Afrique compte trois quarts des conversions au catholicisme. Toutefois, pour chaque Africain baptisé, 10 autres embrassent le mahométisme. Le nombre des catholiques en Afrique a augmenté de 5 millions à 25 millions en 25 ans; des musulmans, de 41 à 85 millions.

Chère cousine Josette,

C'est avec joie que je reçois votre lettre amicale et le mandat-poste de $2.00.

Merci pour ces deux "porteurs de joie" et merci, cousine, de vos bonnes paroles et de vos souhaits. Ces éloges je ne les attribue pas à moi seule. Sans l'aide de plus sages que moi, parmi lesquels vous comptez, je ne serais sans doute pas arrivée à ce petit succès.

Votre encouragement me stimule à participer à tous vos concours. Je vous souhaite à mon tour, une bonne, heureuse et sainte année! Que votre "Coin des Jeunes" soit toujours fructueux!

Amicalement,

Cousine Agnès
(DECRUYENAERE)
Grade XI,
533, rue de la Morénie,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

La semaine dernière j'ai reçu votre chèque et je tiens à vous en remercier sincèrement. J'étais vraiment surprise de remporter ce prix et soyez sûre que j'essaierai de prendre part aux autres concours dans la mesure du possible. Encore une fois, un grand merci!

Bien à vous,

Georgette LE GAL,
Grade IX,
St-Adolphe, Man.

☆ ☆ ☆

Chère Cousine Josette,

Je veux vous remercier pour le deux dollars en récompense de ma composition de Noël. J'aime toujours lire le Coin des Jeunes.

Merci sincère,

Louis DRUWE, Grade VI,
463, rue St-Jean-Baptiste,
St-Boniface.

Je vous écris parce que vous êtes mon amie. J'aime beaucoup vos concours parce que j'aime les compositions et aussi parce que vous nous donnez des beaux prix. Nous aimons voir nos compositions sur **La Liberté et le Patriote.**

Votre amie,

Lynne PELLAND,
Grade IV,
474, rue Notre-Dame.

☆ ☆ ☆

Mon passe-temps est de lire de beaux livres, de jouer aux cartes avec maman, papa et ma grande soeur, Annette, et jouer à la maman avec ma petite soeur, Nicole, qui a eu de la vaisselle pour Noël. Et je joue à l'école avec ma petite soeur, Nicole, le samedi.

Au revoir, votre cousine,

Priscille FOUASSE,
Grade IV,
317, avenue Cathédrale.

☆ ☆ ☆

Je vous écris parce que je veux vous raconter un de mes rêves.

L'autre soir, j'ai rêvé que j'étais une fée et que je m'en allais voir mon amie. Elle m'a demandé pourquoi je ne portais pas mes rubans sur ma robe. Je lui ai dit que je les avais changés en nourriture pour l'enfant d'un pauvre bûcheron.

Mon amie ne me croyait pas. Alors, elle me dit: "Conduisez-moi à la maison de l'enfant". Elle rencontra l'enfant à la porte. Mon amie dit: "Est-ce que c'est vrai que cette fée vous a changé ses rubans en nourriture?" "Oui", dit la petite fille pauvre.

Alors, les trois amies restèrent ensemble avec le papa de la petite fille.

Votre cousine,

Paulette CHAPUT,
Grade IV,
429, boulevard Dollard.

J'aime **La Liberté et le Patriote** parce qu'il y a une place pour les enfants. Aussi j'aime votre petit coin dans "Le Coin des Jeunes". C'est la place que j'aime à regarder.

J'aimerais savoir si vous connaissez oncle Ubald? Voulez-vous, s'il vous plait, me répondre?

Votre nièce,

Nicole PAINCHAUD,
Grade IV,
209, rue Berry.

(Chère Nicole, je connais bien oncle Ubald et j'admire beaucoup son dévouement pour les jeunes à CKSB. Continuez à l'écouter, à lui écrire ou allez le voir. C.J.)

☆ ☆ ☆

Je vous écris cette petite lettre pour vous parler de ce que j'aime. J'aime beaucoup les livres parce qu'ils sont intéressants. Si je veux les relire, je peux les reprendre. Mais je vous aime encore plus parce que vous êtes en personne. Un beau livre, on ne peut pas lui répondre.

Après la classe, je regarde l'heure aussitôt qu'il est 4 h. 30, j'ouvre la radio. Aussitôt j'entends la voix d'oncle Ubald. Il nous raconte des histoires. Aussi il nous demande des devinettes. J'aime bien oncle Ubald. Chaque lundi, il nous invite à aller le voir.

Au revoir, votre cousine,

Jacqueline CARRIER,
Grade IV,
517, rue St-Jean-Baptiste.

☆ ☆ ☆

Vous demandez de vous faire savoir si il y a des choses que nous aimerions trouver dans le "Coin des Jeunes". Eh bien, voici les idées des filles de ma classe:

Patsy, qui aime rire, voudrait plus de "Mots pour rire".

Louise, elle, aime s'instruire et dit qu'elle préférerait avoir un petit coin réservé à "Saviez-vous que?" sur des choses du Canada, pour nous mieux faire connaitre la géographie.

Paulette dit qu'elle aimerait mieux que les renseignements soient sur l'histoire du Canada.

Laurette voudrait y voir des charades et moi je voudrais des devinettes et des mots croisés.

Peut-être que ce que nous demandons n'est pas bien intéressant pour les autres et probablement que les autres grandes écoles vont vous envoyer beaucoup de bonnes idées. Toujours bien, vous avez les nôtres.

Nous aimons beaucoup le "Coin des Jeunes" et notre maîtresse nous en lit des bouts en classe.

Une de vos petites cousines,

Colette CALVEZ,
Grade V,
La Salle, Man.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 5

Images de Marie Pignal



1 - Les années passent. La fillette a grandi. Nous retrouvons une jeune fille. Voici Marie lisant quelques versets des Saintes Ecritures devant la baie qui s'ouvre sur Jérusalem que domine le Temple. C'est le soir. Le silence s'est fait dans les vastes cours; avant de dérouler la natte où elle doit dormir, Marie parle au Seigneur en empruntant le langage des psaumes. Sur ce petit rouleau de papyrus, elle lit les paroles sacrées.



2 - Les instruments de musique étaient nombreux en Israël car les fêtes religieuses s'accompagnaient de la harpe, du tympanon, du psaltérion, en disant les psaumes. Au Temple, les jeunes filles étaient certainement initiées à la musique. Voici Marie chantant sur le "kinnor", sorte de harpe, les louanges au Seigneur.



3 - Nous pouvons nous représenter Marie à la fête des Tabernacles où les cérémonies avaient lieu surtout au Parvis des femmes. D'immenses candélabres, hauts de plusieurs coudées, étaient dressés; dans d'énormes récipients contenant 34 litres d'huile brûlaient des mèches tressées jetant une lumière éclatante sur la procession qui se déroulait. Chaque personne portait des branches de feuillage et de fruits qui symbolisaient le caractère agraire de ces cérémonies en accord avec le rythme des saisons.



4 - Marie atteignit l'âge de 12 ou 13 ans. En Orient, la jeune fille est considérée alors comme devant se préparer au mariage. A cet âge, les jeunes filles quittaient le Temple et rentraient dans leur famille.

Voici Marie descendant les degrés qui mènent vers la Belle porte, celle qui donne sur la ville de Jérusalem. Ses maîtresses voient partir avec chagrin cette jeune fille si parfaite.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maitre Laurent Marcoux**, de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

Compositions primées du Concours J. F. M.

(Voici des extraits du travail qui a mérité le deuxième prix de la première division.)

Saint-Pierre-Jolys

Le 2 juillet 1872, le Père Ritchot, curé de la paroisse de Saint-Norbert, s'adressa à ses ouailles après la messe du dimanche: "Mes amis, il y a de belles terres à la 'Rivière-aux-Rats,' c'est là que vous passez vos hivers, vous y allez faire du bois; il faut en prendre possession définitivement: allons-y demain." Le lendemain plus de trente hommes suivaient le Père Ritchot à la "Rivière-aux-Rats". Dès ce moment-là, on commença à ériger une paroisse — celle de Saint-Pierre. On travaillait, on arpentait les terres, on marquait par des poteaux de chêne les limites de chaque lot, on érigeait de rudes demeures, on labourait une planche de terre, on y semait de l'avoine, de l'orge, du blé, des navets, des carottes et des choux. Enfin, huit familles du village de Saint-Norbert étaient fixées définitivement sur le territoire de Saint-Pierre. Puisqu'ils arrivèrent, érigèrent, arpentèrent leurs possessions dans l'octave de la fête de Saint-Pierre, le Révérend Père Lestang, alors administrateur du diocèse donna à la future mission le nom de "Saint-Pierre". Mais ce ne fut qu'en 1878 que cette colonie devint une vraie paroisse.

De 1872 à 1880, les curés de Saint-Norbert et de Sainte-Agathe vinrent dire la messe dans des maisons privées et en 1878 dans une petite chapelle.

Monseigneur l'archevêque envoya en 1880, Monsieur l'abbé Jolys, comme curé de Saint-Pierre. Dès qu'il fut arrivé, il se mit à l'oeuvre en ramassant une somme de $1,175.00 pour la construction d'une église. Celle-ci commencée le dix juillet, achevée le quinze août 1880, n'était que de quarante pieds par trente-deux. La construction d'une église attirait, cependant, une foule de colons. En 1882, au printemps, Saint-Pierre comptait quatre-vingt-onze familles et en 1884, sa population atteignait le chiffre de 652 âmes. La nécessité d'une nouvelle église était évidente: les portes de la vieille église se fermaient sur les talons de l'assistance. Alors, le treizième jour d'avril 1884, la nouvelle église mesurant quatre-vingt-cinq pieds de long et quarante-cinq pieds de large, était officiellement bénite. Ce sublime édifice est notre église actuelle. Monsieur le curé Jolys avait beaucoup contribué à l'épanouissement de la paroisse, autant en religion qu'en commerce, politique et éducation. Mais, malheureusement, il arrive un jour où il faut quitter la terre. Ce fut en 1926 que notre bon curé passait de l'autre côté. Il prit garde de ne pas nous laisser orphelins tout comme Notre-Seigneur. En vingt-cinq, une autre grande personnalité, le curé Sabourin, devint notre soutien moral. Il fut reconnu pour avoir encouragé à l'éducation avancée, un grand nombre de jeunes gens.

La première force d'une paroisse est la piété, la religion. Un prêtre une fois établi, une église bâtie, on s'occupera de l'éducation, élément d'importance secondaire. Au début de sa fondation, l'enseignement était donné aux demoiselles par des hommes dans une espèce de petite cabane qui servit d'école jusqu'à 1884. La construction d'un couvent en cette année attira bien vite les soeurs qui, dès ce moment, prirent le problème de l'éducation entre leurs mains. Quelle catastrophe! En 1899, les flammes rongèrent le couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et ce ne fut que trois ans après que s'éleva le couvent actuel. Depuis 1886, le besoin d'une école séparée pour les garçons se faisait sentir. A l'automne de 1904, le Collège de Saint-Pierre ouvrit ses portes aux garçons de la paroisse. De 1904, les Frères de la Croix-de-Jésus donnèrent leurs services jusqu'à ce que les Petits Frères de Marie vinrent les remplacer. Les Clercs de Saint-Viateur en prirent charge en 1912. En 1955, cependant, une nouvelle école moderne, dont nous sommes fiers, fut construite et en cinquante-six les Soeurs des Saints-Noms de Jésus-Marie acceptèrent la charge d'éduquer les garçons et les filles.

Ce qui n'était quatre-vingts ans passés qu'un petit territoire peuplé de huit familles de Saint-Norbert est aujourd'hui la belle paroisse de Saint-Pierre-Jolys.

Huit familles de bonne volonté, un curé à l'âme ardente, se sont groupés, se sont formés, se sont développés, ont grandi de jour en jour, d'année en année, et ont produit la belle et riche paroisse de Saint-Pierre. Belle à cause de sa situation géographique, riche à cause de ses contributions religieuses, de ses édifices, de ses personnalités.

Madeleine HEBERT,
Grade XII,
Saint-Pierre-Jolys.

Questionnaire

Quel auteur a prévu le sous-marin il y a longtemps?

Jules Verne, dans "Vingt mille lieues sous les mers", écrit en 1870.

Quelle est la place publique célèbre par ses pigeons?

La place de Saint-Marc de Venise.

Pourquoi les silos ont-ils la forme ronde?

Pour qu'il n'y ait pas de coins où l'air pourrait gâter les produits ensilés.

La morsure des scorpions est-elle dangereuse?

Elle fait périr deux fois plus de personnes que celle du serpent à sonnettes.

Le bon Dieu l'a oublié

L'aïeul de la petite Alice est centenaire. Une de ses petites compagnes lui demande l'autre jour:

— Quel âge a donc ton grand-père?

— Chut! fit-elle; ne parle pas si haut . . . je crois que le bon Dieu l'a oublié!

Nos ancêtres

— Les Gaulois avaient six jambes.

— Comment six jambes! Ils étaient faits comme tout le monde.

— Ah! non. C'est dans mon livre: "Les Gaulois étaient des hommes de six pieds." On ne peut avoir six pieds sans avoir six jambes.

Francis, à qui on demandait s'il savait où se trouvait la gare, a répondu:

— Mais oui, elle se trouve juste avant de monter dans le train.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 7 février sera à l'affiche de 10 h. a.m. à 12 h. 30 p.m. On présentera "Courrier du Roy", "CF-RCK", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Les trois mousquetaires".

Le dimanche 8 février, les films suivants seront présentés de 2 h. 30 à 4 h. p.m.: "Quand Paris reçoit Paris", "Roman de la Science" et "Inspecteur Blaise".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La Ligue Nationale de hockey publie régulièrement des statistiques que les grandes agences de presse s'empressent de résumer, allant même parfois jusqu'à reproduire un item ou deux de cette intéressante lettre hebdomadaire. Tout dernièrement, la Nationale nous envoyait, directement de sa division de l'Information, un intéressant petit tableau sur l'efficacité des joueurs de hockey à marquer des buts. Les partisans de Gordie Howe qui affirment continuellement que leur idole compte plus de buts en moyenne que Maurice Richard vont en attraper pour leur rhume. Howe n'occupe que le troisième rang, seulement quelques décimales en avant de Boom Boom Geoffrion, des Canadiens.

Le tableau révélateur nous donne d'abord le nombre de joutes auxquelles les meilleurs joueurs ont participé; puis on nous donne ensuite le nombre de buts, la moyenne par joute, et le pourcentage de joutes requises pour marquer un but. En tête de la liste, et avec une avance considérable, vient l'unique Maurice Richard. En 927 joutes, Richard a marqué l'impressionnant total de 525 buts, pour une moyenne de .566, soit un peu plus d'un but par partie. Il a une moyenne de 1.76, soit un peu plus d'un demi but par partie. Richard domine dans tous ces domaines. Il est suivi, comme notre tableau l'indique plus bas, de Jean Béliveau, de Howe et de Bernard Geoffrion.

Nous croyons que ce tableau nous donne une véritable idée de la valeur du Rocket. On parle parfois en termes de saisons, dans la Nationale. Mais Richard a été blessé si souvent au cours de sa carrière, sans parler des suspensions et autres choses, qu'il est beaucoup plus honnête de parler de la moyenne par joute. Le Rocket éclipse ses adversaires, et nous avons l'impression qu'il reviendra au jeu, pour continuer à dominer dans ce domaine.

Voici donc, chers lecteurs, le tableau en question. Etudiez-le, et vous verrez que ceux qui affirment que Richard n'est pas le meilleur compteur de tous les temps ont du travail à faire pour nous convaincre.

	PJ	Buts	Moy.	PRPC
Richard	927	525	.566	1.76
Béliveau	350	182	.520	1.92
Howe	829	405	.488	2.05
Geoffrion	459	221	.481	2.08
Lindsay	908	351	.386	2.59
C. Henry	237	88	.371	2.69
Moore	384	136	.354	2.82
Litzenberger	333	118	.354	2.82
Bathgate	357	123	.344	2.90
McKenney	319	104	.326	3.07

PJ indique le nombre de joutes auxquelles le joueur a participé; et PRPC indique le nombre, en moyenne, de parties requises pour marquer un but. On notera, surtout dans ce domaine, l'avance considérable de Maurice Richard, de même que l'avance très forte qu'il a su accumuler dans la moyenne de buts comptés, en relation avec le nombre de joutes jouées.

Ceci devrait mettre un terme à ceux qui affirment que Howe marque des buts plus souvent que Richard, en moyenne. Le Rocket demeure le champion et il faudra plus que de la chance pour le déloger. Jean Béliveau, Howe et Geoffrion parviendront peut-être un jour à rejoindre une de ses moyennes, mais domineront-ils sur tout le tableau? C'est là une question problématique.

Départ

Les MacFarlanes de Belleville quittent donc le Canada pour aller représenter notre pays à un tournoi International, dit pour le championnat amateur du monde. Nous souhaitons bonne chance à cette équipe sur les épaules de laquelle on fait peser un si lourd fardeau. Situation habituelle, les "Macs" sont partis accompagnés de critiques; d'un tas de "si", d'accusations et de déclarations qui ne changent rien à la situation; ceux qui parlent le plus sont ceux qui aident le moins. Tous ceux qui critiquent la CAHA ont-ils fait tout en leur possible pour venir en aide aux "Macs"? Les gérants et propriétaires des autres clubs ont-ils mis tout en oeuvre pour permettre à leurs meilleurs joueurs d'aller nous représenter à l'étranger?

Il y a des cyniques qui affirment qu'une défaite du Belleville ferait un bien immense au Canada. Ceci forcerait peut-être les autorités à organiser une véritable et invincible équipe nationale. Nous ne croyons pas qu'un échec nous apporte ce résultat: il faudra un plus grand mouvement d'indignation populaire pour que les autorités sportives et politiques s'unissent pour donner à notre pays une représentation que notre intérêt pour le hockey devrait nous avoir mérité depuis longtemps. Il ne s'agit pas de faire de la propagande politique: il s'agit d'être honnête avec le public en envoyant à l'étranger les meilleurs représentants du Canada. Mais à quoi bon revenir là-dessus: l'affaire est classée depuis longtemps déjà. Bonne chance donc aux Macs, et, s'ils le peuvent, qu'ils nous reviennent avec le championnat.

Le titre

Il parait que le champion Flyod Patterson va défendre son titre. La chose nous semble peu intéressante. On lui a sans doute trié sur le volet un autre adversaire, et on va continuer d'ignorer les deux ou trois hommes qui pourraient lui donner du fil à retordre. Si quelqu'un pouvait convaincre Archie Moore d'enlever ses menottes quand il fait face à Patterson, on aurait peut-être un match intéressant, et la perspective d'un nouveau champion. En attendant, Nino Valdes, l'aspirant logique, même s'il n'est pas impressionnant, se proclame le champion du monde, déclarant que Patterson n'est que le champion amateur du monde, ce qui est certainement très près de la vérité. Le temps de Joe Louis, même celui d'Ezzard Charles est loin. Aujourd'hui, ce sont les gérants qui triomphent, non les pugilistes.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

NUMERO 12

La jeune fille la salua poliment.

Gaëlle lui tendit la main.

— Que votre maison est gentille!

— Ne voulez-vous pas entrer, Madame?

— Un autre jour. Vous sortiez pour une promenade?

— J'allais porter chez le garde-chasse une lettre de mon frère.

Ah! oui, le pavillon dans le bois. J'y suis entrée hier et j'ai vu votre nom sur un livre.

Léone rougit jusqu'aux oreilles.

Mon frère lui prête des livres.

— Qui est ce nouveau garde?

— Mon frère ne vous en a pas parlé? Il n'a pas cru nécessaire de vous importuner de ces détails.

Gaëlle approuva.

— Oh! il a bien raison. Ce garde n'a pas des goûts vulgaires, j'ai vu sur sa table un volume de Claudel.

— Il s'appelle Trélaunay; nous le jugeons bien au-dessus de la position qu'il a acceptée. Il doit être de très bonne famille, c'est un ami de M. de Pomereuc.

— Un ami de M. de Pomereuc? Comment le savez-vous?

— Il s'est présenté avec une lettre d'introduction du comte.

— Adressée à M. Fayolle?

— Mais oui.

— Et M. Fayolle est content de ce...

— Trélaunay. Mon frère dit que c'est le meilleur garde, le plus intelligent qu'il ait jamais eu, et il lui a donné le commandement sur les autres.

— Puis-je vous accompagner au pavillon? dit Gaëlle.

Le garde n'était pas chez lui. Gaëlle regarda curieusement autour d'elle et apprécia l'agencement.

C'est un intérieur confortable. Je suis sûre que vous y avez mis la main.

Léone rougit encore violemment.

— J'ai aidé mon frère. Je vais laisser la lettre sur la table.

Elles remontèrent ensemble vers le château.

Venez prendre une tasse de thé avec moi, insista Gaëlle.

Je ne suis pas libre cet après-midi, Madame.

— Eh bien! un autre jour. Nous devons devenir des amies, puisque nous sommes voisines et presque du même âge.

Gaëlle prit rapidement une légère collation. Elle pensait à ce garde-chasse qui s'était présenté avec une lettre de son mari et se disait son ami.

Elle le verrait, lui parlerait. La tentation fut irrésistible.

Elle reprit son chapeau et se rendit au pavillon.

Elle n'y rencontra qu'un jeune garçon chargé du service du garde.

— M. Trélaunay sera là tout à l'heure, si vous voulez attendre, Madame.

Il avançait une chaise.

Quoi qu'il fit encore jour dehors, le pavillon, ses volets fermés, se trouvait dans de demi-ténèbres.

Bientôt, une haute silhouette obscurcit l'entrée de la porte. L'arrivant s'arrêta sur le seuil, pétrifié. Gaëlle ne put distinguer ses traits, elle ne vit que sa barbe bien taillée. Il restait muet; elle fut contrainte de lui adresser la parole.

— Vous êtes... le nouveau garde-chasse?

— Je le suis.

Et Gaëlle, décontenancée par le ton bref, murmura:

— Je suis Mme de Pomereuc.

Le garde s'inclina sans répondre.

— Vous êtes arrivé récemment dans le pays?

— Très récemment.

Sa voix, sortant du fond de la gorge, était peu en harmonie avec l'extérieur robuste.

— J'espère... que vous vous plairez?

— Je vous remercie.

Il s'était avancé d'un pas, mais restait le dos tourné au jour.

— J'ai entendu que vous vous êtes présenté avec une lettre de M. de Pomereuc?

— C'est exact.

— Où l'avez-vous rencontré?

— Il se dirige vers les côtes d'Espagne; j'ai voyagé avec lui à bord de son yacht.

— Vous avez voyagé avec lui? dit Gaëlle, s'efforçant de garder un ton naturel. Etait-il en bonne santé?

— En très bonne santé.

Elle aurait voulu poser beaucoup d'autres questions, mais cet homme avec sa voix rauque l'intimidait.

— M. de Pomereuc pense-t-il rentrer bientôt?

— Je crois que la croisière du Cygne doit se prolonger encore.

— M. de Pomereuc était-il seul à bord de son yacht?

La vague pensée lui était venue qu'il avait pu faire des invitations... peut-être emmener des dames.

— Le docteur Brandon l'accompagnait.

"Un docteur! Il se sentait donc en danger pour éprouver le besoin de la présence d'un médecin?"

— Vous connaissez M. de Pomereuc depuis longtemps?

— Depuis des années.

Maintenant qu'elle ne le regardait pas, lui tenait les yeux sur elle avec une expression intense qui l'aurait épouvantée si elle l'avait surprise.

— Vous étiez de... grands amis?

— De très bons amis.

— Et vous êtes obligé de prendre un emploi de garde-chasse?

— C'est devenu une nécessité.

— Vous devez vous sentir très seul... Les Fayolle sont des gens excellents.

— Très bons.

— J'ai vu que vous aimez la lecture. Si vous désirez des livres, je crois que... mon père.... La bibliothèque du château est très bien fournie. Si vous voulez vous présenter...

C'était cocasse cette invitation de sa femme de se présenter dans sa propre maison.

— Je vous remercie, je ne dispose pour la lecture que de très peu de temps; la réserve de la chasse est très vaste, elle attire beaucoup de braconniers.

Gaëlle se leva.

Bonsoir, dit-elle, je me retire.

— Bonsoir... Madame.

Jusque là, il n'avait pu se résoudre à se servir du mot.

Il s'était constamment tenu dans l'ombre. Cette scène lui faisait l'impression d'un rêve impossible.

Le billet de Fayolle à Trélaunay était une invitation à dîner. "Nous parlerons d'un sujet dont j'ai à vous entretenir en fumant une pipe".

Pendant le dîner, soigné et bien servi, Raymond put rejeter de côté ses préoccupations.

Fayolle était affable, sa soeur aimable et cultivée.

— J'ai rencontré la comtesse cet après-midi, dit celle-ci. Je voudrais que vous la connaissiez, Monsieur Trélaunay, elle est charmante.

— Les comtesses le sont toujours, plaisanta M. Fayolle.

— Mme de Pomereuc l'est réellement, et puis elle est si jeune qu'il est difficile de se rappeler qu'il faut lui dire "Madame". Elle m'a invitée à aller au château prendre le thé avec elle.

— Méfiez-vous de la condescendance des princes, rit de nouveau M. Fayolle.

— Ce n'était pas de la condescendance; et, au fond, je la plains beaucoup.

— Vous la plaignez? demanda vivement Raymond.

— Elle est si seule, et par moments paraît si triste. Cette ombre de mélancolie la rend encore plus attrayante.

— Je vous ai déjà dit, Léone, que vous êtes une personne imaginative.

— Je devine bien le motif de sa tristesse, être séparée de son mari...

— Occupez-vous de ce qui vous concerne, petite fille, gronda son frère. Une pipe, Trélaunay? Je vous ai prié de venir pour vous parler des braconniers. Vous avez remarqué qu'ils sont nombreux?

Raymond s'arracha à sa rêverie.

— J'ai vu quelques pièges à l'ouest du bois, continua le régisseur, et j'ai entendu des coups de feu. C'est impossible à empêcher, mais je veillerai, car je crois que M. de Rosvellec tient beaucoup au gibier. Je me demande où ces gens trouvent à vendre leurs prises. Hier, un étranger rôdait dans les environs.

— Un étranger?

— Pierrot m'a dit qu'il est arrivé par un train du matin, et reparti par le train du soir. Il portait un vêtement très ample et tenait son chapeau enfoncé jusqu'aux yeux. Peut-être un receleur. Il a tourné autour du château assez tard dans la soirée.

— J'étais de garde hier au soir et je ne l'ai pas vu.

— Il vous aura échappé.

On passa au petit salon. Léone se mit au piano; elle jouait avec sentiment et avait une voix souple.

Debout près du piano, Raymond pensait encore à Gaëlle. Elle était en possession de tout ce qu'une femme peut désirer, de la fortune, un beau nom; une société choisie l'entourait. Pourquoi était-elle assez triste pour que des étrangers la plaignissent?

Après un ou deux morceaux, Léone se tourna vers son auditeur.

— Puis-je vous demander si vous aussi vous chantez?

Raymond sourit et s'assit sur la banquette qu'elle venait de quitter. Ses doigts coururent sur le clavier, puis sa voix s'éleva, harmonieuse, profonde. Chaque mot allait droit au coeur de Léone.

— Vous avez une voix magnifique, dit-elle.

— J'aime beaucoup la musique.

Et, oublieux de son auditrice, il chanta un des airs qu'il avait chanté autrefois pour Gaëlle.

— Mon frère me dit que vous êtes un excellent tireur, parfait garde-chasse, et vous vous révélez un vrai musicien, Monsieur Trélaunay. Cultivez-vous d'autres talents?

Raymond quitta le tabouret.

— M. Fayolle a de moi une idée trop flatteuse. Je crois qu'il serait bon que je fasse un tour dans les bois avant de rentrer. Bonsoir, Mademoiselle.

— Oh! il restera toujours assez de gibier pour le marquis, et aussi pour les braconniers.

— Vous oubliez que je suis garde-chasse.

— Oui, je l'oublie... souvent.

— Robert, dit-elle quand le convive se fut retiré, je me demande ce que... ce qu'il... qui il est?

Le régisseur secoua les cendres de sa pipe, la rebourra:

— C'est le garde-chasse de M. de Pomereuc. C'est tout ce que nous avons à savoir, petite fille.

CHAPITRE XXII

Content du prétexte pour ne pas se mettre au lit, sachant qu'il ne dormirait pas, Raymond prit le chemin des bois.

La vue de deux lièvres pris dans des pièges l'irrita, car il était chasseur. Les braconniers attendaient pour venir relever leurs prises que la lune brillât. Le garde revint épier le château. On entendait le piano. Gaëlle chantait.

Les rideaux n'étant qu'à demi-tirés, son mari nominal vit la haute silhouette du jeune Montcan penchée sur elle. Il se retira. Dans le voisinage des pièges, il se cacha dans une dépression du terrain. Il n'eut pas longtemps à attendre, quelqu'un venait d'un pas assuré. C'était Corentin de Montcan. En cheminant, le jeune homme enflamma une allumette pour allumer sa cigarette et la jeta à terre; elle tomba sur des herbes sèches qui s'embrasèrent.

En les foulant du pied pour les éteindre, il vit Raymond. Celui-ci lui demanda d'un ton bourru:

— Avez-vous l'intention d'incendier le bois?

— Vous avez le droit de vous fâcher, garde, admit le délinquant avec bonne humeur. Pourquoi vous cachiez-vous?

— J'attends les braconniers qui ont posé ces pièges. Ils ne se montreront plus, ils vous auront entendu parler.

— Des braconniers? Je suis fâché d'avoir gâté le jeu. J'aurais plaisir à les prendre moi-même, ces malandrins qui chassent sur les terres de la comtesse.

— Vous voulez dire de M. de Pomereuc?

— Qui sait rien de M. de Pomereuc? Eloignons-nous. Quand ces diables ne nous entendront plus, ils reviendront.

(A suivre)

"FRÉQUENTATION DES JEUNES"

Il me fait plaisir de publier encore cette semaine quelques-unes des lettres si constructives se rapportant à la fréquentation des jeunes. J'espère que les lectrices de la page féminine continueront à me faire parvenir leurs idées sur ce sujet d'actualité. Je ferai paraître vos opinions dans le journal en autant que l'espace me le permettra.

Je me prépare à lancer un concours, sur un sujet différent, au début du carême, mais cette fois des prix seront attribués aux gagnants. Le journal, en effet, veut stimuler l'échange des idées et d'expériences dont tous peuvent tirer profit.

ROSETTE.

Chère Rosette,

Votre article invitant des commentaires sur l'habitude dite "Going Steady" des jeunes de 12 à 16 ans a attiré mon attention vu que j'ai une jeune soeur de 14 ans qui me pose souvent des questions sur ce sujet controversable.

D'abord, j'estime que les fréquentations exclusives sont le résultat du refus des adultes d'accepter de croire que les jeunes qui s'acheminent vers la maturité peuvent ressentir une stimulation sexuelle normale voire même l'amour. Ils leur permettent donc d'assister à des réunions à peu près sans surveillance, de se faire la cour pendant des années avant qu'ils puissent envisager le mariage. Ce refus de faire face aux choses telles qu'elles sont occasionnent de grands désappointements et de graves dangers pour la chasteté des jeunes.

De plus, cette vilaine habitude qui veut que tous les jeunes agissent de la même façon tend à les désillusionner et à les rendre vieux dès la vingtaine. Ils ont goûté trop tôt au plaisir, et les joies que pourrait leur réserver l'avenir ne leur disent plus rien. On leur a permis, on les a même encouragés à s'approprier les biens des adultes dès leur enfance. Comment donc peuvent-ils, à l'âge de 16 ans, reconnaître le genre de compagnons ou de compagnes qu'il leur faut quand leur propre caractère et personnalité ne sont pas complètement développés? Pourquoi n'attendent-ils pas de comprendre les responsabilités de la vie du mariage avant de vouloir les assumer.

On se demande: Mais qui se marient? Apparemment, ce sont les "fréquenteurs assidus", car les statistiques nationales révèlent que près de la moitié des jeunes mariées sont âgées de moins de 20 ans.

Donc, ma chère Rosette, je suis du même avis que la plupart des experts en psychologie juvénile qui soutiennent que l'habitude des fréquentations exclusives chez les jeunes d'âge à fréquenter nos écoles supérieures est mauvaise et très dangereuse et doit être fortement déconseillée.

Sincèrement,

Monica HELENA.

☆ ☆ ☆

Chère Rosette,

Je suis peut-être en retard pour vous donner mon opinion sur le "Going Steady" des jeunes; vous n'aurez qu'à jeter ma lettre au panier si c'est le cas.

Je suis mère de quatre enfants de 10 à 16 ans et je crois que quand un enfant est rendu à 12 ans, il est déjà devenu votre ami, à qui il confie à peu près tout et vice versa. Si, jusqu'à cet âge, la maman surtout ne lui a pas seulement montré, mais réellement donné beaucoup, beaucoup d'affection, il n'ira pas déjà à cet âge en chercher ailleurs. Je crois que c'est vraiment ce qui manque dans nos foyers modernes: l'affection des parents pour les enfants. Evidemment, il faut la piété, l'autorité et l'équilibre, mais je crois que tout s'enchaîne quand il y a de l'affection.

Une autre qualité qu'il nous faut cultiver, nous parents, c'est l'amour du beau; de ce qui est beau et grand. Il me semble que cela est très nécessaire pour nos enfants. S'ils sont formés à se faire un bel idéal, je ne crois pas qu'ils soient très intéressés à aller mâcher de la gomme sur la rue ou à aller boire un gros "milk shake" avec un individu dépeigné dans un restaurant louche. Pour ma part, je n'ai pas encore eu de difficulté avec mes enfants quoique je leur parle depuis longtemps de leur avenir.

Pour ce qui est d'arrêter un "Going Steady", ça serait en d'autres mots recommencer l'éducation et en ça je vous avoue, je n'ai aucune expérience. Je laisse à d'autres dames de vous donner des suggestions.

J'admire l'intérêt que vous portez à notre jeunesse et j'espère que beaucoup de dames vous écrivent pour vous donner leurs opinions.

Bon succès,

Maman HEUREUSE.

Chère Rosette,

Je réponds à votre appel avec plaisir. Voici mon opinion sur la fréquentation des trop jeunes:

La tendance de vouloir jouir aujourd'hui plutôt que de se sacrifier pour quelque chose de plus beau demain est en ligne avec l'attitude générale de nos temps modernes qui s'opposent directement à la pratique de la vertu chrétienne. Alors renforcissons les foyers chrétiens, car c'est dans la famille qu'on apprend à pratiquer la vertu. Le Saint-Père, quand il a appelé à la vie "l'action catholique", a compris la difficulté qu'amène le passage rapide des temps qui ne permet presque plus aux parents de comprendre et de guider leurs enfants qui respirent avec l'air ces influences mondaines.

Il a mis à notre disposition le clergé qui étudie nos problèmes et qui nous guide. Comme exemple, prenons la modestie de la femme dans la manière de s'habiller. Le clergé donne des règlements très définis à suivre, malgré la mode.

La jeunesse est si généreuse, si seulement elle est demandée. Aidons-la à s'organiser sous le drapeau de l'action catholique, afin que, travaillant pour le bien des autres, elle assure son propre salut. Et pas seulement la jeunesse, mais toutes les branches de l'organisation réunies forment une armée pour le Christ.

Retournant au problème spécifique en question, citons comme remède pratique l'école exclusive pour jeunes filles et jeunes garçons, ainsi que d'autres organisations ou sports séparés.

Bien à vous,

G. D., Radville, Sask.

Petits conseils

Etendez un tout petit peu de beurre sur l'embouchure de votre pot à lait ou à crème. De cette façon-là, le liquide ne s'écoulera pas sur la paroi extérieure du récipient pour venir souiller votre nappe.

Avant de mesurer du sirop ou de la mélasse, enduisez d'une minche couche de graisse votre tasse à mesurer. La substance sirupeuse n'adhérera pas à la tasse et elle s'écoulera jusqu'à la dernière goutte.

Pour empêcher que la cassonade ne prenne en bloc, gardez-la dans une jarre hermétiquement fermée où vous aurez soin de laisser toujours une tranche de pain frais.

Les oeufs se conservent frais plus longtemps si vous les disposez de façon à ce qu'ils reposent sur leur petit bout.

La farce de viande ne s'émiettera pas pendant la cuisson si vous y incorporez un oeuf battu.

Certaines personnes se servent d'anis vert pour aromatiser le thé auquel il communique une saveur agréable.

Lorsque vous découpez des galettes rondes, vous avez toujours un surplus de pâte qu'il faut indéfiniment repétrir. Essayez des galettes carrées qui ne laisseront aucune perte.

Enduisez de cirage incolore les semelles des chaussures neuves. En les graissant ainsi, vous doublerez leur imperméabilité.

Lorsqu'un fer à repasser doit rester longtemps sans servir, il faut le huiler soigneusement et l'envelopper dans un morceau de papier paraffiné.

Passer les bronzes à la cire, après les avoir polis, leur permettra de luire plus longtemps à l'humidité même.

Une classe bien décorée favorise l'étude

Ne vous alarmez pas, chers parents, Pierrot n'est aucunement à plaindre à l'école. A la vérité, bien plus de gens se préoccupent de son bien-être que de celui d'une simple grande personne.

Il est fort probable que même la peinture du mur de sa classe ait été soigneusement choisie pour protéger sa vue, lui conserver sa bonne humeur, voire l'encourager à l'étude! A l'école de Pierrot, plus de lambris bruns et de murs crème. On y voit plutôt du jaune clair, du pêche, des bleus et des verts, choisis par des spécialistes de la couleur en vue de créer une atmosphère favorable aux études.

Voici comment procède Mlle Madeleine Duperré, spécialiste de l'agencement des couleurs, lorsqu'elle décore une salle de classe:

Réflexibilité

Tout d'abord elle examine les couleurs pour leurs pouvoirs de réflexion. Une pièce qui ne réfléchit pas suffisamment la lumière entraîne la tension visuelle, des maux de tête et de la fatigue. Un relevé démontre que les enfants fréquentant des salles de classe où la lumière est bien distribuée, apprennent mieux et se fatiguent moins vite.

Le blanc ayant la plus haute réflexibilité, est généralement employé pour les plafonds. Toutefois, on a aussi recours avec succès à diverses teintes de crème pâle, citron et bleu.

Ensuite, Mlle Duperré prend note de l'orientation de la pièce. Une pièce exposée au nord reçoit peu de soleil et manque de chaleur. Aussi, choisit-elle des couleurs chaudes pour les murs: jaunes, pêche ou rose. D'autre part, la pièce orientée au sud est baignée de soleil; on lui donne un aspect plus frais en la décorant de gris-vert ou de bleu doux.

Selon l'âge

Toutes les écoles ne sont pas des modèles d'architecteure moderne avec des plafonds bas, de vastes fenêtres et des placards dissimulés. Il n'en tient qu'au spécialiste de la couleur d' "abaisser" les plafonds hauts des vieilles écoles en les peinturant de bleu pâle et de pêche et en prolongeant la même couleur le long d'un des murs. Quant aux placards disgracieux, on les dissimule en les peinturant de la même teinte que les murs. Rien n'empêche de recourir à ces trucs quand on décore chez soi.

Il est important de connaître l'âge des enfants qui occuperont une classe, de déclarer Mlle Duperré. Plus les écoliers sont jeunes, plus vives seront les couleurs. Les petits enfants turbulents semblent fascinés par le rouge et l'orangé; on choisit donc des couleurs riantes pour les classes des bambins. Quand ils sont un peu plus grands et qu'ils se concentrent plus sur les études, les écoliers ont besoin d'une atmosphère plus détendue. Pour eux, on compose des agencements plus doux, d'ordinaire à base de verts et de bleu-vert.



Recettes toujours de mode dans un décor antique

De la viande et des légumes dans un seul mets. Comme bien d'autres savoureux hachis, celui-ci commence par des boulettes et de l'oignon sautés dans le beurre.

Hachis de légumes (6 à 8 portions)

2 oignons moyens, coupés en dés
⅓ tasse de beurre
3 tasses de carottes filamentés gros
1 tasse de navets filamentés gros
1 tasse de céleri tranché mince
1 paquet de 12 onces de pois congelés
1½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de sarriette
1 cube de bouillon de poulet
½ tasse d'eau
1 livre de viande à saucisse

Faire dorer l'oignon dans le beurre. Ajouter les légumes, les assaisonnements et l'eau. Amener au point d'ébullition et verser ensuite dans une casserole de 3 pintes. Pétrir la saucisse en petites boulettes et frire dans la poêle. Disposer ces boulettes sur les légumes. Couvrir. Cuire à four moyen (375 deg. F.) ½ heure.

Taches de bougie

On enlève la partie solide de la tache au moyen d'un couteau; on place l'empreinte graisseuse entre deux buvards ou deux feuilles de papier de soie; on applique un fer chaud et l'on remue le papier jusqu'à ce qu'il ne s'imprègne plus. Les étoffes bon teint sont débarrassées de ces taches par un simple lavage.

Messe d'une ménagère

Il n'y a que le cantique des oiseaux
qui chantent leur messe, à cette heure.

Il n'y a que le bruissement des feuilles
qui sème la fraîcheur, sur le jour réveillé.

A pas discrets, je vais par la maison,
me hâtant à la tâche, avant que piétinent les petits.

Et de mes mains, à l'ouvrage si tôt, et de mon coeur
monte l'offrande de ma messe de ménagère.

Acceptez-Vous, mon Dieu, ce don de bonne volonté,
d'une maman qui sacrifie à sa façon.

Je n'ai que cela à Vous offrir, ces pas, ces mains
travaillant au devoir routinier de chaque jour.

Bien peu de chose auprès de l'Offertoire, à l'autel,
et du choeur des oiseaux et du parfum des fleurs.

Si peu de chose que je me sens vile poussière,
sur la patène d'or où repose l'hostie blanche.

J'ai si grande confiance en votre Paternité,
j'ose espérer que Vous ne soufflerez pas cette poussière.

Mère, prenez, en vos mains virginales, ce petit rien;
la poussière ne brille-t-elle pas au soleil?

En cette confiance, je me sens heureuse, pour la journée.
Vous pouvez venir: travaux, ennuis, cris d'enfants!

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY



Q. — J'aimerais faire venir de l'eau de la source miraculeuse de Lourdes. Je ne sais pas l'adresse et comment envoyer l'argent. Auriez-vous la bonté de me renseigner, s'il vous plait?

RECONNAISSANTE.

R. — Je regrette de ne pouvoir vous fournir l'information que vous désirez, mais je suis certaine que si vous écrivez directement au Bureau des renseignements, La Basilique, Lourdes, Hautes-Pyrénées, France, on se fera un plaisir de vous indiquer le montant qu'il vous faudra envoyer et la meilleure manière d'en faire l'envoi. Encore une fois, tous mes regrets de ne pas vous offrir d'aide plus précise.

* * *

Q. — Permettez-moi de m'inscrire à votre école. Il y quelque temps, on vous posait la question suivante: Est-ce bien Lamartine qui est l'auteur de la prière du matin et du soir: "Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le?". Vous avez répondu que vous n'en connaissiez pas l'auteur, mais que ce n'était certainement pas Lamartine. Or, voici ce que je trouve dans une biographie de Louis Veuillot, écrite par François Veuillot. J'ai pensé que vous apprécieriez ce renseignement. Je cite textuellement les paroles de Louis Veuillot . . . "Ces formules (ladite prière), j'aime à croire que tous mes lecteurs la connaissent. Bossuet, Fénelon, d'autres illustres conducteurs d'âmes les ont composées du suc des livres saints". Je ne doute pas qu'on puisse faire confiance à un tel écrivain.

Les réponses de votre courrier m'intéressent. Il est à souhaiter cependant que les questions se posent moins banales que sur les divisions domestiques ou sur l'assortiment des couleurs. — EUREKA.

R. — Je vous remercie sincèrement, cher lecteur, de votre très intéressante lettre et je suis heureuse d'en faire part aux amis du courrier. Veuillez croire que votre intérêt est bien apprécié. Quant à la banalité des questions et des réponses qu'on trouve dans le courrier, il ne dépend que des lecteurs et des lectrices d'en changer la teneur. Nous répondrons comme toujours au meilleur de notre connaissance aux questions d'intérêt général qui nous seront posées.

* * *

Q. — Merci des bons conseils que nous recevons chaque semaine dans le courrier. Pourriez-vous me dire s'il y a, au Manitoba, des paroisses où il existe la "Confrérie du Très St-Rosaire"? Si oui, comment doit-on faire pour en établir dans d'autres? — UNE PETITE IGNORANTE.

R. — J'ai consulté les autorités ecclésiastiques et on me dit ne pas connaître l'existence de cette confrérie ici. Elle fut établie au Canada, il y a très longtemps, par les Pères Dominicains. Comme il n'y a pas de couvents dominicains au Manitoba et que ce sont eux qui dirigent généralement cette confrérie, elle n'existe pas ici. Je crois que votre curé pourrait vous donner les directives nécessaires pour en fonder une, s'il le juge à propos. Je vous remercie de vos bonnes remarques.

* * *

Q. — Je travaille dans un grand bureau où nous sommes une vingtaine de jeunes filles. Ma voisine que j'aime bien est très gentille les jours où elle est de bonne humeur. Il peut arriver cependant qu'elle soit des semaines entières sans m'adresser plus que quelques mots, plus ou moins aimables. Pendant ce temps, je me demande ce que j'ai pu faire pour la froisser, sans arriver à trouver quoi que ce soit. Puis, un beau matin, elle me revient aimable et cause gentiment. Pourriez-vous me donner l'explication d'un tel comportement? Je dois ajouter que je me suis rendu compte qu'elle agit de la même façon avec tout le monde, même avec ses parents. — CONFUSE.

R. — Vous avez affaire à une personne qui a un caractère ombrageux et qui n'a pas cherché à le changer. Cette jeune fille sera malheureuse dans la vie, si quelqu'un ne lui suggère pas d'essayer de se corriger. Pour le moment, elle rend tout le monde autour d'elle mal à l'aise et plus tard, si elle se marie, son mari et ses enfants ne seront pas très heureux en sa compagnie. Vous semblez connaître sa famille. Ce serait lui rendre service que d'en dire un mot à un des membres qui pourrait l'aider.

LOUISE.

Vos rides sont-elles intelligentes?

Si l'on ne peut indéfiniment les éviter, on peut, du moins, les ajourner, les estomper et, disions-nous, les choisir.

Les rides résultent en effet, indirectement, de la rétraction musculaire qui se produit sous la peau pendant que celle-ci, non seulement, conserve sa surface primitive, mais tend même à se relâcher. Il est fatal qu'elle fasse des plis . . .

Mais la sorte de plis qu'elle fait résulte, elle, directement de l'humeur, du tempérament, des facultés, de la personnalité, en un mot, qui vit à l'intérieur de ladite peau.

Aussi y a-t-il des rides de sottise et des rides d'intelligence, des rides de bonté et des rides de méchanceté, des rides tristes et des rides gaies.

Il nous appartient, en nous surveillant dans notre miroir . . . et dans notre conscience, d'effacer les unes et de ne permettre qu'aux autres une apparition qui sera d'ailleurs ralentie et minimisée par des crèmes appropriées et des massages ad hoc . . .

Patron imprimé

9169
SIZES 10—18
by Marian Martin

Numéro du patron: 9169
Grandeurs: 10 à 18
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 43

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 3-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 185, avenue Provencher, St-Boniface,** Par la poste $1.00 franco 132-T.F

CANADIAN PACIFIC AIR LINES REQUIERT HOTESSES DE L'AIR. Si vous possédez les qualifications suivantes: belle apparence, diplôme d'école supérieure, 20 à 26 ans, taille 5'2" à 5'7", poids 105-130 lb, vue excellente, aucune dention artificielle (même partielle). Salaire pendant l'entrainement d'un mois: $200. Salaires après entrainement: $255 augmentant à $393. **S'adresser en personne au bureau de placement, gare du C.P.R., Winnipeg, entre 9 h. a.m. et 4 h. 30 p.m.** 43-681-43C.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.



ou

HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: **le poulet frit**
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. **Seulement 60c. Toutes Pharmacies.**

REALISEZ $2.50 à $3.00 de l'heure en vendant nos produits d'utilité domestique dans votre entourage. Profits étonnants. Pas de saison-morte. Peu de capital requis. Période d'essai, aucun risque. **Familex, Dept 98, 1600, Delorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Fille ou femme canadienne-française catholique pour aider au travail général facile d'un bureau, 4 ou 5 matinées par semaine. Indiquez âge, mariée ou célibataire, expérience et numéro de téléphone. **S'adresser par écrit à Boite 685, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 43-685-43C.

FEMMES BILINGUES demandées pour travail à temps partiel, dans toutes les parties de la province (non pas Winnipeg), pour faire études et sondages d'opinion public, sur programmes de radio et de télévision et autres. Ce travail est très intéressant et lucratif. Ecrire à: **Elliott-Haynes Ltd., 515 Broadview Ave., Toronto 6, Ont.**

MESDAMES — Sauriez-vous utiliser $50.00 de plus par mois? Vous pouvez gagner ce montant, même beaucoup plus facilement PENDANT VOS LOISIRS en prenant des commandes pour les produits cosmétiques et de toilette AVON dans votre district. Nous vous préparons. Territoires profitables libres: Ste-Anne, St-Claude, La Broquerie. Des clientes vous attendent peut-être dans votre localité. **Adressez-vous à Boite 677, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 43-677-1C.

A LOUER — St-Boniface, 343, ave Provencher. Chambre meublée pour homme ou jeune fille. Frigidaire inclus. Près autobus. **Signalez: CEdar 3-5168.** 40-659-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis privé: 3 pièces. **S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood.** 43-684-45C.

A LOUER — St-Boniface, Windsor Park. Logis: 4 pièces. Entièrement privé dans nouveau duplex. **Signalez: CHapel 7-9494.** 42-673-43C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine. Près autobus. Libre. **Signalez: CEdar 3-4546.** 40-658-45C.

DESIRE ACHETER MAISON: 4 ou 6 pièces. St-Boniface, St-Vital, Norwood. Paierais comptant. **S'adresser à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 39-643-43C.

Installations Electriques
R. J. Gerand	R. Meyres
ALpine 3-0017	ALpine 3-5178
1078, Bernier Bay	35, Burning Bush Bay

Entrepeneurs en électricité

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou **échange** de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Décès

M. Albert Bosc

M. Albert Bosc, de 387, rue Carlton, Winnipeg, est décédé le samedi 31 janvier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 46 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Stella; cinq filles, Mmes A. Pearson et D. Hutton, Elisabeth, Marguerite et Carol-Anne; ses parents, M. et Mme Auguste Bosc; trois soeurs, Mmes J. Dutiame, C. Dutiame et L. Dacquay, et deux petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 2 février en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre fournie. Pour dame ou jeune fille. **Signalez: CEdar 3-4757.** 43-686-43C.

A LOUER — St-Boniface, 208, rue La-Vérendrye. Grande chambre complètement meublée. **Signalez: WHitehall 2-6718.** 42-672-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 448, rue Tissot. Logis non-meublé: 3 pièces. Libre: 1er février. **Signalez: CEdar 3-6195.** 43-682-43C.

A VENDRE — Un piano. **Signalez: WHitehall 3-3123.** 43-678-43C.

A VENDRE — Elégant manteau de dame en "mouton lamb" grandeur 16 ans, en très bonne condition. **Signalez: WHitehall 3-0174.** 41-664-43C.

A VENDRE — St-Pierre. Grand lot central: 280x81'. **Téléphone: St-Pierre 312—22.** 41-661-43C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale école, hôtel de ville et autobus. **Signalez: CEdar 3-3354.** 25-456-T.F

A VENDRE — Angle des rues Bertrand et Youville. Lot commercial: 70x122'. **Signalez: ALpine 3-8219.** 42-670-43C.

A VENDRE — Bellegarde, Sask. Maison en bonne condition. **S'adresser à Mme Yvonne Hamel, Bellegarde, Sask.** 43-680-44C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 5 pièces. **S'adresser à Boite 679, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 43-679-46C.

A VENDRE — St-Boniface. Magasin: épicerie et viandes; avec logis 5 pièces. Chiffre d'affaires mensuel: $5,000 à $6,000. Fait de très bonnes affaires. Accepterait propriété de ville en échange. Pour plus de renseignements appelez **M. E. Collette à CHapel 7-9970.** 43-683-43C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à **M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513.** 31-549-T.F

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Bnoiface — Duplex: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $11,000.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $8,900
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser A
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
39-646-43C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — 511, rue Cherrier. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Prix: $10,850. Bungalow en stuc: 4 pièces. Grands salon, cuisine. 2 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement complet Chauffage à l'huile. Près écoles catholiques et autobus.

East Kildonan — Près église et école catholiques. Prix réduit à $10,000. Bungalow en stuc: 4 pièces. 4 ans. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Salle de jeu au soubassement complet. Comptant requis substantiel.

Norwood — Près Holy Cross. Maison en stuc: 6 pièces. Cuisine, salle à manger et salon; 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $3,500.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
41-647-43C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331.** 22-385-T.F

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-43C.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne termes commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
39-590-T.F.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Barkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Tirage

Sans connaître la date exacte du grand tirage, vous savez tous que ce sera en février. Nous enjoignons ceux qui ne l'auraient pas encore fait de remettre immédiatement jetons, argent et billets non vendus. Quels seront les détenteurs de tous ces magnifiques prix du tirage? Nous le saurons bientôt.

Frais et dispos!

C'est ce que nous annonçait il y a déjà quelques semaines notre confrère "Après-Tout". Ces feux de paille! Et que penser du long silence de Rigoletto? Quand se remettront-ils des fêtes! Par ailleurs, saluons l'arrivée d'une chronique du sous-conseil d'Otterburne. Ils se sont organisés sur pied solide avec élections et projets pour l'avenir. Souhaitons que leur soirée du premier février ait eu un succès bien mérité. L'exemple donné par ce sous-conseil pourrait être suivi avantageusement par plusieurs sous-conseils de Provencher. Il n'est pas encore trop tard.

Assemblée du 12 février

N'oubliez pas l'assemblée régulière de jeudi prochain. Nous espérons vous y revoir nombreux.

Nos malades

Le Frère R.-A.-L. Mercier est rétabli et sorti de l'hôpital Miséricorde tandis que le Frère Auguste Côté doit encore y pratiquer la vertu de patience. Ça viendra, Gus, persévère. Un espion nous rapporte que notre appel en faveur des Frères Garet et Vien n'a pas remporté tout le succès voulu. Le comité des malades devra y voir au plus tôt. Siméon, pour un, s'en plaint.

Autres fidèles

Les Frères Gérard Senez, J.-B. Lanctôt et S.-H. Gervais, tous trois de Montréal maintenant, anciens élèves du Collège de St-Boniface et partis depuis longtemps, ils demeurent toutefois affiliés fidèles de Provencher.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRES D'ENTREPOSAGE DES ECHANTILLONS DE ROC, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS," seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 24 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission et des cahiers des charges du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du préposé aux Achats et Approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 425, Halifax (N.-E.); de l'architecte régional, ancien édifice postal, case postale 759, Saint-Jean (N.-B.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, édifice commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); du directeur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alta); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées fournies par le Ministère conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-3)



SOUMISSIONS RELATIVES A LA FOURNITURE ET A LA LIVRAISON DE POUTRES D'ACIER ET DE QUINCAILLERIE POUR CLOTURER LA ROUTE TRANSCANADIENNE AUX PARCS TERRA-NOVA (T.-N.), BANFF (ALTA), ET YOHO (C.-B.).

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: Soumission pour la fourniture de clôture — poutres d'acier et quincaillerie pour clôturer des routes aux parcs Terra-Nova (T.-N.), Banff (Alta) et Yoho (C.-B.), seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 19 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission ainsi que des plans et devis: du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et de l'ingénieur-surveillant aux endroits suivants: Case postale H-6001, Buckmaster's Field, Saint-Jean (T.-N.); Case postale 875, Halifax (N.-E.); Case postale 1298, Charlottetown (I.P.-E.); Case postale 1296, Saint-Jean (N.-B.); 385, rue Yonge, Toronto 1 (Ont.); Case postale 1084, Whitehorse, Territoires du Yukon; 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.); 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.); Case postale 488, Edmonton (Alta); 721, édifice public, Calgary (Alta); Edifice fédéral, Banff (Alta); Case postale 965, Victoria (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-2)



SOUMISSIONS RELATIVES A LA FOURNITURE ET A LA LIVRAISON DE POTEAUX DE BOIS ET DE PIECES D'ANCRAGE EN BOIS POUR CLOTURER LA ROUTE TRANSCANADIENNE AUX PARCS TERRA-NOVA (T.-N.), BANFF (ALTA) ET YOHO (C.-B.).

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: Soumission pour la fourniture de clôture — bois pour clôturer des routes aux parcs Terra-Nova (T.-N.), Banff (Alta) et Yoho (C.-B.), seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 19 février 1959.

On peut obtenir des formules de soumission ainsi que des plans et devis: du Chef des achats et approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, 75, boul. des Capucins, Québec (P.Q.); de l'architecte régional, 1110, ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); et de l'ingénieur-surveillant aux endroits suivants: Case postale H-6001, Buckmaster's Field, Saint-Jean (T.-N.); Case postale 875, Halifax (N.-E.); Case postale 1298, Charlottetown (I.P.-E.); Case postale 1296, Saint-Jean (N.-B.); 385, rue Yonge, Toronto 1 (Ont.); Case postale 1084, Whitehorse, Territoires du Yukon; 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.); 325, édifice Motherwell, Regina (Sask.); Case postale 488, Edmonton (Alta); 721, édifice public, Calgary (Alta); Edifice fédéral, Banff (Alta); Case postale 965, Victoria (C.-B.).

Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, conformément aux conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 février 1959. (PS-59-1)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
43-676-43P.

BAS DE NYLON

Epiciers, restaurateurs, colporteurs et autres achetez vos bas de manufacturiers canadiens.

Empaquetage scellé, de fantaisie, A mailles nouées, sans couture	la doz.	$8.00
Uni, sans couture	la doz.	7.00
Avec couture, jauge 51, 15 deniers	l doz.	5.40

Taxe fédérale incluse dans ces prix.

Nous expédions contre remboursement. Toute commande accompagnée d'un chèque certifié sera acceptée. Pour plus de renseignements adressez-vous à

DIANE HOSIERY MILLS,
Windsor Mills, P.Q.

FOOTHILLS PIPE LINES LTD.

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, pendant sa prochaine session ou sa session suivante, en vue d'un bill privé constituant une compagnie sous le nom de **FOOTHILLS PIPE LINES LTD.** pour:

a) construire, développer et mettre en service des pipe-lines interprovinciaux et extra-provinciaux en vue du transport du pétrole, du gaz naturel ou artificiel ou de tout produit ou sous-produit liquide ou gazeux en l'espèce, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada; et

b) acheter, détenir, louer, vendre, améliorer ou échanger des biens immobiliers et tous intérêts et droits y afférents, en droit, en équité ou autres, et, d'une manière générale, en faire l'objet d'opérations,

le tout sous réserve des dispositions de la Loi sur les pipe-lines, chapitre 211 des Statuts revisés du Canada (1952), et de toute autre législation générale sur les pipe-lines, adoptée par le Parlement du Canada.

Les requérants demanderont les autres pouvoirs et dispositions corporatives qui seront jugés nécessaires à la réalisation des objets de la Compagnie.

DATE, à Toronto, du 1er janvier 1959.

Le Procureur des requérants,
PATRICK S. DUFFY,
171 Yonge Street,
Toronto 1, Ontario.

JOURS D'AUBAINE
au
Pacifique Canadien
dans
l'ouest du Canada

Départ: 17, 18, 19 février
Limite pour le retour — 25 jours
PRIX ALLER-RETOUR DE
WINNIPEG

En wagons ordinaires:

à Vancouver	$50.00
Vous épargnez	$28.30
à Victoria	$50.00
Vous épargnez	$28.30
à Nanaimo	$50.00
Vous épargnez	$28.30

***En wagons dortoirs, classe touriste**

à Vancouver	$66.15
Vous épargnez	$21.25
à Victoria	$70.85
Vous épargnez	$16.55
à Nanaimo	$68.65
Vous épargnez	$18.75

*Sur paiement d'un lit de classe touriste.

Voyager par train, c'est voyager à bon compte
Tous renseignements de votre agent.

Pacifique Canadien

Rapport de l'auditeur des comptes publics

OTTAWA — Voici quelques faits signalés par M. Watson Sellar, auditeur général du Canada, dans son rapport accompagnant les comptes publics pour 1957-58, déposés aux Communes:

• • •

Le 31 mars 1958, la dette nette du pays était de $11,046,274,000, soit une hausse de $38,623,000 sur l'année précédente.

• • •

Depuis 1946, le Canada a émis des bons d'épargne pour environ $7,000,000,000, mais il n'y en avait que pour $2,500,000,000 encore en vigueur le 31 mars dernier.

• • •

Le déficit du fonds de pension de vieillesse a été de $104,000,000, soit $95,000,000 de plus que l'année précédente.

• • •

Les dépenses pour la route Trans-Canada ont été de $62,000,000, en regard de $36,000,000 l'année précédente. $49,000,000 ont été versés aux gouvernements provinciaux.

• • •

Les revenus des postes ont augmenté de $7,000,000, mais les dépenses se sont accrues de $13,000,000; ce qui laisse un déficit de $400,000. Les revenus ont été de $152,900,000.

• • •

La participation canadienne à une force d'urgence des Nations unies en Egypte, depuis 1956, a coûté jusqu'ici (31 mars 1958) au Canada $10,783,000.

• • •

L'année 1957-58 a été marquée de deux élections générales, la première tenue le 10 juin 1957 et la seconde, le 31 mars 1958. La première a coûté $6,800,000 et la seconde, $6,200,000. Ces dépenses additionnelles s'élevant à quelque $2,500,000 seront inscrites au budget de 1958-59.

CITE DU VATICAN — On a confirmé à la Cité du Vatican que le Pape recevra la reine-mère d'Angleterre au cours du séjour qu'elle effectuera à Rome du 20 au 25 avril.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH HILDEGE NADEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street Winnipeg, Manitoba, on or before the 7th day of March, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of January, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT, & BETOURNAY,
Solicitors for the estate.

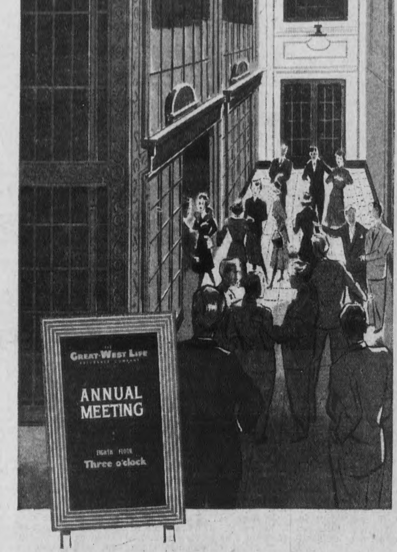


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

RENAULT DAUPHINE
OFFRE PLUS

Plus — de plaisir à conduire . . . plus — de milles au gallon . . . plus — de confort . . . plus — pratique à stationner . . . plus — versatile . . . plus — chic à l'intérieur et à l'extérieur . . . plus — vite livrée . . . plus — bas coût.

CONTINENTAL IMPORTS LTD.
701, avenue Portage — SUnset 3-6402
DEMANDEZ LE SPECIAL D'AUJOURD'HUI



"La dernière fois au 177 de la rue Lombard"

Voilà ce que bien des personnes se disaient le 3 février, en se rendant à la soixante-septième Assemblée annuelle de la Great-West Life, tenue au 177 de la rue Lombard qui fut le Siège Social de la Compagnie depuis près de quarante-huit ans.

Dans quelques mois, la Great-West emménagera dans ses nouveaux bureaux, sur la rue Osborne, afin de mieux servir les intérêts de ses assurés dont le cercle ne cesse de s'élargir.

Quarante-huit assemblées annuelles au 177 de la rue Lombard ont vu bien des changements se produire.

- **En 1911, la Great-West Life comptait 40,000 assurés environ; en 1958, PLUS DE 800,000. En 1911, son encours en assurances et rentes n'était que de $68 millions; aujourd'hui, cet encours est passé à plus de $4 MILLIARDS. En 1911, la Compagnie paya $421,000 en bénéfices divers à ses assurés et aux bénéficiaires de ces derniers; le chiffre correspondant pour 1958 fut de plus de $71 MILLIONS.**

Durant l'année écoulée, la Compagnie émit quelque soixante mille nouvelles polices et le total de ses ventes s'est élevé à $508 millions.

En plus des $71 millions payés directement, elle ajouta $35 millions aux réserves de ses assurés, ce qui revient à dire qu'en 1958 elle paya à des assurés et des bénéficiaires ou porta à leur crédit un total de $106 millions. C'est la somme la plus élevée qu'elle ait jamais employée de cette façon au cours d'une seule année.

De plus, la Great-West Life installa en 1958 un nombre record de plans d'assurances en groupe dans 623 compagnies canadiennes et américaines; à la fin de l'année, elle fournissait plus de $1.8 milliard de protection collective aux membres de quatre mille compagnies.

En 1958, encore, la Compagnie réalisa des bénéfices plus élevés pour le compte de ses assurés. Son actif a atteint le chiffre de $683,700,000, le plus considérable qu'elle ait jamais enregistré depuis sa fondation.

L'année écoulée fut donc pour elle une année mémorable à ces égards et à bien d'autres, le très beau prélude à l'emménagement dans son nouveau Siège Social . . . et une autre étape dans l'expansion de cette compagnie de Winnipeg qui sert le public depuis 1892.

Points saillants de 1958

Les chiffres suivants sont extraits du soixante-septième Rapport Annuel de la Great-West Life qui fut présenté à l'Assemblée Générale, tenue à Winnipeg, le 3 février 1959.

Assurances et rentes en vigueur	$4,172,542,000
Nouvelles assurances et rentes	508,649,000
Revenu de primes—Accidents et Maladie	25,934,000
Payé aux assurés et bénéficiaires ou porté à leur crédit	106,895,000
Actif	683,788,000
Passif	638,785,000
Capital social, Réserve de prévoyance et Excédent	45,003,000

THE
GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA
VOTRE AVENIR EST NOTRE AFFAIRE AUJOURD'HUI

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Messieurs les fermiers



écoutez à CKSB
mardi, jeudi, samedi
à 7 h. 48 a.m.
LES CONSEILS IMPORTANTS
de la compagnie
J. I. CASE

Agriculteurs du Manitoba, demandez à votre agent J. I. Case les détails complets sur la commande Case-O-Matic. Apprenez comment la commande Case-O-Matic vous donnera un travail mieux fait. Toute machine Case donne une performance impeccable.